TOYOTA
COROLLA

LE QUOTIDIEN

PEPSI
BONNE CHANCE AUX SAGS MAJEURS

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

1ère année No 303 | Lundi, le 30 septembre 1974 | 20 pages 20 cents

Le CRD reçoit un mandat

Créer le Bureau régional du tourisme

Par Marc DORE

Saint-Félicien — Après une journée de discussions qui ont parfois été ardentes, le Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau, (CRD), a obtenu ce qu'il était venu chercher au colloque régional sur le tourisme: un mandat pour créer un bureau régional du tourisme.

En fait, et les dirigeants du CRD devaient s'y attendre, c'est très parcimonieusement que les groupes impliqués dans l'industrie touristique ont laissé partir des bribes de leurs prérogatives. Encore à la fin de la journée, il était entendu parmi les délégués au colloque que rien de définitif n'avait été donné au CRD.

LE MANDAT

Si finalement le CRD a obtenu le feu vert pour commercer à mettre sur pied ce qu'on appelle provisoirement le Bureau régional de tourisme, (BRT) les limites qu'on lui a posé sont très précises.

Comme le dit la résolution adoptée en assemblée plénière, à la fin de l'après-midi, samedi, le BRT aura à s'occuper de publicité intra-régionale et de promotion à l'extérieur de la région. Le second volet du mandat fait devoir au CRD de réunir les organismes concernés par le tourisme pour en arriver à une entente sur l'aide que le BRT peut leur apporter et sur la planification qui devrait en résulter.

FAIBLESSES

De l'avis des observateurs, ce mandat renferme au moins une contradiction importante, en ce qu'il accorde au BRT une tâche de planification sans lui donner les moyens de la remplir.

Le vice-président au tourisme du CRD, M. Gaston Perron, estime d'après les prévisions faites antérieurement au colloque, à $50,000 le budget de la première année d'opération du BRT. Or, pour le moment du moins, les organismes membres du CRD et qui y payent déjà une cotisation, répugnent à la voir augmenter substantiellement.

Le BRT pourrait donc être passablement paralysé dès le début de son existence.

Cependant, et les dirigeants du CRD ont insisté à plusieurs reprises là-dessus, des négociations sont en cours avec le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche pour obtenir des subventions, que l'on a qualifiées samedi d'importantes. Si une part relativement considérable des fonds du BRT était assurée par le gouvernement, il serait relativement facile d'obtenir leur contribution de la part des membres, estiment les dirigeants du CRD.

PREMIER CAS

Il reste quand même que personne ne s'attendait à ce que naisse de ce colloque une organisation extrêmement structurée. Le contentement qui se lisait sur le visage des têtes d'affiche du CRD, à la fin du colloque indiquait assez clairement leur satisfaction.

Rome ne s'est pas bâtie en un seul jour; le Bureau régional de tourisme (ou quelque soit son nom finalement) a bien droit à quelques délais.

Le PQ et la langue

Un seul système d'enseignement

MONTREAL — La question de la langue d'enseignement a dominé les délibérations des militants péquistes de la région de Montréal-Centre, hier, et une demande d'amendement du programme du PQ a été faite pour qu'il y ait, au Québec, un seul système d'enseignement public français. Par ailleurs, l'assemblée a rejeté le rejet du référendum tel que préconisé par M. Claude Morin.

Les quelque 800 délégués à la réunion ont ainsi décidé de ramener à la surface un débat qui jadis a entraîné des affrontements spectaculaires alors que Pierre Bourgault et François Aquin ont perdu la bataille pour quitter ensuite le parti en douce.

La proposition d'un système scolaire unique et francophone d'enseignement promet de faire une fois de plus l'objet d'un débat animé au congrès de novembre prochain, à Québec. D'ailleurs, la région Montréal-Centre influence depuis le début de l'histoire du PQ les décisions qui se prennent ailleurs dans le Parti, et cette décision pourrait indiquer aux autres congrès régionaux la voie à suivre vers le congrès national.

Le système scolaire préconisé par Montréal-Centre comporte, par ailleurs, certaines dispositions relativement à l'intégration des anglophones.

Parmi les autres résolutions adoptées, signalons notamment, le rejet du principe de référendum tel que préconisé par M. Claude Morin et qu'appuie, depuis la fin de semaine, l'exécutif.

On insiste surtout pour que rien de fondamental ne soit changé à ce chapitre dans le programme du Parti.

Egalement, ce congrès regroupant 17 comtés de Montréal, a décrété que le Parti québécois doit participer aux élections de Montréal, le 10 novembre, contre le parti de Jean Drapeau en appuyant sans réserve la campagne électorale du Rassemblement des citoyens de Montréal.

CAUCUS A HUIS-CLOS

Au terme d'une réunion à huis-clos, tenue au cours du week-end, à Sorel, les dirigeants du Parti québécois ont insisté, hier, sur le texte d'une proposition adoptée à l'unanimité, qui définit les modalités d'accessions à l'indépendance.

Les représentants de l'aile parlementaire et du conseil exécutif du PQ, se sont adressés d'abord aux militants de Montréal en congrès puis à des journalistes, au cours d'une conférence de presse.

Le chef, M. René Lévesque, a fait savoir que les participants à la réunion de Sorel, ont redéfini les buts du Parti québécois.

Le Parti québécois, a-t-on convenu, "doit continuer et relancer la promotion de l'indépendance". En deuxième lieu, il doit "axer son travail sur la démonstration des solutions qu'il a à proposer et il doit poursuivre sa lutte contre le gouvernement en place, "ses faiblesses et sa corruption".

Mais, sur le problème de partage des pouvoirs et d'exercice du leadership qui divisaient les députés et les dirigeants du Parti, le président, les élus et les autres membres du Bureau, apparemment reconciliés à la suite des débats publics, se sont bornés à dire qu'une "amorce de reprise très encourageante avait été faite de ce côté", mais qu'il serait "prématuré d'entrer maintenant dans les détails.

(Voir nouvelles page 9)

Texte de la proposition

MONTREAL (PC) — La proposition que la direction du Parti québécois soumettra au congrès de novembre, relativement à l'accession à l'indépendance, est la suivante:

Après la prise du pouvoir du PQ, adoption d'une loi par l'Assemblée nationale autorisant le gouvernement:

1— A exiger d'Ottawa le rapatriement au Québec de tous les pouvoirs, à l'exception de ceux que les deux gouvernements voudront, pour des fins d'association économique, confier à des organismes communs:

2— A entreprendre, en vue de cet objectif, des discussions techniques avec Ottawa sur le transfert ordonné des compétences;

3— A élaborer des ententes avec le Canada portant notamment sur la répartition des avoirs et des dettes ainsi que sur la propriété des biens publics, conformément aux règles habituelles du droit international.

Advenant "une opposition systématique d'Ottawa", il est alors prévu qu'un gouvernement péquiste "assumerait méthodiquement l'exercice de tous les pouvoirs d'un Etat souverain, s'assurant au préalable de l'appui des Québecois par voie de référendum."

Ce même gouvernement, enfin, soumettrait à la population une constitution nationale préparée par des délégués réunis en assemblée constituante.

Saint-Domingue

Les sept otages toujours en captivité

SAINT-DOMINGUE (Reuter) — Sept otages aux mains de guerilleros urbains de gauche du mouvement du Douze janvier passaient hier leur troisième journée en captivité dans les locaux du consulat vénézuélien à Saint-Domingue, après une deuxième nuit dans le noir, sans eau ni nourriture.

Un banquier, M. Maximo Arès, a déclaré que sa fille Ambrosina, secrétaire au consulat, qui figurait parmi les otages, lui a téléphoné samedi soir de l'immeuble, qualifiant la situation de désespérée.

"Nous ne nous sentons plus aussi surs de notre vie", a dit Mlle Arès à son père.

Les otages, parmi lesquels le chef des services d'information américains à Saint-Domingue, Mlle Barbara Hutchinson, n'avaient rien à manger, sauf une poignée de sandwiches et quelques boissons non alcoolisées.

L'électricité et l'eau ont été coupées à l'intérieur de l'immeuble par les autorités dominicaines.

Samedi soir, Mlle Hutchinson a lancé dans le jardin une bouteille contenant un message, mais la police a emporté la bouteille, refusant d'en révéler la teneur.

Rien jusqu'ici ne permettait de penser que les autorités américaines ou dominicaines fussent près de négocier à propos de la demande de rançon de un million de dollars et de libération de 37 prisonniers politiques incarcérés à Saint-Domingue.

Un journal dominicain, "El Nacion" a écrit que le chef desguerilleros, Radhames Mendez, s'est déclaré prêt à des négociations sur la demande de rançon et la libération immédiate de Mlle Hutchinson.

Jusque là aucun acte de violence ne semblait avoir été commis à l'encontre des otages. Radhames Mendez, qui affirmait disposer de 23 hommes bien armés à l'intérieur du consulat, a menacé de dynamiter l'immeuble avec les otages s'il n'était pas fait droit à ses exigences.

L'ambassadeur dominicain en Jamaique, M. Carlos Novel, a annoncé qu'il se rendrait à Saint-Domingue pour offrir de se substituer aux otages, mais les guerilleros n'ont pas dit s'ils accepteraient l'offre.

La police dominicaine a placé l'épouse et l'un des frères de Mendez en résidence surveillée, bien qu'aucune accusation n'ait été formulée ou retenue contre eux.



DETENUS APRES LA PUBLICATION D'UNE PHOTO — Le propriétaire du journal La Moticia et le photographe du journal, publication considérée comme étant de gauche, ont été détenus par la police pour être questionnés, après la parution d'une photographie montrant Barbara Hutchinson mise en joue dans l'ambassade du Vénézuela. (Téléphoto AP)

SPORTS



IL S'EXPLIQUE — Raymond Lagacé, président de la Ligue junior majeure du Québec, a expliqué au confrère André Lestourneau le pourquoi d'une nouvelle règlementation au sujet des contrats des joueurs juniors.

(Détails, page 12)

Canadiens d'origine grecque à l'assaut de la colline parlementaire, à Ottawa



MANIFESTATION — Plusieurs milliers de Canadiens d'origine grecque ont manifesté sur la colline parlementaire, à Ottawa, hier, sur le conflit de Chypre. Ils ont demandé que le gouvernement canadien s'implique davantage dans la règlementation du conflit. (Téléphoto PC)

OTTAWA (PC) — Plusieurs milliers de Canadiens d'origine grecque sont montés à l'assaut de la colline parlementaire à Ottawa, réclamant du gouvernement canadien qu'il s'implique davantage dans le conflit de Chypre.

Hommes, femmes et enfants ont défilé dans l'ordre devant les édifices du Parlement, portant des drapeaux et des pancartes stigmatisant les forces armées turques et dénonçant leurs interventions sur la petite île méditerranéenne.

M. Bill Havaris, un économiste d'Ottawa, qui a organisé la manifestation, a expliqué que celle-ci était destinée à promouvoir les respects de l'intégrité, de la souveraineté et de l'indépendance de Chypre.

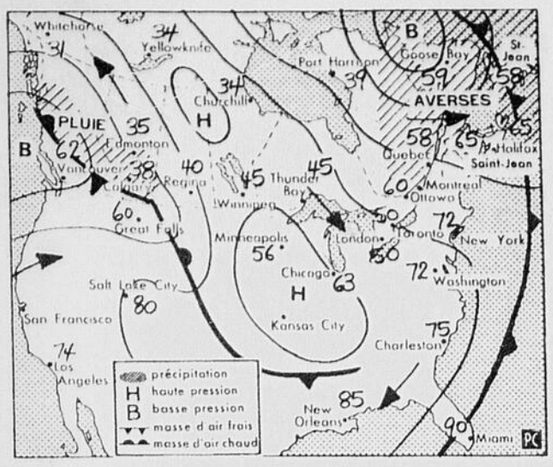
"Tous les Cypriotes, a déclaré M. Havaris, qu'ils soient d'origine grecque ou turque, devraient avoir le droit de choisir ce que sera leur avenir sans avoir à supporter les interventions étrangères."

La manifestation avait été organisée par la Pan Canadian Hellenic Solidarity Committee.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinés	17
— Bridge	19
— Cinéma	8
— Décès	19
— Finance	16
— Horoscope	16
— Mots croisés	19
— Mots mystères	17
— Sport	11 à 15
— Télévision	8

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la province de Québec émises à Montréal.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Chibougamau: Averses de neige ou de pluie. Venteux et froid. Maximum près de 40. Aperçu pour mardi: Généralement nuageux et froid.

Laurentides, Outaouais et Montréal: Nuageux avec quelques averses. Froid et venteux. Maximum de 50 à 55. Aperçu pour lundi: Froid et des périodes ensoleillées.

Haute Mauricie et Lac-Saint-Jean: Nuageux avec quelques averses. Froid et venteux. Maximum 55. Aperçu pour mardi: Froid et des périodes ensoleillées.

Cantons de l'Est et Québec-Trois-Rivières: Nuageux avec quelques averses. Froid et venteux. Maximum de 50 à 55. Aperçu pour mardi: Froid et des périodes ensoleillées.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: Possibilités d'orages tôt lundi, demeurant nuageux par la suite avec des averses. Froid et venteux. Maximum près de 55. Aperçu pour mardi: Froid et un peu de soleil.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures minimales et maximales notées dimanche, dans les pricipaux centres nord-américains.

Vancouver	43	61
Edmonton	25	46
Régina	30	35
Winnipeg	44	45
Toronto	59	60
Ottawa	63	70
Montréal	63	76
Québec	55	64
Frédéricton	58	66
Halifax	55	67
Charlottetown	54	69
St-Jean, T.-N.	47	61
Chicago	45	63
Détroit	62	64
New York	70	75
Washington	71	85
Miami	80	92
Los Angeles	62	70

LES MARÉES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 01h. 40 (8'1") et basse à 07h. 50 (1'5"). Elle sera à nouveau haute à 13h. 50 (8'3") et basse à 20h. 10 (0'8").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h. 55 à (16'1") et basse à 09h. 00 (2'6"). Elle sera à nouveau haute à 15h. 10 (16'3") et basse à 21h. 15 (2'3").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 03h. 05 (14'3") et basse à 10h. 05 (2'6"). Elle sera à nouveau haute à 14'5") et basse à 22h. 20 (2'1").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973,
édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE, 316, Avenue Labecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tel.: 545-4480

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur:
Jean-Guy Faucher

Vice-président, directeur-général:
Gaston Vachon

Directeur de la rédaction:
Denis Tremblay

Rédacteur en chef, éditorialiste:
Bertrand Tremblay

Directeur de l'information:
Bertrand Genest

Chef des nouvelles:
Charles-J. Gauvin

Chef de pupitre:
Marcel Rivard

Directeur des ventes:
Paul Bergeron

Directeur de la publicité:
Yvon Rhainds

Directeur du tirage:
Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

MEMBRE DE

Depôt legal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe. (No 3213)

FAITS DIVERS

Fournisseuses de drogue, automobiles volée, etc...

Par Guy BERGERON

Jonquière — La sûreté municipale de Jonquière, a saisi, samedi soir, 31 capsules de LSD et procédé à l'arrestation de deux jeunes filles de Montréal, venues dans la région pour écouler ce LSD.

Depuis quelques semaines, la Gendarmerie royale du Canada, à Chicoutimi, en collaboration avec les sûretés municipales, auront saisi une dizaine de livres de marijuana, de haschisch et une forte quantité de LSD et de mescaline.

A DOLBEAU

La sûreté municipale de Dolbeau a retrouvé, samedi soir, une automobile volée depuis le début de la semaine à M. Serge Lavoie, de Dolbeau.

L'automobile Astre était garée sur le stationnement du Juvénat de Dolbeau et des dommages de plus de $1,000 lui avaient été causés.

INCENDIE

Par ailleurs, à Arvida, samedi soir, vers 7 heures, un garçonnet de l'endroit, a évité, sans doute, une catastrophe, lorsqu'il a constaté de la fumée dans le magasin Steinberg, au carré Davis.

Les pompiers d'Arvida ont éteint rapidement l'incendie, qui avait pris aissance dans une bibliothèque, dans le bureau du gérant.

SE FAIRE JUSTICE

Les policiers de la Sûreté du Québec, à Alma, ont réussi, après plusieurs heures samedi soir à faire comprendre à un cultivateur du rang Sainte-Anne à Saint-Gédéon, qu'il était dans son droit de ne pas tolérer sur ses terres, des intrus qui vont à la chasse mais que ce n'était pas la bonne façon, en les menaçant avec une carabine.

Le cultivateur était dans une colère noire, exigeant même un montant de $50, s'ils voulaient regagner leur domicile vivants.

Le tout s'est bien terminé puisque les deux chasseurs en ont été quittes que pour une bonne peur, se promettant plus de ne jamais remettre les pieds dans ce secteur.

VANDALISME

On ne se contente maintenant plus de voler une automobile, mais bien de les détruire complètement.

En effet, des jeunes voyous qui avaient volé une automobile Toyota, propriétée de M. Pierre Saint-Laurent, ont balancé le véhicule, dans les précipices de la rivière Saguenay près du pont d'aluminium.

La petite voiture européenne a été complètement démolie.

JONQUIERE

Le capitaine détective, Léon-Maurice Tremblay, a confirmé, hier, l'arrestation de trois jeunes gens qui se spécialisaient dans le vol des enjoliveurs de roues.

Lors de l'arrestation des trois jeunes gens, par les policiers de Jonquière, ils avaient déjà volé 8 enjoliveurs de roues, d'autant de véhicules, de forte valeur, ce qui faisait dire, hier, à M. Tremblay, que si les policiers n'étaient pas intervenue, le nombre aurait certainement été considérable puisque la cueillette était fructueuse.

TENTATIVE DE VIOL

Un individu de Jonquière, Ghislain Larouche, subira son enquête préliminaire le 21 novembre sous l'accusation de tentative de viol sur une adolescente de 14 ans.

Larouche a pu obtenir sa mise en liberté provisoire à la condition qu'il ne communique d'aucune façon avec la jeune victime.

Le juge Gauthier a remis la liberté provisoire à Larouche après que Me Louis-Charles Fournier et Me Denis Vaillancourt se furent entendus sur cette condition.

CHASSE

La Sûreté du Québec à Roberval avec un groupe de chercheurs ont entrepris des fouilles des bois du grand lac Jourdain, situé près du lac des Commissaires pour tenter de retrouver M. et Mme Arthur Simard du rang Saint-Léon à Roberval, qui étaient partis en excursion de chasse, samedi matin.

Ce n'est que vers 6h., hier soir, que la Sûreté du Québec a été avertie de la disparition de M. et Mme Arthur Simard qui devaient normalement être de retour à leur demeure samedi soir.

Cependant, au cours de la soirée d'hier et de la journée d'aujourd'hui, les recherches faites par les amis et les membres de la famille de M. Simard sont demeurées vaines.

L'hélicoptère de la Sûreté du Québec devait parcourir les bois au cours de la matinée.

Pas une seule mort violente

Pour la première fois depuis le début de mai, c'est le première fin de semaine où la région Saguenay-Lac-Saint-Jean ne déplore aucune perte de vie, ni sur les routes, ni l'onde ou encore dans des accidents de travail ou autrement.

Il s'agit du seul record enviable qu'a connu le Saguenay-Lac-Saint-Jean dans les morts violentes au cours de fins de semaine, depuis le début de mai.

En effet, depuis le début de mai, près de 80 morts violentes ont été rapportées et les fins de semaine de 12 morts et même de 17 morts violentes tant sur les routes que dans l'onde ont été nombreuses.

L'absence d'accidents mortels en fin de semaine, a réjoui les policiers de toute la région.

La réaction portugaise et Spinola sont matés par les forces de gauche

LISBONNE (Reuter) — Le Conseil d'Etat portugais s'est réuni hier, alors que la crise semblait s'apaiser. Les organisations de gauche ont annulé une manifestation antifasciste prévue pour lundi, et les stations de radio, réduites au silence, ont repris leurs émissions.

Après l'arrestation de plus de 70 personnalités de droite, des camions de troupes et des bandes de gauchistes en colère parcouraient encore les rues durant la nuit mais, dans la matinée, Lisbonne paraissait calme.

Le Conseil d'Etat comprend les sept membres de la junte militaire qui a pris le pouvoir après le coup d'Etat d'avril, sept jeunes officiers du mouvement des forces armées, et sept civils.

Le Conseil dispose de vastes pouvoirs, mais il n'est pas nécessaire que sa réunion produise des décisions extraordinaires. De toute façon, il se réunit assez souvent.

Des barrages, occupés par des gauchistes, arrêtaient encore hier matin les voitures, à l'entrée de Lisbonne. Les voitures étaient fouillées, et des tracts remis aux voyageurs, affirmant: "Unis contre la réaction, renforçons les barrages populaires contre l'avance des réactionnaires, nous défendons la liberté, nous vaincrons."

Samedi, à l'issue de la journée la plus agitée depuis le coup d'Etat militaire du 25 avril, dont ils avaient été les instigateurs, les jeunes capitaines de l'armée portugaise semblaient avoir remporté une victoire sur l'homme qu'ils avaient porté à la tête de l'Etat, le général Antonio de Spinola.

Celui-ci a dû faire annuler la manifestation de la "majorité silencieuse", qui devait rassembler, en début d'après-midi, devant le palais prsidentiel, les sympathisants du chef de l'Etat.

Selon la radio nationale, occupée en début de matinée par l'armée, ce rassemblement aurait servi de couverture à une conspiration contre-révolutionnaire.

De source bien informée, on assurait que le président avait d'abord refusé d'annuler la manifestation, malgré une intervention de son premier ministre, M. Vasco Dos Santos Goncalves, l'un des leaders des jeunes officiers de gauche.

Le chef de l'Etat s'y serait finalement résolu, à la suite d'une réunion de cabinet longue et animée, afin d'éviter des affrontements sanglants.

La manifestation de "la majorité silencieuse" devait être la réponse à l'appel lancé dans le courant du mois par le président de Spinola pour que "la majorité silencieuse" se réveille et lutte contre ce qu'il a appelé "les forces du totalitarisme qui combattent dans l'ombre".

Plus de 70 personnalités de droite, dont plusieurs anciens ministres et le fils de l'ancien premier ministre Marcello Caetano, auraient été arrêtés.

De source militaire, on donnait connaissance d'une liste de 63 civils et de 14 militaires, qui auraient été écroués à la prison de Caxias, à la périphérie de Lisbonne.

Néanmoins, selon d'autres sources, le nombre total des personnes arrêtées pourrait atteindre 300.



ETAT PITEUX — Des propriétaires de la rue Roussel, à Chicoutimi-Nord, ont l'intention de se plaindre aux autorités municipales, afin que les travaux de démolition d'une maison soient accélérés, pour que la propreté de ce secteur, revienne à la normale. Les contribuables ont fait remarquer au "Quotidien" qu'on avait de la difficulté à déambuler sur le trottoir. D'ailleurs, la vignette se passe de tout autre commentaire.
(Photo Réal Tremblay)

LAPOINTE ET ROY
AVOCATS
Bernard Lapointe L.L.L.
Claude Roy L.L.L.
123, Racine est,
Chicoutimi 545-4154
St-Ambroise,
Lundi soir 7 hres
672-4660

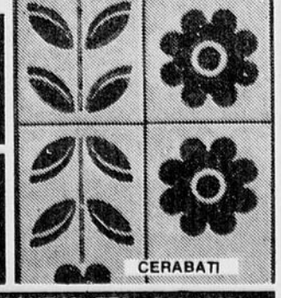
37 UNITES
Motel DEQUEN
TELEVISION
TELEPHONES
ET DOUCHES
Votre clé de chambre vous donne droit d'assister au théâtre Canadien
GRATUITEMENT
Pour réservations
662-6649
JACQUES BERNIER, PROP.
800, DUPONT NORD, ALMA

ETES-VOUS TANNES?

- D'AVOIR VOS FENETRES EMBUEES PAR L'HUMIDITE.
- D'ESSUYER VOS MURS PARCE QUE L'EAU COULE A CAUSE DE L'HUMIDITE.
- DE VOIR POURRIR VOTRE MAISON DE JOUR EN JOUR.
- DE GASPILLER VOTRE CHALEUR.

Faites installer un ventilateur à gravité, sur le toit de votre maison. Estimation gratuite - résultat garanti.

Le chauffage MODERNE D'ARVIDA Inc.
201 Lasalle Arvida 548-8275
POUR INFORMATION SANS OBLIGATION
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....TEL.

ceramique d'europe inc
239 RUE RACINE
CHICOUTIMI
543-4096

CERABATI
239, RUE RACINE, CHICOUTIMI. TEL.: 543-4096.
Distributeur exclusif de WORLD MOSAIC INC.
TUILES DE CERAMIQUE IMPORTEES
FRANCE-ITALIE-GRECE-BRESIL
PAPIERS PEINTS ET ELEMENTS MURAUX



18 ANS ET PLUS
Ceci vous donnera droit à un tirage de laissez-passer pour assister aux films, "Y'a toujours moyen de moyenner" avec Dominique Michel, samedi 5 octobre à minuit, une réception suivra la représentation.
ECRIRE AVEC LE COUPON CI-DESSOUS A:
CONCOURS
1er ANNIVERSAIRE
DES CINEMAS UNIS
CJPM-TV C.P. 600 CHICOUTIMI
NOM: .....
ADR.: .....
TEL.: .....

Peu de moyens et un cheminement encore imprécis

Le CRD reçoit mandat de planifier le tourisme

Par Marc DORE

SAINT-FELICIEN — Généralement satisfaits de l'année qui vient de se terminer, les organisateurs des différents événements touristiques qui ont lieu sur le territoire de la région 02 (en termes clairs, le Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau) commencent à être un peu inquiétés par les critiques qui se manifestent ça et là.

Le manque de planification flagrant qui a été particulièrement manifesté l'été dernier et perçu avec de plus en plus d'acuité par la plupart d'entre eux.

Et si finalement le CRD a obtenu ce qu'il voulait, un mandat de planification au moins nominal, c'est que la situation donnait des signes de dégradation. Au moins une étude faisait part, à la fin de l'été du désenchantement des touristes de la région et de ses différentes festivités.

L'absence, parfois d'authenticité régionale, l'anarchie dans la présentation des événements qui fait que certaines périodes sont l'occasion de deux ou trois "festivals" alors que des "trous" parsèment le calendrier estival, appellent le travail d'un organisme régional.

De même sans doute, la relative pauvreté du réseau d'accueil, pauvreté soulignée d'ailleurs à l'atelier sur les priorités d'action du tourisme régional.

La région manque d'hôtels, manque de terrains de camping potables et souffre d'une absence manifestée de publicité uniforme et complète dans ses propres limites.

La question de la formation, au moins élémentaire, du personnel de service en contact avec les touristes a également été soulevée.

Il est évident toutefois, comme beaucoup de participants au colloque s'en sont rendus compte, qu'il faudra définir beaucoup plus précisément ce qu'on attend du CRD. Celui-ci s'est d'ailleurs vu confier la tâche de réunir tout le monde à nouveau pour préciser à la lumières des premiers tâtonnements, quel rôle aura à jouer le Bureau régional de tourisme.

La bonne humeur qui régnait partout samedi, à la fin du colloque était peut-être dûe à l'impression que tout le monde avait d'avoir commencé à résoudre les difficultés du tourisme régional.

Elle venait peut-être également du contentement de s'être débarassé du CRD sans lui abandonner grand chose qu'un os à ronger.



ILS L'ONT VOULU, ILS L'ONT EU — Venus avec l'idée bien arrêté d'obtenir des groupes intéressés au tourisme un mandat pour voir à la création d'un Bureau régional du tourisme, les dirigeants du CRD se sont déclarés heureux, en fin de journée samedi, de l'avoir obtenu. De gauche à droite: Jean Lavoie, président du CRD, Gaston Perron, vice-président au tourisme et Thomas-Eugène Simard, directeur-général.

Promouvoir un circuit touristique

SAINT-FELICIEN — Même si les discussions au colloque sur le tourisme ne devait porter que sur des questions de structures et d'évaluation des événements touristiques, quelques suggestions pertinentes ont été faites au niveau des événements eux-mêmes.

Le président de la Société d'aménagement du Mont-Valin, Rodrigue Bégin, a proposé que la formule du circuit touristique soit appliquée dans la région.

Un peu dans l'esprit du "Tour de la Gaspésie", la Société d'aménagement du Mont-Valin propose un "Tour Charlevoix-Saguenay-Lac-Saint-Jean".

Une telle initiative proposerait au touriste un peu blasé, une alternative au sempiternel "Tour de la Gaspésie". La possibilité de faire varier le circuit routier du "Tour Charlevoix-Saguenay-Lac-saint-Jean" est également un atout en sa faveur.

En fait, le principal avantage que voit Rodrigue Bégin dans un tel tour, c'est qu'il permet une publicité globale pour toute la région, et y dirige le flot du tourisme routier. Cette formule, si elle recevait l'appui du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, changerait en les améliorant les données de rentabilité du centre récréatif du Mont-Valin.

Echec à ceux qui voulaient l'appui du CRD au projet de parc national

SAINT-FELICIEN — Au moins deux des ateliers au Colloque sur le tourisme ont été la scène de tentatives d'obtenir des résolutions favorables à l'implantation d'un parc national dans le Bas-Saguenay. Elles se sont soldées par des échecs.

A l'atelier sur la qualité des activités touristiques, les délégués ont voté un accord de principe, à la question, tout en soulignant que l'information disponible ne permettait pas de poser un jugement ayant une grande valeur.

Mais c'est à l'atelier sur les priorités du tourisme régional que la rebuffade a été la plus raide: les délégués ont en effet refuser de considérer la question du parc national comme une priorité; ils ont toutefois admis que sa création pouvait être vue comme un apport important à l'industrie touristique.

Il semblerait que durant la journée, une sorte de lobbying ait eu lieu pour en arriver à faire adopter en plénière une résolution de soutien au Comité de promotion du parc national.

REGIE ET ADMINISTRATION

Selon le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, qui était présent samedi au colloque, le gouvernement québécois fait procéder actuellement à des études de rentabilité du parc national.

Il ne faut donc pas attendre de prise de position du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche avant les résultats de ces études.

Cependant, le principe de l'intégrité du territoire du Québec, la cause du litige entre Québec et Ottawa, ne semble pas devoir être remise en question par le gouvernement Bourassa.

Même si jusqu'à présent Parc-Canada a prétendu être dans l'impossibilité de créer le parc Saguenay si le territoire ne lui est pas cédé en toute propriété, des possibilités d'entente semblent exister.

A ce propos d'ailleurs même parmi les promoteurs de la venue du parc estiment que Québec n'est pas seul à faire preuve de souplesse, et que quand deux principes s'affrontent, la solution doit résider dans un compromis.

Sobriété-Canada en congrès

Promouvoir la modération pour faire échec aux abus

Par Serge CLOUTIER

Alma — Sobriété du Canada du Saguenay-Lac-Saint-Jean tentera d'impliquer encore davantage les hommes publics dans l'association, et s'appliquera à intensifier son recrutement, avec un accent sur les jeunes.

"Nous voulons que les personnes en autorité fassent partie de notre association, ou nous aident à mieux la faire connaître, a déclaré M. Wellie Harvey de Jonquière, président réélu.

Ainsi, Sobriété du Canada veut intéresser les dirigeants municipaux, scolaires, et gouvernementaux à ses activités, et en même temps donner plus d'importance au mouvement, "pour que le message soit mieux compris encore".

"Nous vivons dans une société malade, où règnent les abus de boissons, l'infidélité conjugale, et les autres abus. Nous devrons lutter pour prouver la raison d'être de notre association et pour vaincre le cancer social de l'abus des boissons, a ajouté M. Harvey devant les congressistes."

Interrogé sur son programme d'action, M. Harvey a révélé qu'après de bons progrès en 1973-74, il fallait donner l'accent sur l'organisation du recrutement. "Sobriété du Canada est bien vue de tout le monde, et si notre organisme compte plus d'abstinents que des modérés, je pense que la proportion va changer à l'avenir. Nous laissons le libre choix aux membres, abstinence ou modération".

M. Harvey a également annoncé que l'association allait étudier la possibilité de faire porter son action vers les drogues, diversifier ses campagnes de prévention, et peut-être même intervenir à l'approche des manifestations touristiques, pour rappeler à la population les vertus de la modération.

LES DEPUTES

Invités au congrès, hier à Alma, les députés Gilles Marceau de Lapointe et Roger Pilote du Lac Saint-Jean ont adressé la parole.

Pour M. Pilote, président d'honneur du congrès, Sobriété du Canada ne doit pas se vouloir un groupe à part, dont les membres sont les bons par rapport à des méchants. "Vous devez vanter la modération plutôt que de dénoncer les boissons".

M. Pilote a exprimé l'avis que la population risque de faire le jeu des vendeurs de bière et des marchands de boissons en insistant sur la consommation durant les festivités de toutes sortes, qu'il s'agisse de clubs de motoneige ou de manifestations touristiques. "Votre mouvement a un rôle à jouer en ce domaine, a ajouté M. Pilote aux quelques 150 congressites".

Le député a ensuite cité sa propre expérience, expliquant que son retour à Sobriété du Canada depuis 15 mois représente pour lui une expérience enrichissante, de même que pour sa famille.

CRTC

Le député Marceau a pour sa part invité les membres de l'organisme à formuler des plaintes précises au bureau des plaintes du Conseil de la radio et télévision canadiennes, citant des messages et des émissions précises, et que le CRTC allait devoir enquêter pour surveiller les annonces de bière, pour éviter qu'elle laissent croire que la vie est plus belle quand on consomme des boissons.

Il leur a suggéré aussi de présenter un projet d'Initiatives locales, espérant que le provincial acceptera cette année de l'endosser.

ELECTIONS

En plus de la reélection de M. Wellie Harvey de Jonquière à la présidence, on note l'élection de MM. Jean-Marc Bouchard, Réal Harvey, Félix Dion, Marcel Beaulieu, Marc Richard, et Roméo Laprise, de même que de MMes Roméo Bean et Laurier Simard. Le père Emile Carrier demeure l'aumônier du mouvement régional.

ATELIERS

Plusieurs voeux, constatations, et recommandations sont sortis des discussions en ateliers.

Un petit guide à l'intention des membres et du public sera éventuellement publié, et qui donnera l'essentiel des informations pertinentes au mouvement.

La formule des soupers-bénéfices sera encore utilisée, car elle permet de donner des fonds à la section régionale, ce qui lui permet de fonctionner. Le budget pour la prochaine année est d'un peu plus de $9,000.00.

Des concours pourraient être organisés dans les écoles à l'occasion de la Semaine nationale de la Sobriété, du huit au 16 novembre. On invitera le ministre de l'Education, M. François Cloutier, à assiter à la clôture de cette activité, à Saint-Félicien.

L'atelier des jeunes préconise qu'un accent soit porté sur la modération, les jeunes aimant les expériences. Et que Sobriété du Canada soit surtout un organisme de prévention et d'éducation, ont souhaité les jeunes. Ceux-ci remarquent également qu'il n'est pas facile de mettre en pratique les principes de l'organisme, principes qu'ils épousent d'emblée.

Pour les alcooliques qui sont traités ayant 18 ans de moyenne d'âge, la situation est critique. Le mouvement cherchera donc à dépister davantage l'alcoolisme, et à faire du travail personnel auprès de ceux qui en auraient besoin.

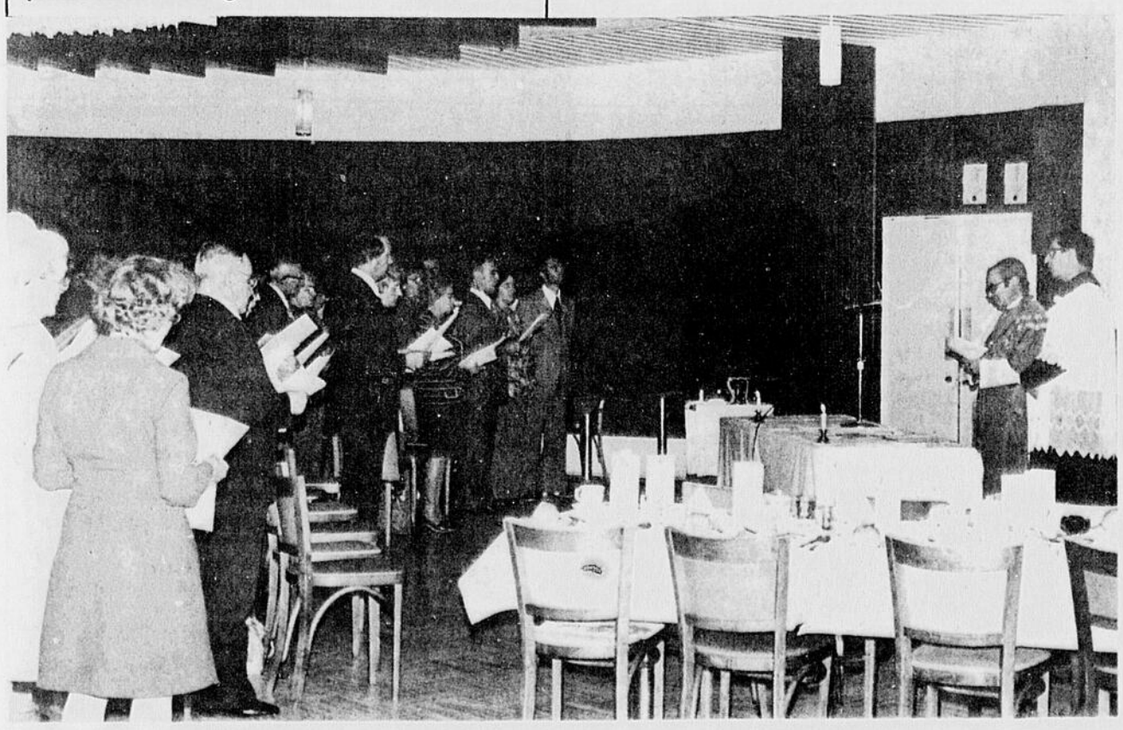
Une résolution sera envoyée au ministre Marc Lalonde pour le féliciter d'avoir dit aux brasseurs du Canada leur vérité sur la publicité télévisés. Une autre résolution sera envoyée au CRTC, le priant de changer ses règlements pour défendre cette publicité de la bière, "qui incite à boire".

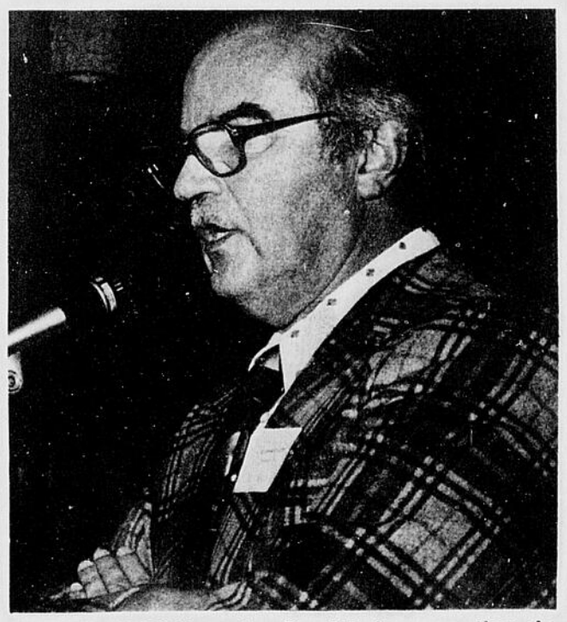
"Vis sobrement, ton bonheur en dépend," thème du congrès, devrait pouvoir motiver les membres, qui doivent compenser par la qualité, les effectifs de Sobriété du Canada, autrefois Lacordaire ayant baissé. Cette conclusion est celle aussi de Mgr Roch Pedneault, co-président d'honneur du congrès.



M. WELLIE HARVEY, président réélu

MGR PEDNEAULT — Les congressistes de Sobriété-Canada ont participé à une messe qu'est venu dire Mgr Roch Pedneault.





PARC NATIONAL — Le Comité de promotion du parc national aurait bien voulu obtenir des personnes présentes au colloque une résolution d'appui. L'indifférence, quand ce n'est pas l'opposition franche de certains au projet ont fait échouer la manoeuvre. Jean-Marie Couet, de l'UPA, a proposé qu'un réseau de parcs provinciaux accompagne le parc national.

JEAN-CLAUDE GERVAIS
Votre vie nous tient à coeur.
ASSURANCE-VIE
ASSURANCE COLLECTIVE
PLAN ENREGISTRE D'EPARGNE RETRAITE
BUREAU 549-5161
RESIDENCE 549-2794
La Mutuelle du Canada 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

Distinction du "Vilas"
un magasin de meubles avec décoratrice au même palier que ceux des grands centres
POTVIN TREMBLAY meubles
chicoutimi boul talbot

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les régions éloignées servent d'otages au ministre l'Allier

La décision rendue la semaine dernière par la Régie des services publics du Québec relativement à la câblodistribution dans les territoires de Matane, Mont-Joli, Rimouski ainsi que dans la Vallée de la Matapédia laisse clairement entrevoir que le gouvernement du Québec a transporté son problème de juridiction dans ce domaine à l'entreprise privée et ce, au détriment des populations des régions éloignées des grands centres.

Rappelons tout d'abord qu'en avril dernier, le Conseil de la radio et de la télévision canadienne accordait à M. François Dionne, un homme d'affaires de Matane, un permis de câblodiffuseur pour desservir les territoires de Matane, Rimouski, Mont-Joli et une partie de la Vallée de la Matapédia, tel que spécifié d'ailleurs dans sa demande.

Par ailleurs, la Régie des services publics du Québec réduisait, la semaine dernière, le territoire décrété par le CRTC, au secteur de Matane et de la Vallée de la Matapédia, alors que le permis d'exploitation pour les secteurs de Rimouski et de Mont-Joli passait aux mains d'un promoteur de Rimouski, M. Raymond D'Auteuil.

Rappelons que M. D'Auteuil n'avait pas encore formulé de demande de permis au CRTC, s'adressant d'abord à la Régie des services publics du Québec où il avait réclamé le droit de fournir le service de la câblodiffusion pour le secteur de Rimouski seulement. Selon nos renseignements, la Régie a alors ajouté à son permis le secteur de Mont-Joli qui n'avait pas été réclamé par le promoteur, M. D'Auteuil.

Cette fois, les cartes sont véritablement mêlées et on a l'impression, sans aller au fond des choses, que le gouvernement du Québec qui a tout simplement échoué dans ses négociations avec Ottawa concernant le partage de juridiction dans le domaine de la câblodiffusion, se sert de l'entreprise privée pour régler son problème.

Les faits sont là: d'un côté le CRTC, une institution fédérale, accorde un permis pour un territoire donné et d'autre part, la Régie des services publics du Québec, une régie provinciale, réduit considérablement ce territoire pour le diviser entre deux entreprises de câblodiffuseurs. Qu'arrivera-t-il?

Il est bien entendu que M. François Dionne, détenteur d'un permis du CRTC, contestera vigoureusement la décision de la Régie des services publics du Québec. Et il en est de même pour le CRTC qui s'attend à ce que ses décisions soient respectées intégralement sur tout le territoire où il a juridiction, c'est-à-dire le Canada tout entier, y compris les provinces.

Il est curieux de constater que c'est la première fois, depuis que la Régie accorde des ordonnances dans ce domaine, que ses décisions ne concordent pas avec celles du CRTC.

En tant que citoyen d'une région éloignée des grands centres, région pilote comme celle du Bas Saint-Laurent, visée par tout le monde pour faire ses expériences, nous aurions plutôt préféré que la Régie amende le permis d'une société comme celle de Télé-Intercité qui exploitera un troisième réseau de langue française au Québec, que de choisir un petit câblodiffuseur de Matane. Nous ne savons si la Régie des services publics a rendu sa décision quant à la demande de permis de Télé-Intercité, mais si elle veut s'amuser à jouer dans les affaires de l'entreprise représentée par M. Franklin Delaney, ancien secrétaire d'ailleurs du CRTC, les réactions seront plutôt violentes et les poursuites ne se feront pas attendre. Mais, comme dans tous les autres domaines, on se sert plutôt des régions dites "pilotes", éloignées du principal centre de décision, pour frapper aussi bas.

Et si la Régie continue à s'aventurer dans cette nouvelle voie, qu'arrivera-t-il, chez nous, des permis accordés par le CRTC aux câblodiffuseurs locaux Télé-Sag et l'entreprise dirigée par Me Jean-Marc Morency, d'Alma, qui veulent donner à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean un service auquel ils ont droit depuis plusieurs années?

On est en droit de se demander si la Régie des services publics du Québec redivisera le territoire obligeant ces deux entreprises à s'engager elles aussi dans un débat juridique interminable pour essayer de régler un problème où le gouvernement du Québec par l'entremise de son ministre Jean-Paul L'Allier n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante.

Nous refusons de croire que la Régie est de connivence avec le gouvernement libéral de M. Bourassa, mais des situations comme celles qui existent présentement dans le Bas Saint-Laurent nous laissent très songeurs quant à l'avenir de la câblodiffusion au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

D'ailleurs, comme à Rimouski, Mont-Joli et Matane, les populations de Chicoutimi, Jonquière, Arvida et Kénogami, de même qu'Alma ont aussi droit à des services complets de câblodiffusion que des villes comme Montréal et Québec où de tels services sont dispensés depuis près d'une dizaine d'années. Et quels services! Le CRTC n'a pas hésité à leur accorder des permis pour que les téléspectateurs de ces grands centres puissent jouir de la majorité des émissions des grands canaux canadiens et surtout américains. Pour une région comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le CRTC a été très prudent en accordant le droit de transmissions de quelques réseaux au début, quitte à reviser sa position plus tard obligeant les promoteurs à "faire la parade" encore d'ici quelques années pour que le service donné à la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean soit au même diapason que celui des autres régions plus populeuses.

Nous sommes assurés que l'entreprise privée et les populations éloignées des grands centres n'ont pas l'intention de jouer longtemps ce "petit jeu" et servir d'otages au gouvernement provincial pour régler ses problèmes de juridiction dans le domaine de la câblodiffusion, problèmes qui relèvent définitivement de la POLITIQUE.

Denis TREMBLAY

OPINION DES AUTRES

La désobéissance civile s'instaure au Québec

Le Parlement et les législatures provinciales du Canada — élus par le peuple — font les lois. Les tribunaux font respecter les lois telles qu'elles sont écrites. Si un amendement est apporté à une loi, il vient de représentants élus de la population.

Le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, M. Jules Deschênes, a décidé de passer outre à ce fondement de la loi et il a refusé de respecter une loi adoptée par les représentants élus de la population. Ce faisant, il a usurpé l'autorité des députés.

Le juge a exprimé l'opinion que le nombre de personnes impliquées dans le conflit, c'est-à-dire les grévistes, qui étaient au nombre de 1,600, était assez considérable pour rendre impraticable l'application de loi, laquelle prévoit une amende maximum de $50,000 par jour pour le syndicat, et l'emprisonnement pour les syndiqués pris individuellement. "Non, a-t-il affirmé, ce genre de conflit socio-économique ne pourra pas être résolu de cette façon, même si le conflit en question a tout d'abord amené une violation de la loi."

Et, dans son jugement, le juge Deschênes a conclu: "Les requêtes de la CTCUM sont inopportunes, dans leur conception, tant du point de vue social que des points de vue judiciaire et politique. Les conséquences qui peuvent en résulter sont dangereuses. Et c'est pour cette raison que les tribunaux doivent refuser d'accorder les injonctions demandées."

Ce qui est plus dangereux, c'est que le juge ait accepté que les grévistes aient violé la loi, se rangeant par là même de leur côté et faillissant à son propre devoir.

Le juge Deschênes aurait pu fort bien rédiger son jugement exactement tel qu'il l'a fait, et sans porter préjudice à la suprématie de la loi, s'il avait conclu en ces termes: "Néanmoins, tant que la loi ne sera pas changée, je dois m'y conformer et, en conséquence, je condamne..."

Ou bien, il aurait pu dire: "En toute conscience, étant donné les circonstances, je ne peux pas appliquer la loi, et, en conséquence, je démissionne."

Mais le juge Deschênes a rejeté la loi et a conservé son poste de juge et ainsi, ayant devant lui les gens qu'il devait faire passer en jugement, il a mis en danger tout le système de droit sur lequel se fonde le Canada. Nous ne sommes pas aux Etats-Unis, où le système est totalement différent, étant bâti sur un système de valeurs qui n'est pas le nôtre, où les facteurs différents s'équilibrant, les tribunaux peuvent modifier la loi à leur gré. Imiter l'exemple des Etats-Unis dans notre système particulier de démocratie serait accepter que les hommes et non pas les législateurs fassent la loi, ce qui inévitablement aboutirait à une tyrannie.

"The Globe and Mail", le 19 septembre.



AU FIL DE LA PENSÉE

AU CONGRES DES MUNICIPALITES

Le Dr Vaillancourt n'a vu personne...

Avis aux municipalités qui retiennent les services de professionnels pour présenter leurs dossiers au ministère: "Je ne veux pas entendre parler de gens qui se promènent... Nous n'avons besoin d'aucun intermédiaire pour faire analyser les dossiers... Je ne vise pas les députés, j'ai le devoir de les consulter pour choisir les priorités". Le Dr. Goldbloom ne pouvait être plus catégorique et pour une fois il a élevé le ton qui trahissait son mécontentement.

A propos de fusion, voici les commentaires du ministre que nous avons notés soigneusement: "Il y a des discussions autour des fusions de régions importantes... Je ne participe pas aux discussions pour la raison qu'à la fin du processus engagé quelqu'un devra faire le point... Agir comme juge pour faire les recommandations au conseil des ministres... Un juge ne peut être partie aux discussions... Il faut mettre l'accent sur la collaboration de tous pour régionaliser les services."

LES INQUIETUDES DU MINISTRE

"La loi n'impose aucune obligation aux municipalités d'avoir un plan directeur, des règlements de zonage et, des règlements de construction, et la loi ne prévoit pas l'approbation nécessaire du gouvernement. Il y a des villes qui ont des plans directeurs et à côté des municipalités qui ne respectent rien... Il y a 1600 municipalités au Québec qui ont des responsabilités conjointes et partagées envers une même clientèle: la population du Québec et ce, avec le gouvernement... Il faut établir le partage, c'est le noeud du problème. Dans ce but il y a la refonte des lois municipales dont la première tranche a été remise à l'Union des municipalités et au Conseil des comtés pour consultation...

1600 municipalités dont 30% groupe 80% de la population, 45% ont un plan directeur, 62% un règlement de zonage, 87 municipalités ont acquis des terrains pour fin industrielle, 14 de ces municipalités n'ont pas vendu un seul pied carré."

Le ministre a conclu qu'il faut un meilleur Modus Vivendi avec les commissions scolaires et qu'il convoquera une conférence provinciale municipale au début de 1975 pour travailler ensemble à la solution des problèmes, examiner les objectifs, analyser le dossier fiscal...

Au début le ministre a souligné qu'il était titulaire des affaires municipales depuis 19 mois: "C'est un travail que j'aime et qui est devenu plus facile..."

Les propos du ministre ont été accueillis par un tonnerre d'applaudissements, c'est debout que l'assistance a manifesté son approbation après avoir écouté religieusement, on aurait pu entendre voler une mouche dans la salle.

J'ai été un peu surpris, au retour du congrès d'entendre ou de lire que le ministre avait jeté une douche d'eau froide sur les "pro-fusionnistes". Il est vrai qu'il y avait le congrès des Optimistes à Chicoutimi en fin de semaine et que nous n'avons pas assisté probablement au même congrès! La vérité nous oblige à préciser que nous n'avons pas vu un seul journaliste du Saguenay ni à la table des journalistes pendant les conférences, ni à la salle de presse mise à leur disposition, ni dans les corridors de la salle du congrès...

Il est d'ailleurs assez significatif que le délégué le plus heureux que nous ayons rencontré après la conférence du ministre était le maire Roger Malaison et le plus déçu et le plus taciturne était, à n'en pas douter, le maire Francis Dufour.

Pour quelques-uns, cette conférence valait à elle seule le déplacement à Montréal.

Henri VAILLANCOURT,
"Le Réveil",
Jonquière.

...mais LE QUOTIDIEN était pourtant là

Dans la dernière livraison de l'hebdomadaire jonquiérois Le Réveil, le préposé à la page éditoriale, le conseiller municipal, Henri Vaillancourt, prétend que les propos sur le regroupement du ministre des Affaires municipales au congrès de l'Union des municipalités du Québec ont été rapportés de travers.

Poussant même plus loin l'outrecuidance, M. Vaillancourt affirme n'y avoir rencontré aucun journaliste du Saguenay. Or comme le représentant du QUOTIDIEN était seul de la presse régionale à ces assises, il se sent évidemment particulièrement visé par les propos sans doute badins de l'impressionniste de Jonquière.

Il est extrêmement facile de prouver que le QUOTIDIEN a rencontré, à Montréal, des représentants de Jonquière, Yvon Dubé et P.-A. Simard, de Kénogami, Roger Malaison, Jules Laferrière, René Dumont, de Chicoutimi, Emile Corneau, Jules Larouche, de Chicoutimi-Nord, Jean-Claude Villeneuve, de Rivière-du-Moulin, Lionel Major, de Roberval, J.-A. Tremblay, de Bagotville, le secrétaire-trésorier, Marc Potvin; sans compter un nombre d'autres dont les noms ne lui reviennent pas à la mémoire. Ces rencontres se sont faites au cours des trois jours qu'a duré le congrès.

Une chose que le sieur Vaillancourt ignore sans doute, car je n'ose imaginer qu'il puisse parler à travers son chapeau, c'est que le ministre Goldbloom a tenu conférence de presse après son discours devant les administrateurs municipaux; et qu'à cette conférence de presse, le représentant du QUOTIDIEN lui a posé plusieurs questions aux implications strictement régionales. Les précisions faites par le ministre alors, et rapportées par le QUOTIDIEN dans son édition du vendredi 20 septembre, n'étaient pas contenues dans le discours beaucoup plus général du repas du midi.

Finalement, car c'est déjà faire bien des honneurs à M. Vaillancourt que de lui répondre, ses impressions sur le "rayonnement" des représentants de Kénogami et la "déception" des Arvidiens ne sont que personnelles, et n'intéressent que lui.

Marc DORE

Nota: le représentant du QUOTIDIEN n'a pas vu M. Vaillancourt ni aux repas-causerie, ni aux ateliers de discussions, ni dans les corridors, ni ailleurs. Il ne prétend pas cependant qu'il n'y était pas.

BILLET

De la musique après toute chose

Le titulaire des Affaires culturelles de notre nouveau gouvernement social-démocrate, dirigé par un homme de gauche, a condescendu à venir dans la région. On le comprend. Maintenant que l'état du Boulevard Talbot ne risque plus d'abîmer les limousines ministérielles, c'est bientôt une pléiade de ministres qui défilera chez nous.

Mais le ministre ne nous a rien dit que nous ne savions déjà, y compris le départ de son conseiller spécial, M. Jean-Noël Tremblay.

M. Hardy nous a redit qu'en principe tous les Québécois avaient également droit d'accéder aux biens culturels mais, qu'en pratique, c'était bien difficile. Il nous a avoué qu'en ce domaine les relations avec Ottawa étaient imprécises. Enfin, il nous a rappelé que le Québec comptait plusieurs musiciens-chômeurs, problème sur lequel son conseiller spécial s'était plus particulièrement penché. Tous des problèmes bien difficiles à régler pour un ministère d'apparat qui n'a qu'un simulacre de budget.

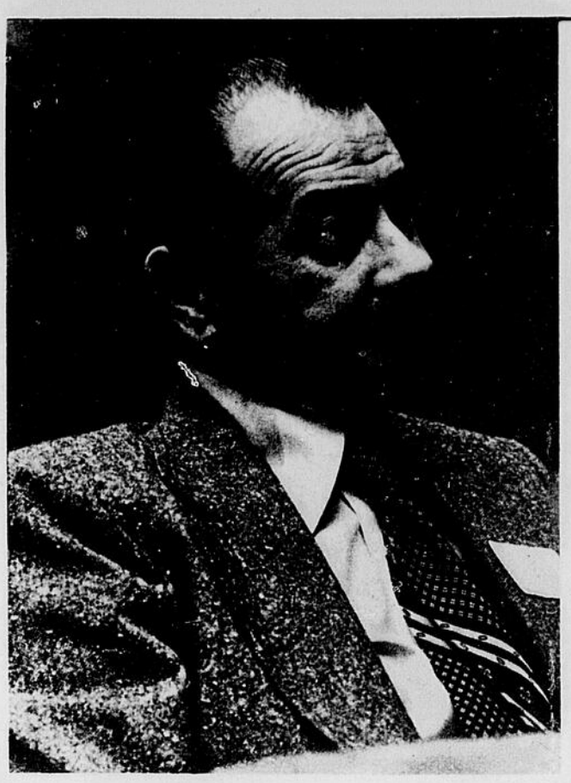
Faut-il se surprendre que nous ayons des musiciens-chômeurs alors que nos orchestres recrutent la majorité de leurs éléments à l'étranger? C'est bon pour le prestige, mais pas pour nos musiciens.

Une suggestion, M. le ministre. Que vous soyez allé ou non en Allemagne, vous savez sans doute que la très grande majorité des villes de l'importance des nôtres possèdent leur orchestre qu'ils ont probablement monté avec les éléments de leurs conservatoires. Plusieurs de ces orchestres, partis de rien, sont devenus mondialement célèbres. Je ne vous les nommerai pas. Vous engagerez un autre conseiller spécial qui en fera le recensement et qui vous donnera la recette allemande qui serait peut-être applicable chez nous.

Mais je ne m'en fais pas avec cette question. Pas plus, du reste, que vous et tous vos prédécesseurs à ce ministère. Nous avons l'éternité devant nous pour bâtir ou détruire notre culture. On a donc le temps.

Puis ce problème ressemble à tous les autres. Si vous me permettez une comparaison, j'en ferai une avec le ministère du Revenu. Ce sont les Montréalais qui ont les revenus; nous on a le ministre.

LE RICANEUR



DIRECTEUR REGIONAL, M. Charles Déry

Les Chevaliers de Colomb organiseront les loisirs des gens du troisième âge

JONQUIERE — Répondant à la demande du ministre des Affaires sociales., M. Claude Forget, les 90,000 chevaliers de Colomb du Québec prendront en charge l'organisation des loisirs pour les personnes âgées.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opération provinciale déclenchée par le ministère des Affaires sociales en vue de mieux répondre aux besoins des personnes âgées vivant au Québec.

Dès cette semaine, un officier d'état de la chevalerie accompagnera Mlle Lise Bacon, ministre d'Etat aux affaires sociales, dans une tournée provinciale d'une durée d'un mois. A cette occasion, ils visiteront les différents centres d'accueil pour personnes âgées afin de déceler les problèmes de cette catégorie d'individus.

Profitant du troisième congrès régional des chevaliers de Colomb du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord, le député d'Etat (président provincial), M. Rodrigue Biron a invité les membres de la chevalerie à s'impliquer davantage sur le plan social.

Selon lui, l'organisation de loisirs pour les personnes âgées permettra aux Chevaliers de Colomb de bien servir leur milieu.

C'est d'ailleurs sous le thème "Servir" que s'est déroulé le congrès régional des chevaliers de Colomb qui avait lieu à la polyvalente de Jonquière, en fin de semaine. Environ 150 personnes ont participé à ces assises.

Parlant de l'avenir de l'organisation des chevaliers de Colomb, le président provincial a expliqué que le mouvement tout en étant moins conservateur se dirigeait vers une action sociale plus efficace.

Le directeur régional des chevaliers de Colomb, M. Charles Déry partage également cet avis: "Nous devons prendre conscience des problèmes du milieu pour s'impliquer en tant que véritables citoyens".

Même si les chevaliers de Colomb demeurent une société secrète, M. Biron n'hésite pas à dire qu'il faudra informer davantage le public sur les activités de la chevalerie.

Depuis les quatre dernières années, le mouvement a connu un regain de vie considérable puisqu'on remarque une augmentation de 25,000 membres dont 12,000, l'an dernier.

Cette année, l'objectif visé au niveau provincial est de 100,000 membres.

FORMATION

Sur le plan régional, les chevaliers de Colomb travailleront principalement pour développer le programme de promotion individuelle et sociale. Ce programme très souvent permet la formation de nouveaux leaders régionaux.

De plus, les membres ne devront pas avoir peur d'afficher leur appartenance à la chevalerie. Ils devront évoluer dans le milieu en tenant compte des principes des chevaliers de Colomb.



PROMOTION SOCIALE — Cent cinquante membres ont assisté au congrès régional des Chevaliers de Colomb. Le président provincial (député d'état, selon le jargon) Rodrigue Biron, à gauche ainsi que M. Yvon Martel, député de district.

Les producteurs de viande de boucherie fondent un syndicat

Les producteurs de boeuf du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont décidé de recourir au syndicalisme pour organiser une mise en marché mieux ordonnée de leur produit, pour une meilleure rentabilité de leur ferme et faire face aux coûts actuels de production.

Ce groupe de producteurs fondait donc mercredi son Syndicat de producteurs de bovins de boucherie du Saguenay-Lac St-Jean et signait aussitôt une requête en constitution de leur syndicat professionnel. Il proposait également, à l'unanimité que son nouveau syndicat de bovins demande l'incorporation d'une fédération provinciale sous le nom de "Fédération des producteurs de bovins du Québec" et s'affilie à la Fédération de l'U.P.A. du Saguenay-Lac-St-Jean.

La fédération provinciale devrait être formée très prochainement, car les éleveurs de bovins s'organisent présentement en syndicats professionnels dans la plupart des régions du Québec.

M. Jean-Marie Tremblay, de Grande-Baie a été élu à la présidence du Syndicat. M. Tremblay agissait jusqu'ici comme président de l'Association des éleveurs de bovins de boucherie du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette association continuera d'opérer, dans la région, pour des fins de promotion des techniques de production de la viande bovine et de développement des races pures. M. Tremblay cumule la présidence du syndicat nouvellement créé et de l'association des éleveurs.

Au syndicat, il sera secondé dans ses efforts par un conseil d'administration de six membres. M. Jean-Pierre Veilleux de St-Augustin a été nommé vice-président et M. Gaston Baril de St-Méthode, membre de l'exécutif; M. Marcel Boivin, de l'U.P.A. a été diségné comme secrétaire.

Le geste posé mercredi, par les producteurs de viandes bovines constitue une première réaction aux bas prix payés pour leurs produits. Ce geste, si la situation ne se rétablit pas sera certainement suivi par des actions syndicales d'envergure provinciale et également par des actions au niveau de la région. C'est ce que les producteurs demandent à leur nouveau syndicat, car présentement les coûts de production augmentent constamment.

S'enligner pour indexer

Le comité exécutif de la Fédération de l'U.P.A. du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient de décider de passer à l'action syndicale directe face à la situation présente en agriculture alors que les coûts de production montent plus vite que les prix des denrées agricoles au niveau de la ferme.

L'objectif visé par les cultivateurs est l'obtention de prix basé sur leurs coûts réels de production et l'indexation à ces coûts afin de ne pas avoir à recommencer à tous les mois.

La Fédération de l'U.P.A. du Saguenay-Lac-Saint-Jean va harmoniser sa stratégie avec celle de la Confédération de l'U.P.A. et celle des autres fédérations régionales, car c'est un mouvement de protestation d'ensemble qui se dessine.

Tous les producteurs sont touchés par ce problème, mais ce sont les producteurs de boeuf qui sont les plus affectés présentement, particulièrement ceux qu'on appelle les producteurs de boeuf du Québec.

Dans la stratégie de la fédération, une place importante sera accordée à l'information du consommateur afin qu'il vérifie les prix qu'il paye et ceux reçue par le producteur.

NOMINATION



BERNARD BEAUMONT

La maison Gagnon & Frères Meubles de Chicoutimi annonce la nomination de M. Bernard Beaumont, comme vendeur au département des meubles.

M. Beaumont invite sa nombreuse clientèle à venir le rencontrer au département des meubles de Gagnon & Frères Meubles de Chicoutimi. Que ce soit pour l'achat d'ameublement de chambre à coucher de cuisine, de salon, de télévisur, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse.

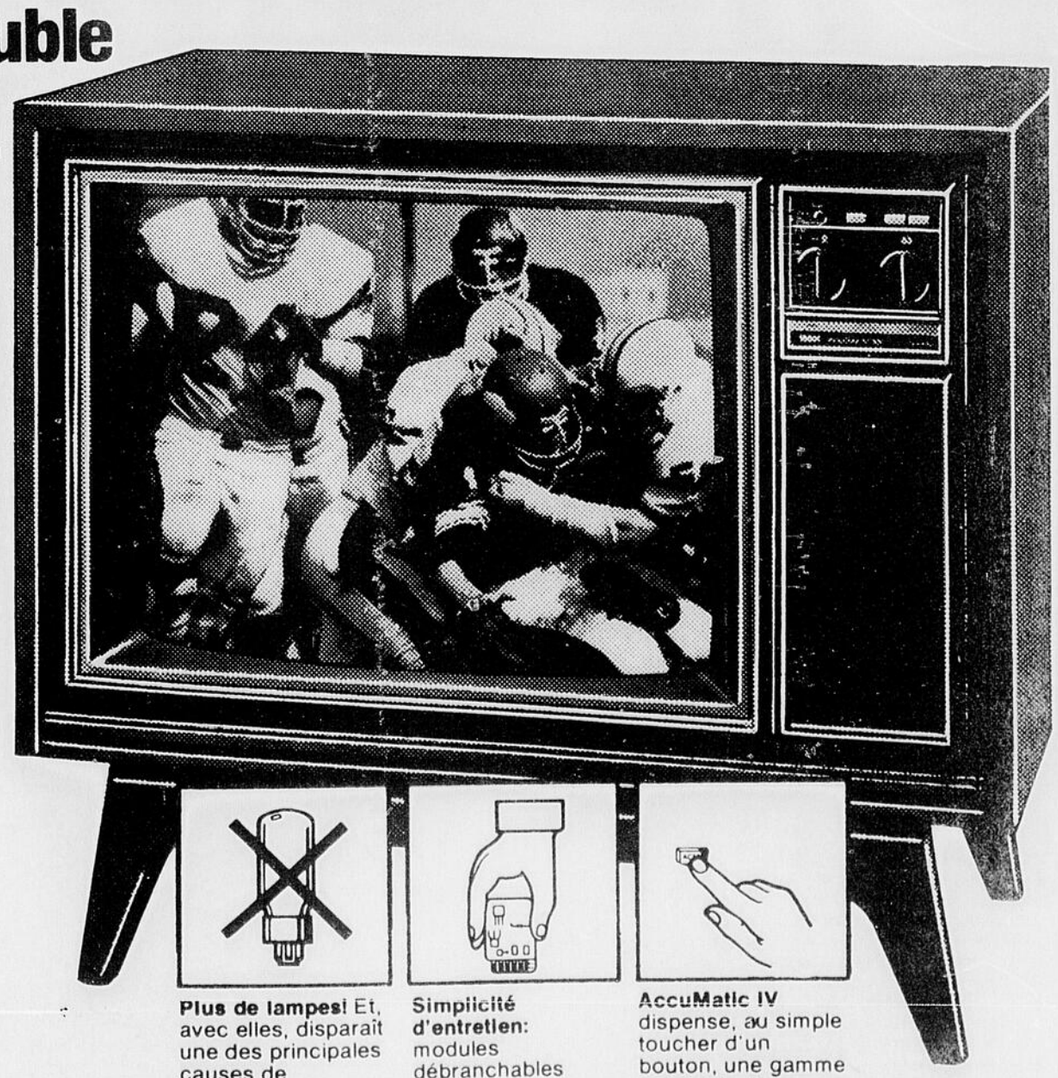
M. Beaumont sera en mesure de vous conseiller avec ses 20 années d'expérience.

gagnon FRERES
Meubles
RUE RACINE — CHICOUTIMI

Grande valeur en AccuColor RCA, XL-100
pendant la



XL-100... COULEUR FIABLE
Télécouleur type meuble transistorisé à 100%... prix intéressant!



- Grand tube image de 26" noir matriciel Super AccuColor
- Châssis de 31,200 volts, transistorisé à 100%
- Modules débranchables pour faciliter l'entretien
- AccuMatic 4 à bouton unique pour régler automatiquement luminosité, contraste, couleurs et nuances
- Accord automatique fin (AFT)
- Image instantanée
- Haut-parleur mixte de 6" pour haute fidélité
- Lignes contemporaines et riche fini noyer

Plus de lampes! Et, avec elles, disparaît une des principales causes de réparation des téléviseurs.

Simplicité d'entretien: modules débranchables AccuCircuit, aisément remplaçables.

AccuMatic IV dispense, au simple toucher d'un bouton, une gamme préréglée de nuances, luminosité et contrastes.

RCA

PARTOUT AU SAGUENAY LAC-ST-JEAN

gagnon FRERES MEUBLES

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

Ensembles d'acrobatie motocycliste

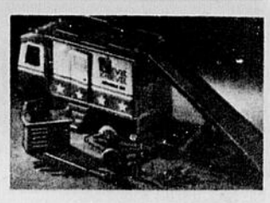


Le fameux Evel Knievel, avec sa moto **14.99**

EVEL KNIEVEL



Evel Knievel s'élance pour effectuer ses sauts vertigineux. Sa motocyclette extraordinaire, entraînée par un moteur gyroscopique, démarre chaque fois en équilibre parfait. Pneus à bonne traction; fourche amortissant les chocs; béquille 2 positions. 8¼ x 2¾ x 4½" h. S'installe dans le lanceur; se remonte pour démarrer. Figurine d'Evel, 7" de haut, en uniforme, avec casque amovible. En plastique.
492 528 016—Chacun 14.99



Fourgon-caravane d'Evel **13.99**
Un camion équipé pour loger Evel et sa moto. Comprend: remorque, bidon à essence, boîte avec outils, cric pour moto, extincteur et fauteuil de repos. Rampe 3 pièces, permettant à Evel de sauter par-dessus le fourgon. Panneau latéral amovible pour voir le salon de repos et les accessoires à l'intérieur. 17 x 9 x 12" h. Figurine, moto, voir à gauche.
492 528 017—En plastique. Chacun 13.99

POUR NOEL

Evel Knievel a raté son exploit de sauter par-dessus le canyon, au Colorado, mais il s'est quand même enrichi de $15 millions. Et c'est loin d'être terminé. Les Américains sont habiles à créer des vedettes qui n'en sont pas. Maintenant, ne soyez pas surpris si vos enfants demandent à Noël cet ensemble d'acrobatie motocycliste qui sera vendu dans la plupart des magasins de la région d'articles de jouets, dès cet automne.

INVITE AU BRITISH COUNCIL

Le professeur André Francoeur, biologiste du Département des sciences pures de l'Université du Québec à Chicoutimi, effectue présentement un séjour de recherche en Angleterre, invité du British Council et grâce à une subvention du Conseil national de recherche du Canada.

Pendant les cinq semaines que durera ce séjour, M. Francoeur fera des recherches sur la systématique, l'écologie et la biogéographie des espèces de fourmis des genres **Formica** et **Myrmica.**

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

La population régionale sera sollicitée, au cours du mois d'octobre, pour souscrire à la campagne annuelle de l'Association des paraplégiques et handicapés du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Selon le secrétaire-trésorier de l'association, M. Maurice Gilbert, de Saint-Coeur-de-Marie, l'objectif de la campagne sera de $20,000. L'an passé, on avait recueilli $14,000. L'argent reçu des souscripteurs servira à l'organisation des sports et des loisirs des membres. Aux souscripteurs de $1 et plus, on offrira un stylo à bille ou un porte-clés. M. Gilbert précise que la population ne doit pas confondre son association avec celle s'occupant de la paralysie cérébrale.

CHERCHEURS DE L'ALCAN

Une équipe de chercheurs de l'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean a vu ses efforts récompensés lors du symposium organisé par la Fédération internationale des contrôles automatiques (IFAC), à Manchester, en Angleterre.

Une attention particulière fut accordée au travail que présentaient les représentants de l'équipe, MM. Dale Retallack et Jean-Pierre Riffaud, de la division du génie et de l'informatique.

Le document portait sur la mise en application d'un "contrôleur multivariable" adapté à la production de la cryolithe!

SEJOUR EN FLORIDE



Cette équipe de la Base de Bagotville revient d'un séjour en Floride. Elle était une des quatre équipes du Commandement de la défense aérienne du Canada à se mesurer à 24 formations américaines, pour une compétition de chargement d'armes.

La délégation de Bagotville était formée du sergent J.-A. Savoie, le caporal M. Houle, le caporal-chef R. Roya et le caporal R.-N. Richard.

C'est la première fois, cette année, que des Canadiens participent à cette compétition qui a pour but de récompenser les performances jugées supérieures, d'élever le niveau général des normes d'excellence professionnelle et de stimuler l'esprit de compétition.

Les organismes familiaux favorisent la création de tribunaux de la famille

par Christiane LAFORGE

CHICOUTIMI — Les Organismes familiaux associés du Québec se sont prononcés en faveur des tribunaux familiaux, en fin de semaine à Chicoutimi, lors de la réunion du conseil d'administration. Un document sera envoyé à cet effet au ministère concerné au nom des 80,000 familles que l'OFAQ représente.

Le même conseil s'est également prononcé sur le dossier scolaire cumulatif dont ils acceptent le principe académique, s'opposant toutefois à ce que ce dossier contienne des données sur la personnalité, le caractère et la conduite de l'enfant.

Réunis pour la première fois à l'extérieur de Montréal, le conseil d'administration de l'OFAQ met en pratique ainsi sa nouvelle politique qui tente à rencontrer davantage les fédérations régionales. Ils se déplaceront donc à l'avenir d'une région à l'autre, Chicoutimi étant la première étape de leur périple.

L'OFAQ qui regroupe neuf fédérations et organismes familiaux différents existe dans le but premier de contribuer à l'établissement d'une véritable politique familiale au Québec.

Outre la sensibilisation des milieux sociaux cette association s'adresse régulièrement au gouvernement auquel des mémoires, des dossiers sont soumis, parfois avec résultats concrets.

Concernant la chambre de la famille, dont le dossier a demandé plusieurs mois d'étude l'OFAQ est d'avis que, en raison de ses particularités religieuses, civiles, sociales et éducatives, le Québec doit être considéré comme souverain dans l'établissement de sa propre juridiction en droit familial.

La chambre de la famille exercerait sa compétence dans les domaines suivants: mariages, droits conjugaux, séparation, divorce, tout ce qui concerne l'enfant, les donations aux veufs, les délits de nature pénale entre époux, la délinquance. Elle sera à vocation globale et son travail s'effectuera dans le respect des personnes et de la famille.

Ses juges seront exceptionnellement bien formés à la pratique de leur profession.



OFAQ — Le Conseil d'administration des organismes familiaux associés se compose, de gauche à droite, de M. Paul Bazinet, J.-M. Lamy, Léo Monet, Mme Rita Paquet, M. H. Girard et Mme D. Laporte-Dubuc.

RENDEZ-VOUS

ALMA

SERENA — Remettez-vous en question votre méthode de régulation des naissances? Aimeriez-vous avoir un enseignement complet sur les moyens actuels de planification familiale? Recherchez-vous une grossesse? SERENA "Service de régulation des naissances" met à la disposition des couples, des individus et des groupes, un service continuel d'appels téléphoniques, d'accueil à domicile et d'enseignement public. Si vous êtes intéressés à recevoir plus d'informations, prière de téléphoner aux numéros suivants: Chicoutimi-La Baie: 549-8892 et 544-4145, Dolbeau-Mistassini: 276-1864, Jonquière-Kénogami-Arvida: 542-3982, Roberval-St-Félicien: 275-3514, Alma: 349-2529.

ARVIDA

CLUB AMITIE — Tous les membres du Club amitié d'Arvida anciens et nouveaux sont invités à venir jouer aux cartes, mercredi, le 2 octobre, à 1h. 30, au sous-sol de l'église Sainte-Thérèse.

CLUB OPTIMISTE JAK — Le souper hebdomadaire du Club optimiste JAK aura lieu lundi, le 30 septembre, à 6h. 30 p.m., hôtel Jean-Dequen.

CHICOUTIMI

CLUB KIWANIS — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis de Chicoutimi aura lieu lundi, le 30 septembre, à 18h. 30, à l'hôtel Chicoutimi.

CLUB OPTIMISTE — Le souper hebdomadaire du Club optimiste de Chicoutimi aura lieu lundi, le 30 septembre, à 18h. 30, à l'hôtel Chicoutimi.

KENOGAMI

CLUB RICHELIEU — Le souper hebdomadaire du Club Richelieu de Kénogami aura lieu mardi, le 1er octobre, à 6h. 15 p.m., au motel Richelieu, route 170.

CLUB SOCIAL — Le Club social de Kénogami invite tous ses membres et leurs amis aux après-midi de variétés tels le tricot, dard, etc., mercredi le 2 octobre, de 1h. 30 à 4 hres, au Carrefour, rue Bourassa à Kénogami.

CLINIQUE DU 1er OCTOBRE

CHICOUTIMI, clinique de radiographies pulmonaires à l'unité sanitaire de 9 hres à 11h. 30 et 1h. 30 à 4 hres.

GRANDE-BAIE, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à la salle paroissiale de 2 à 3 hres.

NORMANDIN, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'hôtel de ville, à 14 hres.

ST-JOACHIM, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole au sous-sol de l'église de 2 à 3 hres.

ST-METHODE, clinique d.c.t., polio, rougeole et rubéole à l'hôtel de ville, à 15h. 30.

N.B., clinique de vaccination pour les voyageurs à l'unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9h. 30 à 11h. 30 a.m..

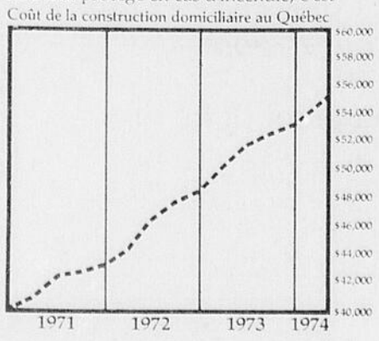
N.B., clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc. le mardi et le jeudi de 9h. à 11h. a.m.. Entrée: portes des cliniques externes, tél.: 549-2195, local 316.



Vous êtes propriétaire. Et vous êtes sûrement content de voir grimper la valeur foncière de votre maison. Alors, ne jouez pas avec le feu. Surtout en cette période d'inflation spectaculaire.

Etre mal protégé en cas d'incendie, c'est jouer avec le feu. Bien sûr, vous avez une assurance-incendie. Mais tient-elle compte de l'énorme augmentation du coût de la construction? C'est cette augmentation qu'il vous faudrait supporter si vous aviez à reconstruire votre maison.

Coût de la construction domiciliaire au Québec



Depuis 1971, le coût de la construction, matériaux et main-d'oeuvre, a augmenté de 37,9% au Québec, 40% en Ontario et 48,5% dans les provinces de l'Atlantique.

Pour protéger au maximum la valeur de votre maison, consultez votre courtier ou votre agent et étudiez avec lui votre police d'assurance actuelle. C'est ce qu'il faut faire si vous voulez dormir sur vos deux oreilles.

Le Bureau d'Assurance du Canada a rédigé deux dépliants pour vous aider à protéger l'argent que vous avez investi dans votre maison.

"Vos assurances-habitation tiendront-elles le coup contre l'inflation?" vous indique les points à considérer pour déterminer le montant de votre assurance-habitation en fonction du marché actuel. "Soixante façons de prévenir l'incendie chez vous", donne la liste des dangers d'incendie qui menacent votre foyer. Vérifiez-la article par article, pour éliminer ces dangers dans toute la mesure du possible.

Ces dépliants vous sont offerts gratuitement. Pour les recevoir, écrivez au Bureau d'Assurance du Canada. Aucun démarcheur ne vous approchera.

Nous ne souhaitons pas que le feu prenne chez vous. Mais si cela devait arriver, nous aimerions qu'au moins votre assurance vous protège convenablement. En somme, ne jouez pas avec le feu si vous ne voulez pas avoir à emprunter des milliers de dollars pour vous faire construire une nouvelle maison.

Bureau d'Assurance du Canada

BAC

1080, Côte du Beaver Hall, Montréal, (Québec) H2Z 1S8

Bientôt

"La loi 22 a été adoptée pour éliminer les séparatistes" Le député Gratton

AYLMER (PC) — Selon le député libéral de Gatineau, la loi 22 sur la langue officielle au Québec a été adoptée pour "éliminer les séparatistes".

S'adressant à environ 80 anglicans, dans une vieille église d'Aylmer, dimanche, M. Michel Gratton a rappelé que 30 pour cent des Québécois avaient voté en faveur du Parti québécois, à la dernière élection provinciale, et que leur choix avait été "motivé par une question de langue".

Le gouvernement, a-t-il poursuivi, devait faire quelque chose, au moment où la population francophone diminuait continuellement.

"Le Parti québécois, a-t-il dit, prétend que la séparation du Québec est la seule façon d'assurer la survivance culturelle. Le Parti libéral doit offrir une autre solution valide. Le Québec a toujours sauvegardé les droits des minorités. Avec la loi 22, nous continuons cette tradition."

M. Gratton a ajouté: "Nous avons adopté l'attitude opposée à celle du Parti québécois. Nous avons assuré la prédominance du français sans nuire à l'anglais."

Le député de Gatineau a souligné que "les parents pouvaient toujours choisir la langue d'enseignement de leurs enfants".

"Tout ce qu'a fait la loi 22, c'est d'ajouter qu'un enfant devait avoir une connaissance suffisante de la langue d'enseignement qu'il désirait recevoir."

AU MANITOBA

M. Gratton a répondu à ceux qui prétendent que le Québec n'avait pas le droit de légiférer sur une question de langue que le précédent avait déjà été créé au Manitoba qui, en 1890, a déclaré l'anglais comme seule langue officielle.

"Le Québec est seul, a-t-il dit, à avoir la responsabilité d'assurer la survivance du français. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, à l'article 93, n'offre des garanties qu'à la religion catholique et à un système d'écoles séparées. On ne parle pas de l'anglais ou du français.

"La loi 22 rend légaux les privilèges et la tradition qui ont toujours existé pour les anglophones du Québec."

M. Gratton a terminé en assurant les anglophones d'Aylmer, qui représentent environ 50 pour cent de la population, qu'ils n'auront aucune difficulté à avoir plus d'écoles lorsque le besoin s'en fera sentir.

Deux fois plus de participants que prévu au congrès des mathématiciens

Par
Jacques DUBUC

Chicoutimi — Il est facile de dire que le 17ième congrès de l'Association des mathématiques du Québec, tenu à Chicoutimi en fin de semaine, fut le plus réussi des dernières années.

Plus de 500 inscriptions, une très forte participation aux différentes activitées et la preuve tangible de ce bilan positif, selon M. Gilles Desrochers, président de ce congrès, réside dans la difficulté que les congressistes ont eu à se quitter hier après-midi.

Bien qu'il soit un peu tôt selon M. Desrochers pour faire un bilan des activités d'une manière exhautive, il est indiscutable que l'expérience de mêler des scientifiques des mathématiques à des spécialistes d'autres disciplines a été pour le congrès une richesse inestimable.

Comme on le sait, le thème de ce congrès "Présence et pertinence des mathématiques dans l'industrie, le quotidien, la culture, l'enseignement".

Les organisateurs du congrès s'étaient fixés un but quant à l'utilisation des ordinateurs et ce d'une manière générale. Il semble par ailleurs que les consoles mises à la disposition des congressistes n'ont pas retenu l'attention anticipée. Un manque d'intérêt, apathie, ou encore l'innovation dans les autres ateliers, sont les hypothèses retenues. M. Desrochers se refuse pour le moment à donner une réponse définitive, préférant attendre les résultats de l'enquête menée auprès des congressistes à la clôture du congrès. Un questionnaire a été remis à plus de 200 participants afin d'obtenir leurs commentaires sur le déroulement du congrès.

Quoiqu'il en soit: de la conférence d'ouverture (objectifs de l'enseignement des mathématiques aux niveaux élémentaires, secondaires et collégial), de la communication de Howard F. Fehr (responsable sur un plan de recherche en mathématique moderne donné dans les écoles) en passant par le rappel historique des origines d'occupation du territoire du Royaume du Saguenay par Mgr Victor Tremblay, le congrès revet un succès tant par l'intérêt suscité, que la participation remarquée.

Un congrès donc aux yeux des organisateurs ou l'on a su associer activités sociales et recherches sur les mathématiques.



NOUVEAU DEPUTE — Le révérend Andy Hogan deviendra le premier prête catholique a siéger au Parlement canadien, alors que s'ouvre la session, à Ottawa. Le nouveau député de Cap-Breton-Richmond siège sous l'étiquette néo-démocrate.

Début de session

Le beau temps fixe prédit pour le ciel rouge du Parlement

OTTAWA (PC) — Le trentième Parlement canadien, où le gouvernement jouit d'une confortable majorité, entreprend aujourd'hui sa première session. Les parlementaires y auront fort à faire pour disposer d'abondants projets de loi.

On ne sait pas par ailleurs quel sera le climat de cette première session.

"Nous tenterons d'avoir une attitude non-agressive", a déjà promis un porte-parole du gouvernement.

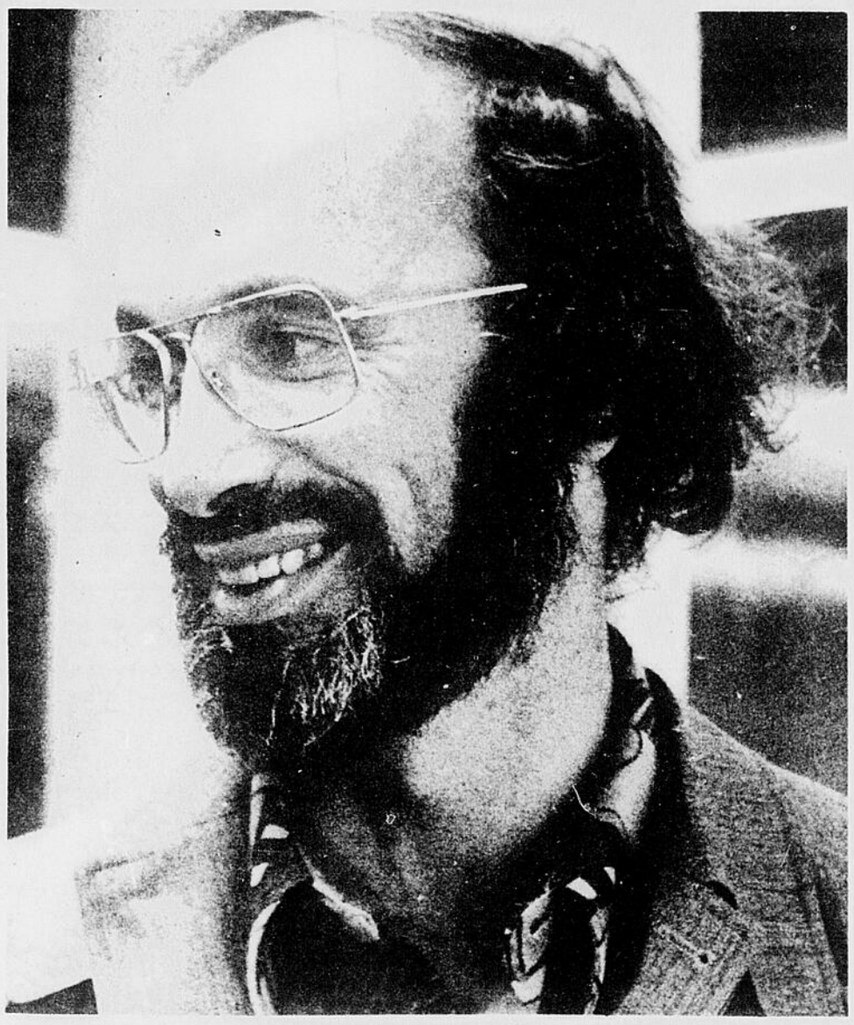
"L'opposition, s'il n'en tient qu'à nous, sera vigoureuse", a promis le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield.

Quelle sera l'attitude de la Chambre en son entier. On ne le saura sans doute qu'au cours des débats relatifs à quelque 45 projets de loi, déjà annoncés dans le Discours du Trône, document qui contient généralement un sommaire des mesures que le gouvernement entend proposer aux Chambres.

Le Discours du Trône, rédigé par le gouvernement, sera lu par M. Bora Laskin, juge-en-chef de la Cour suprême du Canada, qui agit à titre d'administrateur général du pays, en l'absence de M. Jules Léger, retenu par la convalescence.

Le discours sera lu à 15:00 hres dans la salle du Sénat.

Cette cérémonie interviendra quelques heures à peine après que les Communes auront officiellement ratifié la nomination de M. James Jerome, nouvel orateur, porté à ce poste par le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, avec l'apparente bénédiction de l'Opposition.



HEUREUX — M. Gilles Desrochers ne cachait pas sa joie à la clôture du congrès des mathématiciens du Québec, hier après-midi, à Chicoutimi. Des 250 inscriptions prévues, on aura constaté une présence d'environ 500 participants à la conférence de M. Howard Fehr, dimanche matin.

46 morts, au Canada

Sept morts accidentelles au Québec, depuis vendredi

Le week-end a été assombri par 46 morts accidentelles dont 33 dans des accidents de la route.

Un relevé effectué par la Presse canadienne pour la période commençant à 18 heures vendredi, heures locales, et se terminant dans la nuit de dimanche à lundi, indique de plus que huit personnes ont péri dans des incendies, deux par noyade et trois dans divers autres genres d'accidents.

Les 33 victimes de la route de ce week-end, avec 43 autres signalées de lundi à vendredi, portent à 2,938 le total non officiel des personnes qui ont perdu la vie accidentellement sur les routes, au Canada, depuis le début de l'année.

L'Ontario vient en tête du bilan tragique avec 18 morts accidentelles: douze sur ses routes, cinq par les flammes et une survenue lorsqu'un enfant a été renversé par un train.

Le Québec, de son côté, déplore sept morts accidentelles: quatre sur ses routes, une dans un incendie, une par noyade et une survenue quand un homme a été happé par l'hélice d'un avion.

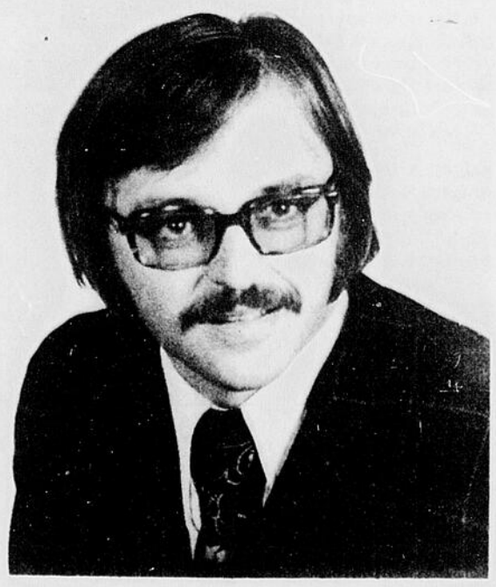
L'Alberta signale également sept morts accidentelles: six sur ses routes et une dans un écrasement d'avion.

Les accidents de la route ont fait, d'autre part, quatre victimes en Colombie-Britannique, trois en Saskatchewan et deux dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

Deux personnes sont mortes accidentellement au Nouveau-Brunswick: une sur les routes de la province et une autre par noyade.

Par ailleurs, deux personnes ont péri par les flammes en Nouvelle-Ecosse.

ARPENTEUR-GEOMETRE



M. CARMEL LABERGE, A.-G.

M. Jean-Marie Lamarre, du bureau d'Arpenteurs-Géomètres, Lamarre et Laberge, de Chicoutimi, a le plaisir d'annoncer à la population que M. Carmel Laberge, A.-G., fait maintenant partie du personnel de son bureau.

M. Laberge est le fils de M. et de Mme Pierre-Maurice Laberge, de Port-Alfred. Il a fait ses études secondaires au collège St-Edouard de Port-Alfred et ses études collégiales au Cégep de Jonquière.

Après avoir obtenu son baccalauréat en sciences appliquées (arpentage) en décembre 1973, il fut admis comme membre de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec en mai 1974.

LAMARRE & LABERGE
ARPENTEURS-GEOMETRES
198, Racine est — CHICOUTIMI — TEL.: 549-8965

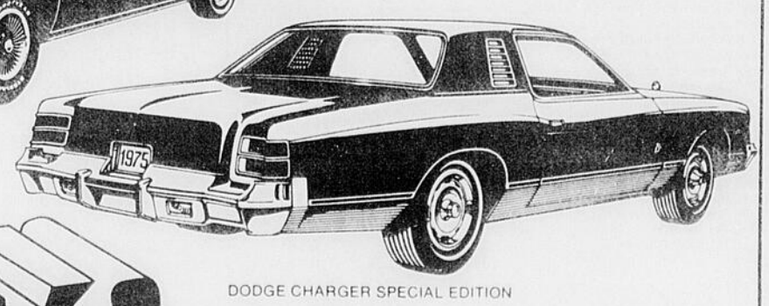
Les modèles Chrysler 75 sont arrivés!

Voici les nouvelles 75. Venez voir la première Chrysler sport, la nouvelle Chrysler Cordoba. C'est une Chrysler de fine taille.
Il y a aussi la Fury Sport, une toute nouvelle intermédiaire de Plymouth et la nouvelle Dodge Charger, appelée Charger Special Edition. Aussi en montre, toute la gamme des voitures Dodge, Plymouth, Chrysler et Imperial 1975.

Nos modèles 75: toute essence, avec ou sans plomb.



PLYMOUTH FURY SPORT



DODGE CHARGER SPECIAL EDITION

Hé! Venez voir!



CHRYSLER CORDOBA

GARAGE MUNGER LTEE
370, RUE ST-DOMINIQUE — JONQUIERE — TEL.: 542-4505

DODGE-PLYMOUTH-CHRYSLER
IMPERIAL SIMCA - SUNBEAM
COLT - CRICKET

ARTS ET SPECTACLES

SAGUENAY AUTOMOBILE Ltée

LUNDI 30 SEPT.

M. CLAUDE BOILY, Directeur général du Cégep de Jonquière, rue St-Jean-Baptiste, Jonquière.

MME HUGUETTE GILBERT, rue Des Bouleaux, Jonquière.

M. BRUNO JEAN, rue Ross, Arvida.

MARDI 1 OCT.

M. GASTON BELISLE, rue St-Henri, Jonquière.

M. PATRICK SIMARD, rue Angres, Jonquière.

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

LUNDI, 30 SEPTEMBRE
CJPM-TV

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
11.00 Jinny (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Adèle (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Les Bananas Split (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 Les Berger (C)
20.00 A la canadienne (C)
20.30 Médecin d'aujourd'hui (C)
21.30 L'univers de Yoland Guérard (C)
22.30 Les nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée (C)
"Tonnerre Apache"

MARDI, 1 OCTOBRE
CJPM-TV

8.45 Les dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
"La millième fenêtre"
11.00 Jinny (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Hockey (C)
Canada-Russie
15.00 Pour vous mesdames (C)
16.15 Santé à l'Horizon (C)
16.30 Robin fusée (C)
17.00 Sam Cade (C)
18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 Hawaii 5-0 (C)
20.30 Hockey (C)
Canada-Russie
22.30 Les nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée

DEMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
237, RUE COLBERT
JONQUIERE.
TELS: 547-9919
547-9990

C.K.R.S.-T.V. Canaux 12-2-4-8-9

LUNDI, 30 SEPTEMBRE
CKRS-TV

8.45 Le prince Saphir (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Les Chiboukis (C)
10.15 Du soleil à cinq cents (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"Jerry Cotton, agent F.B.I."
16.00 Bobino (C)
16.30 Les Egregores (C)
17.00 Daktari (C)
18.00 Cher oncle Bill (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Arsène Lupin (C)
20.00 Les forges de St-Maurice (C)
20.30 Mont-Joye (C)
21.00 Le travail à la chaine (C)
21.31 Marcus Welby (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Télé-mystère
"A communiquer"

MARDI, 1 OCTOBRE
CKRS-TV

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Saturnin et le petit canard (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"Chéri fais-moi peur"
16.00 Bobino (C)
16.30 Nic et Pic (C)
17.00 Daniel Boone (C)
18.00 Prince noir (C)
18.30 information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Nanny (C)
19.30 La p'tite semaine (C)
20.00 Toma (C)
21.00 Rue des Pignons (C)
21.31 Le 60 (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma (C)
"Douze plus un"

PAB-SONIC
Réparation T.V. couleur, stéréo, radio
SPECIAL
stéréo-auto
16% escompte
dépositaire Toshiba.
Tél.: 544-5343
370, BAGOT,
BAGOTVILLE

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE-CKRS

CHERI, FAIS-MOI PEUR (5)

Mardi, 14h.30, Fr. 1958. Comédie de J. Pinoteau avec Darry Cowl, Sophie Daumier et Pierre Mondy. Dans un hôtel de sports d'hiver, un romancier est mêlé à des histoires d'espionnage. Inégal. Nombreux clichés. Quelques bonnes trouvailles. Darry Cowl en bonne forme.

CHICOUTIMI-CJPM

TONNERRE APACHE (4)

Lundi, 23h. E.-U. 1961. Western de J. M. Newman avec Richard Boone, George Hamilton et Luana Patten. Un lieutenant désinvolte entre en conflit avec son commandant. Point de départ original. Intéressant dans l'ensemble. Rythme inégal. Interprétation vigoureuse. Violence.

LA MILLIEME FENETRE (5)

Mardi, 09h.30. Fr. 1960. Comédie satirique de R. Ménégoz ave Pierre Fresnay, Jean-Louis Trintignant et Barbara Lass. Un rentier ne veut pas se laisser exproprier. Aspect documentaire valable. Manque d'unité et de rigueur. Bons interprètes. Sujet à réflexion sur les problèmes d'habitation.

CINEMA

ALMA

Alma
Jusqu'au 3 octobre incl.: "Les assoiffés d'amour" - "Caroline la nymphomane".

Canadien
Jusqu'au 3 octobre incl.: "Joe Kidd" - "Jésus Christ Superstar".

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 3 octobre incl.: "Raspoutine le moine fou" "Monstre de l'espace" - "Les vierges de satan".

CHICOUTIMI

Cartier
Jusqu'au 3 octobre incl.: "Les griffes de la peur" - "Le baiser du vampire" - "Les épouses de Dracula".

Capitol
Jusqu'au 3 octobre incl.: "Aurore l'enfant martyre" - "Mama Dolores".

Impérial
Jusqu'au 3 octobre incl.: "Les choses de l'amour" - "Les invitations dangereuses".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Mais où est donc passée la 7ième compagnie" - "La valise".

Cinéma 2
"Glissements progressifs du plaisir".

Cinéma 3
"Toutes les couleurs du vice" - "La violence est mon métier".

CINE-PARC

Saguenay 1
"La mélodie du bonheur" - "Le dernier Bastion".

Saguenay 2
"Les Charlots font l'Espagne" - "Kid en Kimono".

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 5 octobre incl.: "Délivrance" - "Le mannequin défiguré".

JONQUIERE

Bellevue
Jusqu'au 3 octobre incl.: "Aurore l'enfant martyre" - "Mama Dolores".

Centre
Jusqu'au 3 octobre incl.: "Les choses de l'amour" - "Les invitations dangereuses".

Elysée
Jusqu'au 3 octobre incl.: "Le sang du vampire" - "L'empreinte de Frankenstein" - "La nuit du loup garou".

MISTASSINI

Orphéon
Jusqu'au 3 octobre incl.: "La main de la vengeance" "Frissons diaboliques".

NORMANDIN

Le Foyer
Jusqu'au 30 septembre incl.: "Le ciel et toi" - "Pas de grâce pour le manchot".

Large mosaïque de Chagall

CHICAGO (AP) — Une vaste mosaïque de 75 pieds de long sur plus de 15 pieds de haut de Marc Chagall a été inaugurée dans le centre de Chicago, sur une place proche de la First National Bank.

Chagall se trouve à Chicago depuis la semaine dernière pour y mettre la dernière main.

La mosaïque voisinera avec deux autres chefs-d'oeuvre exposés également en plein air, une structure abstraite de Picasso qui pèse 160 tonnes et qui s'y trouve déjà depuis 1967, et un vaste mobile de Calder, haut de 60 pieds, qui sera inauguré le 25 octobre.

La mosaïque de Chagall, appelée les "Quatre Saisons", représente la vie de l'homme, physique et spirituelle, à ses différentes étapes.

Sa réalisation a été financée par un riche homme d'affaires de Chicago, M. William Wood. Chagall y a travaillé dans l'atelier du Suisse Michel Tharin à Biot.

Elle a nécessité plusieurs centaines de tonnes de pierre et de verre et 350 couleurs différentes. Elle se compose de 128 panneaux d'une surface totale de 3,000 pieds carrés.

Nouveau record de vente

CHICAGO (AP) — "Woman V", une toile du peintre expressionniste américain Willem Dekooning, a été achetée $850,000 par la galerie nationale australienne.

Jamais une oeuvre d'un peintre encore en vie n'avait atteint un tel prix. Le record appartenait jusque là à "la mère et l'enfant de profil", de Picasso, qui avait été vendue de son vivant $532,000.

Willem Dekooning est âgé de 70 ans. Originaire de Hollande, il avait gagné les Etats-Unis en 1926 comme passager clandestin à bord d'un cargo. Il fut naturalisé américain 30 ans plus tard.

"Woman V" appartient à une série de six tableaux peints dans les années 1950. Quatre sont dans des galeries américaines.



WOMAN V

A Saint-Sébastien

"Badlands" remporte la palme

SAINT-SEBASTIEN (AFP) — Le grand prix du Festival international du cinéma de Saint-Sébastien a été attribué au film américain "Badlands" de Terence Malick.

L'interprète masculin du film Martin Sheen, a obtenu le prix de Saint-Sébastien pour la meilleure interprétation masculine, tandis que Sophia Loren, dans "Il Viaggio".

Le voyage de Vittorio de Sica, a obtenu le prix de la meilleure interprétation féminine.

Le prix spécial du jury a été attribué au film argentin "Boquitas Pintadas", le grand prix du court métrage au film cubain "Simparele".

Le jury a, d'autre part, décerné exceptionnellement deux prix dits de la "coquille d'argent" au film français "La femme de Jean" de Yannick Bellon, et à la production polonaise "La porte dans le mur".

Le film mexicain "Presagio" de Luis Alcoriza a reçu une mention spéciale du jury.

Le prix de l'Office international catholique du cinéma a été décerné au film japonais "Jongara" de Koichi Saito.

VIOLENCE

Le film "Badlands", qui reçoit la "gran cooncha de oro", (la grande coquille d'or) a sans aucun doute été le plus violent et mérite le premier prix d'un festival caractérisé, sinon polisé par les films de violence physique. "La femme de Jean" et la production espagnole "Tormento" sont les exceptions dans cette série de 22 films représentant 12 pays.

Au 6ième jour du festival, on comptait plus de 250 morts sur l'écran et les jours suivants devaient aggraver cette hétacombe qui s'est terminée, le dernier jour, par la mort de poulets, bovins et d'une mule achevée à coups de hache dans le dernier film présenté au festival, film mexicain "Presagio".

LE JURY

Le jury international était présidé par l'Américain Nicholas Ray dont l'un des films, au cours de la rétrospective de ses oeuvres, a été interdit par la censure. Les autres membres du jury sont Ben Arbeid (Grande-Bretagne), Vera Belmont (France), Luis Gascal (Espagne), Antonio Grompone (Uruguay), Leo Pestelli (Italie), France Seitz (Allemagne).

Prix Sorrento 1974 va à Geneviève Bujold

NAPLES (AFP) — Les Rencontres internationales du cinéma, qui se sont tenues du 20 au 28 septembre à Sorrente, se sont achevées samedi soir par la remise des prix au Théâtre San Carlo de Naples.

La Sirène d'Or a été attribuée à Norman MacLaren, auteur de nombreux films d'animation. Les Sirènes d'Argent ont été remises aux différents auteurs canadiens présents à Sorrente, parmi lesquels il faut citer Ted Kotcheff, pour son film "The Apprenticeship of Duddy Kravitz", Claude Jutra pour son film "Kamouraska", Gilles Carle pour son oeuvre "La Mort du bûcheron".

Le prix Enzo Fiore a été attribué cette année au metteur en scène Jean-Pierre Lefebvre, pour sa contribution à la promotion internationale du cinéma canadien.

Enfin, Geneviève Bujold reçoit le Prix Sorrente 1974, tandis que l'actrice Denise Filiatrault remporte le prix Roberto Paolella.

Un célèbre clown britannique décède

LONDRES (AFP) — "Coco", l'un des plus célèbres clowns britanniques, de son véritable nom Nicolas Polliakoff, est mort la semaine dernière dans un hôpital de Peterborough.

"Coco" — il avait entre 75 et 85 ans, mais n'avait jamais précisé — avait commencé sa carrière à cinq ans en Ukraine, dans un club d'officiers russes. Engagé dans un cirque britannique en 1929, il devait dès lors parcourir le monde, dans son costume à carreaux avec son nez en balle de ping-pong.

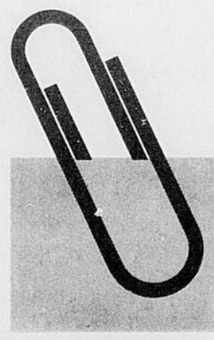
Malgré son âge et bien que handicapé physiquement depuis de nombreuses années à la suite d'un accident d'automobile, il avait fait une nouvelle rentrée, le mois dernier, dans un petit cirque de Bournemouth. C'est au cours d'une représentation qu'il s'était effondré et avait dû être hospitalisé.

"Coco" laisse une veuve, six enfants — presque tous gens de cirque — 24 petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Vous n'avez plus à chercher... vous avez trouvé l'endroit pour obtenir les plus beaux imprimés à meilleur prix!



Consultez l'imprimerie
LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
316, Labrecque —


Bientôt


Ton premier travail te prépare pour L'AVENIR! Si ça t'intéresse appelle-nous
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
POUR LE SAGUENAY: 545-4664
ALMA: 662-7829 — ST-FELICIEN, DOLBEAU, ROBERVAL ET LES ENVIRONS: 679-3832.
(SANS FRAIS)


NOUVEAU... SUR LA SCENE DE LA RADIO REGIONALE
MAINTENANT, UNE ALTERNATIVE:
EN VEDETTE: CFGT 1270 10 000 WATTS
En effet, maintenant à 10,000w., CFGT-1270 peut être capté à peu près partout, de Port-Alfred à Normandin.
CFGT 1270 10,000 WATTS
VOTRE POSTE-PARTOUT AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS
"POSTE-PARTOUT"
Demandez votre "Poste-partout" et écoutez CFGT-1270 pour connaître toutes les règles du concours.
DE NOMBREUX PRIX A GAGNER

Référendum

Les péquistes de Montréal-Centre disent non

MONTREAL (PC) — Les militants péquistes de la région Montréal-Centre ont demandé, dimanche, que le programme du PQ soit amendé pour stipuler qu'il doit y avoir au Québec un seul système d'enseignement public français.

Réunis en congrès régional, les quelque 800 participants ont ainsi convenu de ramener à la surface un débat qui a déjà marqué la jeune histoire du parti.

La question de la langue d'enseignement a dominé les délibérations des premiers congrès du parti.

Jadis, Pierre Bourgault et François Aquin avaient perdu leur bataille au terme d'affrontements spectaculaires contre le président du parti, René Lévesque, qui menaçait de démissionner.

C'est d'ailleurs ce qui avait accéléré leur départ du Parti québécois.

En plus du thème des relations entre les députés et l'exécutif ainsi que celui des modalités d'accession à la souveraineté, la proposition d'un système unique et francophone promet de faire une fois de plus l'objet d'un debat animé au congrès national de novembre prochain à Québec.

La région Montréal-Centre influence couramment les décisions qui se prennent ailleurs dans le parti et cette résolution pourrait indiquer aux autres congrès régionaux la voie à suivre vers le congrès national.

Le système scolaire unique et francophone que propose la région Montréal-Centre comporte par ailleurs certaines dispositions relativement à l'intégration des anglophones. Il sera permis aux étudiants anglophones inscrits dans les cégeps et universités du Québec de terminer leurs cours dans leur langue. Quant aux autres, à savoir les élèves anglophones des niveaux primaire et secondaire, ils devront s'intégrer au secteur francophone dans un délai à déterminer.

La région Montréal-Centre regroupe les militants de dix-sept comtés de l'île de Montréal dont ceux de Lafontaine, Maisonneuve et Saint-Jacques, respectivement représentés à l'Assemblée nationale par les députés Marcel Léger, Robert Burns et Claude Charron. Les congressistes ont adopté un certain nombre d'autres résolutions qui méritent d'être signalées:

— l'atelier de travail portant sur les modalités d'accession à la souveraineté a rejeté le principe du référendum que préconise Claude Morin et qu'appuie depuis la fin de semaine l'exécutif national. En assemblée plénière, les participants ont réexprimé leur voeu que rien de fondamental soit changé à ce chapitre du programme du parti.

— ce congrès de dix-sept comtés a par ailleurs décrété que le Parti québécois doit participer aux élections municipales du 10 novembre à Montréal contre le parti de Jean Drapeau, en appuyant sans réserve la campagne électorale du Rassemblement des citoyens de Montréal.

— les péquistes de Montréal-Centre sont également d'avis que le Québec doit prendre les moyens immédiats pour étendre son rayonnement auprès des autres nations du monde. Ils suggèrent que le Parti québécois envoie un représentant officiel à l'Organisation des Nations-Unies (ONU) avec mission d'établir les relations utiles au devenir du Québec.

— suivant les termes d'une autre résolution adoptée au congrès régional de Montréal-Centre, le programme péquiste devra être encore amendé pour assurer la diffusion des méthodes contraceptives, instaurer des cours d'éducation sexuelle et accorder l'avortement gratuit sur demande.

— au chapitre de l'économique, les congressistes ont formulé deux recommandations: que toute entreprise rentable qui ferme ses portes ou déménage une de ses succursales ou filiales hors du Québec tombe sous le contrôle de la SGF; que les épargnes des Québécois canalisés dans les institutions financières soient majoritairement réinvesties au Québec.

— sur le plan politique, le congrès péquiste a résolu que ni le conseil exécutif du parti, ni le conseil national, n'ont le pouvoir d'entériner une fusion avec une autre formation politique et que seul un congrès national serait habilité à prendre une aussi importante décision.

Pour relancer l'unité

L'exécutif et l'aile parlementaire se rencontreront à tous les deux mois

MONTREAL (PC) — Au terme d'une réunion à huis clos, tenue au cours du week-end à Sainte-Anne de Sorel, les dirigeants du Parti québécois ont insisté, dimanche, sur le texte d'une proposition, adoptée à l'unanimité, qui définit les modalités d'accession à l'indépendance.

Les représentants de l'aile parlementaire et du conseil exécutif du PQ se sont adressés d'abord à des militants de Montréa-Centre, qui tenaient un congrès régional, puis à des journalistes, au cours d'une conférence de presse.

Mais, sur les problèmes de partage des pouvoirs et d'exercice du leadership qui divisaient les députés et les dirigeants du Parti, le président, les élus et les autres membres du Bureau, apparemment réconciliés à la suite de leurs débats publics, se sont bornés à dire qu'une "amorce de reprise très encourageante avait été faite de ce côté", mais qu'il serait prématuré "d'entrer maintenant dans les détails".

S'adressant aux délégués du congrès péquiste de Montréal-Centre, M. Lévesque a rappelé l'existence "d'un problème évident de relations et de climat qui s'était dégradé". En deux jours, "une amorce très encourageante" a été entreprise; il reste encore à la compléter et à l'éprouver, a dit le président du Parti, qui a été accueilli par une longue ovation dans la salle du congrès.

Il a précisé que les participants à la réunion de Sorel "une sorte de Lac-à-l'épaule près d'une marine" ont mis en place "des mécanisme" bien que ce mot lui paraisse un peu fort, ou plutôt "des façons de travailler ensemble permettant de mieux s'entendre".

Désormais, a-t-il annoncé, les dirigeants du Parti et les parlementaires tiendront des réunions au moins tous les deux mois. "Cela devient même salutaire".

Toutefois, les discussions sur le partage des pouvoirs —question que M. Lévesque a jugé centrale et capitale lors d'une conférence de presse qu'il donnait le 13 septembre— ne sont pas terminées, a-t-il répondu aux journalistes qui l'interrogeaient sur ce point particulier.

Pour sa part, M. Robert Burns, leader du Parti à l'Assemblée, invité à dire s'il pensait toujours que M. Lévesque devrait se faire élire à l'Assemblée nationale pour raffermir son leadership, a répondu que la réunion du week-end ne l'a pas fait changer d'avis à ce sujet, qu'il croit toujours que M. Lévesque devrait être présent au Parlement.

Mais, a-t-il ajouté, "le vrai problème n'est pas là".

"Le vrai problème, c'est celui de la distance qui s'est créée entre les parlementaires et l'Exécutif. Or, nous avons mis en place à Sorel des moyens qui empêcheront cet écart de s'élargir, et même qui permettront de corriger la situation. Nous nous sommes aperçus à temps de cela."

Au sujet de la conception de l'organisation électorale qui opposait M. Marcel Léger à M.Lévesque, les réponses ont été laconiques, presque évasives. Le président a simplement rappelé qu'un comité de 10 personnes avait été créé lors de la réunion du Conseil national du 7 septembre à Mont-Joli, qu'un rapport sera soumis au Conseil exécutif et au Conseil national. Il s'agit principalement, a ajouté M .Lévesque, "d'un plan d'action au sens large, de l'organisation de la pénétration du Parti".

D'autre part, le chef du Parti québécois a fait savoir que les participants à la réunion de Sorel ont redéfini les buts du Parti québécois.

Le Parti québécois, a-t-on convenu, "doit continuer et relancer la promotion de l'indépendance du Québec". En deuxième lieu, la réunion de Sorel reconnaît que le Parti "axe son travail sur la démonstration des solutions que nous avons à proposer" et qu'il poursuit sa lutte contre le gouvernement en place, "ses faiblesses et sa corruption".

L'adoption de ce texte, en apparence anodin, indique que l'action à court terme, de caractère électoral et parlementaire, de même que les soucis d'organisation, ne doivent pas faire oublier aux militants, à tous les niveaux, les grands idéaux du Parti sans lesquels le PQ risquerait de devenir une organisation de cadres et de machines.



RENE LEVESQUE

Un pionnier du CS qui décède

MONTREAL (PC) — Le pionnier du mouvement du Crédit social au Québec, M. Louis Even, est décédé à Montréal vendredi, à l'âge de 89 ans.

M. Even avait fondé le journal Vers Demain vers 1939, de même que le groupe appelé Les Pélerins de Saint-Michel et celui des Bérets blancs.

Les funérailles auront lieu mardi à Rougemont.

Accusations portées contre deux policiers

SHERBROOKE (PC) — Un professeur de droit constitutionnel à l'Université de Sherbrooke a annoncé son intention, dimanche, de porter des accusations de voies de fait contre deux policiers de Sherbrooke, qui prétendent l'avoir vu conduire sa voiture en état d'ébriété.

Me Pierre Germain, 33 ans, a raconté à un journaliste de "La Tribune" qu'il avait été poursuivi par une voiture de patrouille, dans la nuit de samedi, après avoir brûlé un feu rouge.

En arrivant chez lui, il aurait reçu un coup de poing au visage et il aurait perdu connaissance. Menotté et conduit au poste de police, il aurait refusé de subir l'épreuve de l'alcootest.

Saignant de la bouche, il se fit alors conduire à l'hôpital, pour retourner à la maison après avoir reçu les premiers soins.

Devant comparaître, mardi, sous l'accusation d'avoir conduit sa voiture en état d'ébriété, Me Germain veut porter des accusations de voies de fait contre les deux policiers, en plus de réclamer des dommages-intérêts.

Il poursuit l'amant de sa femme

MONTREAL (PC) — Un homme d'affaires de Montréal vient d'inscrire une action en dommages de $100,000 contre l'amant de son épouse qui habite chez lui, partage la chambre conjugale, tandis que le demandeur dort sur le divan et doit se lever tous les matin à 5 heures pour aller gagner la vie de sa famille qui comprent, outre la femme, l'amant et les enfants, une belle-mère singulière qui sort tard le soir et sa fille et l'amant de cette dernière, au mépris du mari demandeur.

Ce dernier racontre que son épouse est allée faire un voyage en Espagne et qu'elle y a rencontré le défendeur. A partir de ce moment, elle ne s'est plus occupée de son mari et a consacré sa vie à son amant au point de le faire emménager dans le domicile conjugale et lui accorder ses faveurs, au vu et au su des enfants.

Le demandeur estime que cette histoire le diminue, l'humilie, le tracasse au point de nuire à sa réputation et à ses affaires.

Il réclame de l'amant des dommages de $100,000 pour souffrances morales, perte de jouissance de la vie et autres humiliations et préjudices auxquels il n'a pas cru bon de mettre un terme en jetant tout ce beau monde dehors ou en agissant autrement.

Vers une politique de recyclage?

TROIS-RIVIERES (PC) — Le directeur général des services de la protection de l'environnement a rappelé, dimanche, l'importance des relations entre le gouvernement du Québec et les entreprises privées qui se consacrent à l'enlèvement et à la disposition des ordures ménagères, commerciales ou industrielles.

M. Gilles Jolicoeur s'adressait aux délégués du 15e congrès annuel de l'Association des entrepreneurs en services sanitaires du Québec.

Selon le porte-parole du ministère de l'Environnement, le gouvernement a besoin de l'aide des entrepreneurs en services sanitaires.

Parmi les politiques de traitement des déchets, celle du recyclage lui semble la plus réalistes. "Cette politique doit être souple, a-t-il dit, car il faut d'abord un marché pour les produits recyclés."

Pour une histoire d'aboiements...

MONTREAL — Le règlement de la ville d'Outremont interdisant aux chiens d'aboyer de manière à troubler la paix publique n'est ni déraisonnable, ni discriminatoire, ni prohibitif et fantaisiste et par conséquent il n'est pas ultra vires comme le prétendait le propriétaire d'un chien poursuivit pour infraction au dit règlement.

Le juge John Nolan a rejeté la requête en évocation présentée par le propriétaire du chien, M. Alain Noël, à l'encontre d'une sommation émise par la Cour municipale d'Outremont réclamant une amende pour violation de l'article 9 du règlement de la ville d'Outremont portant sur les nuisances publiques.

Le juge Nolan estime que les conseils municipaux ont le pouvoir de faire des règlements portant sur des sujets permis par la loi des cités et villes.

Au chapitre des nuisances le juge croit que les aboiements d'un chien peuvent être considérés comme des nuisances pouvant troubler la quiétude des gens et qu'il incombe aux propriétaires de chiens d'agir de telle façon à éviter ces inconvénients aux voisins.

M. Noël devra donc répondre de l'infraction en Cour municipale d'Outremont le règlement étant déclaré parfaitement constitutionnel et raisonnable.





TOUJOURS PRETE A AIDER





57 nouveaux députés au Parlement

OTTAWA (PC) — Aujourd'hui lundi, 57 nouveaux députés dont une femme, feront leur entrée au Parlement canadien.

Aucun deux n'est encore désabusé d'un système parlementaire que plusieurs estiment trop lent.

A la veille de la rentrée parlementaire, quatre d'entre eux ont décrit pour la presse ce que sont leurs projets et leurs aspirations.

Le premier, M. Cecil Smith, nouveau député de Churchill au Manitoba, se doute bien que seul parmi ses 264 collègues, il ne lui sera pas facile de bouleverser le monde. Conservateur en politique, M. Smith affirme: "Ce n'est pas facile de promettre la lune lorsqu'on se sait incapable de l'atteindre."

Ex-fonctionnaire du gouvernement de sa province, M. Smith se propose tout de même de se faire le promoteur de programmes d'entraînement pour les autochtones, non encore préparés aux changements technologiques. M. Smith se soucie également du développement du Nord.

Lui-même élu par un district situé dans le nord, M. Smith affirme: "Il est nécessaire de prendre certaines mesures en vue d'éviter l'exil des gens du nord. Je souhaiterais que les électeurs de Churchill, explique-t-il, aient le même partage que leurs concitoyens des autres régions du pays."

Les vues de Cecil Smith sont partagées par sa collègue libérale de Skeena, en Colombie-Britannique, elle aussi nouvellement élue. M. Iona Campagnolo souhaite qu'on améliore le sort des autochtones et qu'on hâte le développement du nord.

"Jai été témoin, affirme-t-il du développement non planifié des années 50. Je souhaite maintenant, a-t-il poursuivi, que ce développement se poursuive de façon rationnelle, en tenant compte des problèmes écologiques."

Déjà, Mme Campagnolo, qui est âgée de 41 ans, se méfie de la lenteur du travail parlementaire. "Plusieurs excellentes mesures, regrette-t-elle, n'ont jamais vu le jour." Son plus vif désir est d'accélérer la machine.

Mme Campagnolo a elle-même été nommée secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Grand Nord.

De son côté, premier prêtre catholique-romain siégeant aux Communes, M. Andy Hogan, se propose de mettre en relief pour ses collègues, les disparités économiques qui caractérisent la région des maritimes qu'il représente au Parlement, à titre de député néo-démocrate de Cape-Breton-East Richmond. M. Hogan est le seul député néo-démocrate qui ait été élu à l'Est de l'Ontario.

"Je ne manquerai pas, promet le député, de souligner à la Chambre que l'hiver prochain, le taux de chômage atteindra 20 pour cent dans mon comté."

M. Hogan se propose de promouvoir l'établissement d'une industrie sidérurgique dans sa région, plus précisément sur l'Ile du Cap Breton.

"J'inviterai mes collègues, déclare-t-il, à ne pas attendre davantage pour corriger les effets de l'inflation qui font tant souffrir les pauvres gens."

Enfin, M. Armand Caouette, récemment élu, sous la bannière créditiste, dans le district de Villeneuve au Québec, réclame lui aussi, l'octroi par la Banque du Canada, de prêts sans intérêt aux provinces et exige des mesures pour alléger le fardeau du coût de la vie.

Proche parent du leader créditiste, M. Réal Caouette, le nouveau député de Villeneuve luttera pour la hausse des pensions de vieillesse et l'établissement d'un programme de revenu minimum garanti.

M. Caouette est le seul nouveau député créditiste élu aux Communes, le 8 juillet dernier.



Gerald Baldwin

Baldwin affirme:

Le PC n'admet pas le Crédit social

OTTAWA (PC) — Le leader parlementaire conservateur Gerald Baldwin a déclaré, samedi, que son parti n'acceptera pas que le groupe des onze membres du Crédit social ait le statut de parti officiel dans le nouveau Parlement qui s'ouvre lundi.

En vertu de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, il faut un minimum de 12 députés pour constituer un parti officiel.

"Nous n'accepterons certainement pas d'amender cette loi, a déclaré M. Baldwin au cours d'une entrevue. Il y a beaucoup trop de problèmes graves à régler au pays pour que nous nous lancions dans l'un de ces débats pénibles. Mais si le gouvernement veut accorder des fonds aux créditistes, comme aux membres des autres partis, je ne crois pas que nous y ayons d'objections".

Les fonds accordés aux partis officiels servent à défrayer leurs recherches et leur personnel d'appui, ce qui n'est pas offert aux députés indépendants. Les chefs des partis officiels reçoivent $4,000 en sus du traitement annuel de $18,000 et des $8,000 d'allocations de dépenses versés aux députés ordinaires.

M. CAOUETTE

Mais c'est au président des Communes de décider si tel ou tel groupe a le statut de parti officiel, ce qui donne à son leader les mêmes privilèges de discussions que dans le cas des autres chefs des partis — par exemple, de parler en premier aux débats des Communes et parfois de passer outre aux limites de temps imposées aux autres députés.

Si le nouveau président des Communes — qui ne sera nommé officiellement que lundi — décidait d'accorder au groupe du Crédit social le statut et les privilèges d'un parti officiel, et si le gouvernement décidait de mettre à sa disposition les sommes d'argent habituelles, M. Réal Caouette deviendrait leader officiel de parti.

M. Baldwin est d'avis qu'une telle façon de procéder serait fort différente d'un amendement à la loi.

M. Baldwin poursuit: "Le gouvernement pense qu'en favorisant le Crédit social, il fera du tort aux conservateurs. Nous ne ferons donc rien de spécial pour leur faire obtenir des privilèges spéciaux. En ce qui nous touche, nous ne les reconnaissons pas comme parti officiel. Mais si le gouvernement veut leur faire une faveur, je ne crois pas que nous provoquions une chicane."

Le Parti acadien ne défend pas le séparatisme

MONCTON, N.-B. (PC) — M. Euclide Chiasson a nié, dimanche, que le Parti acadien soit devenu un parti séparatiste.

"Il est évident, a déclaré le président du PA, qu'à long terme nous pensons à une certaine autonomie.

Mais les structures pour y arriver restent à être inventées."

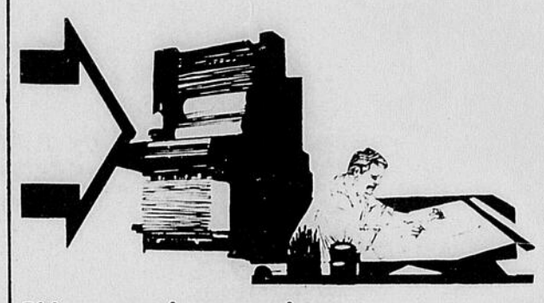
M. Chiasson répondait à un article du quotidien montréalais "Le Jour", qui avait dit que le Parti acadien se battait pour le self-government et qui avait comparé l'Acadien au Jura suisse.

"Le Parti acadien, a dit M. Chiasson au cours d'une interview avec "L'Evangéline", n'est pas devenu séparatiste et l'expression self-government n'est pas d'ici, mais d'une journaliste québécoise."

Le président du PA a précisé qu'il n'a jamais été question d'un district autonome pour les Acadiens.

"Notre priorité est d'ordre économique et social", a-t-il souligné.

Selon lui, l'article du "Jour" est "biaisé pour s'adapter au contexte indépendantiste québécois".



l'imprimerie
LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, AVENUE LABRECQUE — CHICOUTIMI — TEL.: 545-4474
TOUT CE QUI S'IMPRIME NOUS L'IMPRIMONS



© Olympiques 1976

La visite s'en vient...



Les Jeux Olympiques 1976 attireront des centaines de milliers de touristes, canadiens et étrangers. Pour bien les accueillir, Hébergement Québec-Olympiques 76 a été mis sur pied. Ainsi, lors des Olympiques, personne ne pourra louer ou offrir à louer un logement sans avoir au préalable obtenu le certificat de location d'Hébergement Québec.

"De cette façon, les touristes verront qu'au Québec, on sait recevoir. Quant à moi, je me prépare en conséquence. C'est tout de suite qu'il faut commencer à s'organiser".

Mme Sylvain

Pourquoi cette loi qui veut aider les visiteurs?

L'industrie touristique est florissante et prospère, nous voulons contribuer à lui conserver cette image.

D'abord, nous aiderons ceux qui viendront de l'extérieur à l'occasion des Jeux Olympiques et qui devront se loger à Montréal et dans la région.

Nous en profiterons pour faire un inventaire de toutes les chambres disponibles et nous maintiendrons un service d'information sur ces logements au cours de la période des Jeux.

Que fera Hébergement Québec?

Nous vérifierons et devrons approuver toute la publicité des hôtels, motels, maisons de logements, campings et agences de voyage pour ce qui a trait à l'hébergement des visiteurs.

A compter de l'été 1975, chaque logement offert aux touristes pendant les Olympiques sera inspecté, catégorisé, tarifé et un taux maximum de location sera fixé. Cela s'applique aussi aux espaces de stationnement.

Hébergement Québec ne fera pas de réservations comme telles. Utilisant un système d'information complet, nous serons en mesure de renseigner les visiteurs quant aux chambres disponibles et de les diriger vers les établissements qui répondent à leurs besoins.

L'hébergement, c'est aussi votre affaire!

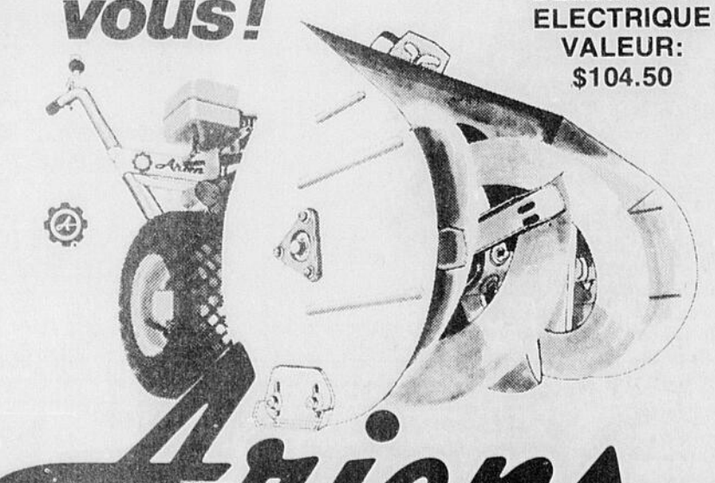
Si vous prévoyez louer des chambres aux visiteurs lors des Olympiques 76, nous comptons sur votre collaboration lors de l'inventaire que nous ferons l'été prochain et qui vous permettra de recevoir, après vérification, votre certificat de locateur officiellement reconnu par Hébergement Québec.

Pensons-y sérieusement parce que...la visite s'en vient!

HÉBERGEMENT QUÉBEC-OLYMPIQUES 76
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Pour plus de renseignements écrire à 201, rue Crémazie est, Montréal H2M 1L2

greyez-vous!

GRATIS:
DEMARREUR ELECTRIQUE VALEUR: $104.50



Ariens

Quelques caractéristiques qui ont fait de la Ariens Sno-thro la souffleuse la plus vendue au Québec.

Un moteur puissant éprouvé en hiver qui vous servira pendant des années
4, 5, 6, 7 et 8 c. v.
4 vitesses avant; neutre, arrière
Système à deux phases
Différentiel réglable
Très grande efficacité du godet grâce à un embrayage à pignon hélicoïdal ayant un rapport de 1 à 10.
Bouche d'évacuation pivotante (240°)
Déblaie de 20" à 32" d'une seule passe

Ariens ou rien

ATELIER ANDRE FORTIN LTEE
270 NORD, RUE DU PONT — ALMA — 662-6140

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Vilas
POTVIN TREMBLAY meubles

Les Saguenéens se traînent la patte

Par André LESTOURNEAU

CHICOUTIMI — 3,561 personnes s'étaient donné rendez-vous au Centre George Vézina, hier soir, pour revoir à l'oeuvre leurs Saguenéens entreprendre leur deuxième saison dans la Ligue junior majeure du Québec.

Déception!... Ils ont quitté les lieux le moral bas après avoir vu leurs favoris offirr une pitoyable performance, pour encaisser une défaite de 4 à 2 contre les Festivals de Hull.

Même l'instructeur Yvan Gingras était déçu de la performance de ses protégés. Il n'était surtout pas d'humeur à plaisanter à l'issue de la rencontre.

"Je suis écoeuré... Depuis un mois que nous nous préparions à ce match. Que la direction de l'équipe avait fait de la publicité. Voyez ce qu'ils font. Il se traînent les pattes", de déclarer le pilote des Chicoutimiens aux quelques journalistes qui avaient envahi son bureau.

"Vous pouvez aller les voir dans la chambre. N'oubliez pas de regarder au tableau. Le rendement de chacun est indiqué. Vous constaterez que c'est beau", ajouta-t-il avec dédain. "Ce sont des sans coeur. Ils vont avoir le fouet et savoir qui est le boss".

DECEVANTE PERFORMANCE

Pour plusieurs raisons, Gingras et les supporteurs de l'équipe locale avaient de quoi être déçus. En plus de présenter un jeu sans cogésion, les Saguenéens n'ont même trouvé le moyen de se faire respecter sur leur propre patinoire.

Oh!... Sylvain Locas et Gilles Quintal ont enlevé leurs gants en une occasion chacun, mais rien de ces géants agressifs qui devaient tout renverser sur leur passage.

A l'exception des cinq premières minutes de la troisième période, où ils ont connu un passager regain d'énergie, les Saguenéens ont été lamentables.

Le gardien de buts Richard Castonguay n'a pas été plus impressionnant que ses coéquipiers, laissant filer le disque entre ses jambes pour le deuxième filet des Hullois.

Auteur du premier but du match, Marc Desforges a parlé de nervosité, tandis que Jean-Paul Leblanc ne parvenait pas à trouver d'excuse valable, pas plus que Daniel Locas, utilisé sporadiquement.

"J'aime autant ne pas parler. La rondelle ne marchait pas pour nous", se contenta-t-il de mentionner, visiblement pas satisfait de la tournure des événements.

Le meilleur joueur des Saguenéens, Daniel Poulin, a trouvé une explication vraiment juste. "Ils ont travaillé plus fort que nous. Nos passes manquaient de précision. Nous voulions peut-être trop bien faire."

PERIODE DE RECHAUFFEMENT

Bien que peu satisfait également de la tenue des siens, l'instructeur Wayne Maxner se réjouissait d'avoir au moins récolté deux points au classement.

"Nous pouvons faire mieux, expliqua-t-il. Nous avons mieux joué que ça à Trois-Rivières et nous avons perdu. Mes joueurs avaient alors pratiqué le jeu que je leur demande, soit de surveiller chacun son opposant."

Maxner se montre optimiste en ce début de saison. Il croit même terminer en première place.

"J'ai étudié le personnel à ma disposition, l'habileté de chacun. Je suis convaincu que nous avons l'équipe pour finir en première, s'ils mettent en pratique le jeu que je commande".

De la performance offerte par les Saguenéens, Maxner devait faire remarquer. "Je crois qu'ils ne sont pas assez agressifs. Dès la période de réchauffement, j'ai constaté que nous l'emporterions. Ils ont été trop longtemps sur la glace. Je savais qu'ils s'épuiseraient."

Sur ce, Yvan Gingras devait conclure... "Que Maxner s'occupe de son équipe et de ses affaires. Il a été chanceux d'avoir affaire à des gars qui se traînent la patte. Les prochaines pratiques vont être dures".



PREMIER BUT — Sous le regard déçu de Rick Garcia et Jim Montgomery, Marc Desforges (17) lève les bras en signe de joie après avoir enfilé le premier but de la saison des Saguenéens... pour une deuxième année de suite. (Photo Réal Tremblay)

Brassard suspend Cleary

Par Pierre RAYMOND

ROBERVAL — Le vase a débordé, hier après-midi, entre l'instructeur des Ouananiches de Roberval, Maurice Brassard et l'ailier droit, Bernard Cleary.

Avant le match d'hier, Brassard avait fait connaître son intention de suspendre Cleary en raison surtout de son manque de motivation envers l'équipe.

Cleary ne s'est pas présenté à son instructeur, hier, et quelques instants après la joute, Brassard a tenu parole en suspendant son vétéran pour une période indéfinie.

"Cleary n'a rien fait de bon à Chicoutimi, vendredi soir. Il n'a même pas lancé sur le gardien une seule fois. Ce joueur n'a aucun esprit d'équipe. Je ne peux lui donner quelques conseils sans qu'il ne se moque de moi. Je lui ai offert de venir me rencontrer hier (samedi) pour discuter de son cas mais il m'a évité", a confié Brassard.

"Son absence du jeu n'a pas tellement paru aujourd'hui. Non, la direction de l'équipe m'a donné carte blanche dans son cas et j'ai décidé de le suspendre indéfiniment. Je ne peux tolérer une telle attitude de la part d'un joueur", a-t-il continué.

Cleary a assisté aux dernières minutes du match et de son propre chef, il a affirmé qu'il ne désirait plus chausser les patins sous les ordres de Brassard.

"Il n'y a plus aucune motivation dans cette équipe. Plus je regarde la joute, plus je trouve ça "platte"!

Questionné sur ses intentions concernant un retour au jeu, Cleary a été catégorique. "Ca fait maintenant trois fois que Brassard m'offre de prendre la porte. Je vais la prendre pour de bon", a-t-il dit.

Selon lui, un changement d'instructeur s'impose à Roberval. "Ca fait longtemps que Brassard aurait dû être congédié. Tous les problèmes sont là. Il faudrait un autre instructeur aux Ouananiches", a conclu Cleary.

Les Suédois donnent la frousse à Equipe-Canada

GOTEBORG, Suède (PC) — Frank Mahovlich a déjoué le gardien Leif Holmqvist à moins de trois minutes de la fin, hier soir, procurant aux représentants de l'Association mondiale de hockey une victoire de 4-3 contre l'équipe nationale de Suède devant 12,273 spectateurs.

Ce but annihilait les efforts des Suédois qui, grâce aux filets de Bjorn Johansson, en période médiane, Tord Lundstrom et Mats Ahlberg, au dernier vingt, avaient réussi à combler un déficit de 3-0.

Bobby Hull, Mike Walton et Gordie Howe ont marqué au premier tiers les autres buts des vainqueurs. Contrairement à la rencontre LNH-Suède en 1972, le match a été dénué de rudesse et l'arbitre Tom Brown, de Toronto, n'a imposé que trois pénalisations.

L'instructeur Billy Harris avait d'ailleurs affirmé qu'il espérait prouver aux amateurs suédois que les Canadiens peuvent jouer au hockey sans violence. Ancien pilote de l'équipe de Suède, Harris a reçu la plus longue ovation de la soirée lorsque présenté à la foule.

Les observateurs ont toutefois été déçus de la tenue de l'équipe canadienne, laquelle a utilisé tous ses joueurs réguliers à l'exception de Bruce MacGregor. Le gardien Gerry Cheevers, qui a été remplacé par Don McLeod pour la seconde moitié de la rencontre, a réalisé au premier vingt quatre arrêts remarquables, dont un aux dépens de Johansson pendant que Brad Selwood purgeait une pénalisation. Chaque équipe a effectué 30 lancers vers le filet adverse.

Hull a ouvert le pointage à 1:57 avec l'aide de André Lacroix et John McKenzie. Walton a compté à 11:20 aprés avoir ainsi un retour de lancer et Howe a fait dévier un tir de Hull à 18:38. Le but de Howe a été marqué avec avantage numérique.

Johansson a déjoué Cheevers au début de la deuxième période après s'être emparé en territoire adverse d'une rondelle libre. Lundstrom a fait dévier un lancer derrière McLeod à six minutes de la fin et a effectué une passe parfaite à Ahlberg derrière les défenseurs canadiens pour le but égalisateur à 15:21.

Mahovlich a scellé l'issue de la rencontre à 17:14 avec l'aide de Houle.

Bill Harris est de nouveau au centre de la controverse

Goteborg, Suède — Les hommes de l'AMH étaient en Suède, hier soir, dans un ultime préparatif pour la campagne de Russie qui risque de tourner au sûr comme celle de Napoléon Bonaparte.

Tout ne va pas très bien en effet. La machine canadienne grinche de partout. Elle ressemble à un vieux débris. Mais l'équipe canadienne n'avait-elle pas l'air mal en point, la veille du premier match à Québec? Il faut se souvenir.

"Je me sens tout à l'envers depuis que je suis en Europe", certifie Johnny McKenzie. "Je m'endors le jour et je n'ai pas le sommeil la nuit. Je n'ai plus d'appétit et j'ai la tête grosse comme ça".

Frank Mahovlich, "Francis" pour les Finlandais qui prononçaient son nom de cette façon, au micro du Ice Hallen de Helsinki, l'autre soir, approuvait du chef alors qu'il déballait son équipement, dans un coin du vestiaire, à la patinoire de Goteborg, hier soir.

"Johnny n'est pas le seul" annonce Frank trop heureux d'emboîter le pas à cette complainte. "J'ai mal partout. Je n'ai pas hâte d'arriver en Russie".

Les Canadiens se cherchaient peut-être des excuses pour avoir roulé les Finlandais comme des beignets dans la farine, vendredi. Ils se sont comportés comme des malpropres devant un Gilles Gratton qui a gardé le filet comme il joue du piano, une mèche au vent sous une tête volant dans toutes les directions.

Ce Gratton croqué nu, dans un corridor du Ice Hallen, la semaine dernière, il a appris que le Toronto Sun avait publié cette photo à la une.

"J'en suis tout fier, dit-il, mon rêve maintenant est de me faire photographier nu dans Playgirl".

Deux clowns dans cette équipe

Il y a deux clowns dans cette équipe. Gilles Gratton et Mike Walton. L'un sympathique, et l'autre parfois agaçant. Les réparties de Gratton qui chantent du Vigneault à la journée longue sont teintées d'une naïveté qui fait mouche. Walton fait plutôt grosse plate avec ses pitreries farcies de gris à la Tarzan dans la jungle.

Au milieu de tout ça, on note une perte de confiance chez l'équipe canadienne. Il n'y a pas d'initiatives de mutin, mais si Billy Harris possède un tant soit peu de fierté, il n'a sûrement pas prisé le geste de quatre joueurs le désavouant, vendredi soir, devant 9,000 personnes. En se livrant à des exercices de patinage, à l'entracte, Hull, Lacroix, Bernier et Houle ont brandi le message que les préparatifs de l'entraîneur n'étaient pas assez rigoureux.

Est-ce une guerre d'usure entre les deux partis se cantonnant solidement dans leurs positions? Mais l'exercice du lendemain, samedi, n'a été qu'un piteux exercice de "décrassage" comme disent les Français. Pas de joute simulée. Seulement des montées à deux sur un, ce qui est suffisant pour apprendre la glace européenne, Monsieur Harris Dixit, ses joueurs ne savent plus que penser.

On pourrait croire que les tripes prennent plus de part que la matière grise dans l'attitude de Harris mais il jure dur comme fer ne pas se formaliser du message un peu trop voyant de ses athlètes.

"ILs connaissent mes méthodes maintenant". dit-il. "Je le pousse un peu et ceux qui ne trouvent pas ça suffisant, ajoutent les exercices dont ils ont besoin. C'est ce qu'ils ont fait l'autre soir. Maintenant, il faudrait attendre pour voir si j'ai mal préparé mes joueurs en vue de Moscou. On avait dit la même chose avant le début de la série".

Mais Harris est tellement confiant, et il a si souvent arrangé le portrait des incrédules. On se prend à espérer que ses méthodes triompheront encore une fois.

En fait, ici, en Europe, l'entraîneur canadien scinde le clan des observateurs en deux. La majorité se range de son côté parce qu'il est rafraîchissant, qu'il n'a pas une vision terre-à-terre du sport, et parce qu'il manie les leviers psychologiques drôlement puissants. Par contre, il doit faire face à des antagonistes irréductibles prétendant que sa belle façade n'est que du vent.

A un certain moment, samedi matin, à l'exercice, le directeur-gérant Bill Hunter, était debout sur le banc des joueurs réclamant à grand cris un effort plus poussé des joueurs. A distance, Harris suivait le manège faisant semblant de ne pas apercevoir l'intervention de Hunter gesticulant et hurlant.

Dans ce clan d'irréductibles, il y a un informateur pour prétendre que pas une seule équipe de l'AMH n'embaucherait Harris comme pilote, à la suite de sa performance depuis le début de l'entraînement. C'est faire bon marché d'un tas d'initiatives vitales que l'entraîneur a posées jusqu'ici.

Harris est de la même essence qu'un Fred Shero. Les deux hommes côtoient sans cesse la controverse, action inusité saluée à grands coups d'encensoir quand le succès éclate. Harris n'est pas naïf. Il sait très bien ce que feront certains de sa controverse s'il ne tient pas son bout en terre moscovite.

S'il faut en croire le journaliste Steve Olsson d'un quotidien de Sochrola, les Soviétiques chaussent les patins, depuis le mois de juillet, en guise de préparatifs pour la série Canada-URSS... suivant le journaliste, qui a cueilli ses informations en Russie, Boris Kulagin aurait demandé et obtenu qu'on lui frabrique spécialement une patinoire aux dimensions de celles employées en Amérique du Nord, afin d'habituer ses athlètes à ces conditions spécifiques... Incroyable n'est-ce pas?

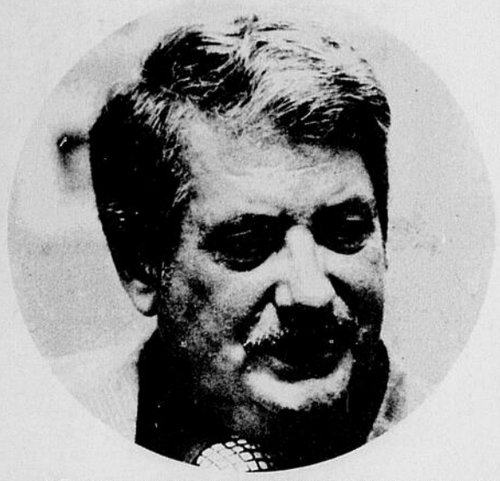
Or les membres de l'Equipe-Canada ne savent encore rien de la patinoire de Lutzniki de Moscou où ils joueront, pour la première fois, demain soir... Les Canadiens devaient tenir un dernier exercice à Helsinki, hier matin. mais à la dernière minute, le gérant Bill Hunter tente d'obtenir un exercice pour cet après-midi, à Moscou... Hunter ignorait toujours, à Goteborg, hier soir, s'il obtiendrait le feu vert des Russes sur cette question.

En dépit de la performance disgracieuse et inexcusable de l'Equipe-Canada, à Helsinki, vendredi, les journeaux finlandais se sont montrés fort indulgents à l'endroit des visiteurs... Ils ont affirmé qu'ils étaient tellement puissants qu'ils pouvaient se permettre de fonctionner à mi-régime... J'ignore où la presse européenne prend ses informations, mais elle considère de façon générale que les forces canadiennes de 1974 sont légèrement supérieures à celles de 1972.



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).



"En faisant signer ce contrat à nos joueurs, on veut se donner une protection au cas où nous ne pourrions en venir à un entente avec les professionnels. Nous n'avons jamais eu de problème avec la Ligue nationale. Elle a toujours respecté les ententes, contrairement aux équipes de l'Association mondiale.

Il avait d'abord été convenu que les 33 clubs juniors majeurs au pays signeraient un contrat uniforme. En raison de nos lois, le nôtre diffère de l'Ontario. Même si ce peut être une clause logique, nous n'étions pas en faveur de 20% du salaire des joueurs pour leurs trois premières années chez les professionnels.

Nous avons opté pour un montant fixe, soit $30,000 pour les joueurs ayant terminé leur junior et $60,000 pour les joueurs encore éligibles.

Si nous exigeons une telle somme pour ces cas exceptionnels, c'est parce que nous les considérons comme une valeur et que nous ne voulons pas qu'ils partent.

Ce règlement a été adopté pour éviter d'autres raids, tel que les Howe. Ce n'est pas pour faire de l'argent, mais pour se protéger.

Nous sommes supposés de renégocier prochainement. Notre règlement se veut réaliste. Si l'on se base sur le cas de Pierre Larouche, il ne représente que 10%.

Je ne crois pas que les joueurs soient contre un tel règlement. Ils savent que c'est normal. Ils se doivent d'aider ceux qui leur permettent de se créer une carrière. C'est tout à fait normal qu'ils paient pour leur cours, tout comme un universitaire.

Tout le monde veut faire de l'argent, mais tous savent qu'il n'y en a pas à faire avec le hockey junior. Il s'agit plutôt d'une mesure de protection.

Raymond Lagacé, président de la ligue junior majeure du Québec.

"Ski-Canada manque de sérieux"

Par Julien GAGNON

Chicoutimi — "Il est inconcevable de constater le manque de sérieux manifesté par certains dirigeants de l'Association Ski-Canada.

Il est aberrant et honteux de voir des administrateurs voter un budget déficitaire de l'ordre de $200,000 et ne pas s'inquiéter en aucune façon de la répercussion de leur geste."

Claude Girard, président de l'Association canadienne de ski amateur, division du Québec, n'a pas caché son désappointement total envers Ski-Canada, lors de la réunion provinciale tenue, samedi, à Chicoutimi.

D'autant plus que la division du Québec a reçu une facture au montant de $24,000 de la part de Ski-Canada, les enjoignant de remettre cette somme en guise de contribution pour aider à combler le déficit encouru. M. Girard a d'ailleurs fait parvenir une lettre à Ski-Canada, déplorant ouvertement leur façon d'agir et les avisant par cette même lettre du refus de la division du Québec de payer cette somme réclamée.

Tout en reconnaissant le bien-fondé pour le Québec de son appartenance à Ski-Canada, Claude Girard n'accepte pas le fait d'être obligé de contribuer à combler une dette qui a été contractée de plein gré et avec autant de désinvolture de la part des dirigeants de Ski-Canada.

La zone Laurentienne de ski qui opère dans le secteur de Montréal et qui est reconnu comme une division autonome sur ce sujet bien précis, a également reçu une demande de contribution au montant de $12,000. Le représentant de la zone en question qui était présent à la réunion, samedi, a d'ailleurs fait part de son intention d'agir de la même façon que la division du Québec et de refuser de payer ce qui est réclamé.

Selon Claude Girard, il n'est pas question pour Ski-Canada d'exclure de ses rangs une province qui refuse de contribuer avec elle sur l'efficacement d'une dette car le gouvernement fédéral qui est le principal bailleur de fonds verrait d'un très mauvais oeil une attitude aussi réfractaire. Claude Girard recommandera peut-être plus tard d'accepter le paiement de la note mais pas avant d'avoir obtenu certaines conditions et exigences de la part de Ski-Canada.

Un projet-pilote de ski de récréation, commandité par la brasserie "Labatt", a également été annoncé au cours de la réunion de samedi. Ces projets seront tentés dans les régions de la Mauricie, de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean avant d'être lancés à la grandeur de la province. Des détails supplémentaires seront fournis prochainement à ce sujet.

Deux zones refusent d'adopter la nouvelle carte de membre

Par Julien GAGNON

CHICOUTIMI — Même si deux zones de ski, celles de la Laurentienne et de la Mauricie, ont refusé d'adopter la nouvelle carte de membre qui a été soumise et recommandée par les dirigeants de l'Association canadienne de ski amateur, division du Québec, lors de la réunion provinciale de cet organisme tenue à Chicoutimi, samedi, ce nouveau mode d'appartenance a tout de même été accepté par la majorité des clubs présents à la réunion.

Ce qui revient à dire que, comme par le passé, la carte de compétiteur amateur qui se vend $3.00 aux skieurs de compétition, servira d'appartenance à la division nationale. Par contre, la nouvelle carte approuvée par la division du Québec servira d'appartenance à cet organisme et permettra à tout skieur, soit de compétition ou de récréation, de pouvoir se la procurer pour la modique somme de 25 sous.

Dans le passé, les dûs que chaque zone de ski devait remettre à la division du Québec étaient basés sur le nombre de membres que chaque club de ski déclarait à sa zone respective. Les dirigeants du ski savaient que depuis plusieurs années, il existait une fraude systématiquement organisée et que chaque club dévoilait le nombre de ses membres selon le bon vouloir des dirigeants.

Les politiques ont changé depuis l'an passé, plus spécifiquement, et pour continuer à recevoir les subventions qui sont versées par le Haut-Commissariat pour la promotion du ski amateur, il est indéniable que la division du Québec devra justifier une appartenance suffisante.

A l'heure actuelle, les programmes provinciaux sont plafonnés et on ne peut espérer connaître une ampleur plus accentué. Par ailleurs, les dirigeants de la division du Québec ont l'intention d'orienter leur champ d'action vers l'expansion des différents secteurs particuliers de la province. Pour ce faire, il faut des revenus et le Haut-Commissariat est la principale source de rentrée de fonds.

L'automne dernier, la division du Québec a reçu une subvention au montant de $30,000. Le printemps prochain, on prévoit recevoir au moins le double de cette somme et bien structuré si un nombre suffisant de membres adhère comme participant.

Avec l'instauration de la nouvelle carte d'appartenance à la division du Québec, on prévoit être en mesure d'exercer un meilleur contrôle sur l'enregistrement des skieurs et obtenir ainsi une quantité beaucoup plus forte de membres enregistrés.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

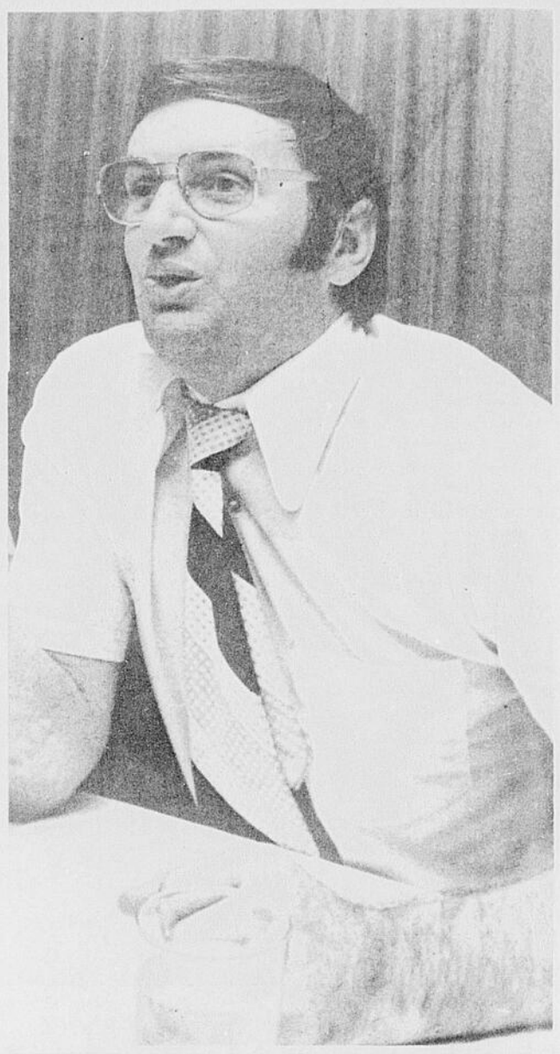
Au cours de la même réunion, les représentants du comité de ski alpin et de ski nordique ont fait connaître le schéma de leurs compétitions respectives pour la prochaine saison. Ces calendriers ont été acceptés et ils seront indiqués sur le calendrier préparé par la division nationale.

Egalement, pour une première fois au chapitre de l'attribution d'octrois, chaque zone a reçu un montant d'argent en prévision de leur administration respective. Un autre montant sera aussi versé en vue de l'organisation de cours spéciaux qui devront être tenus au cours de la saison.

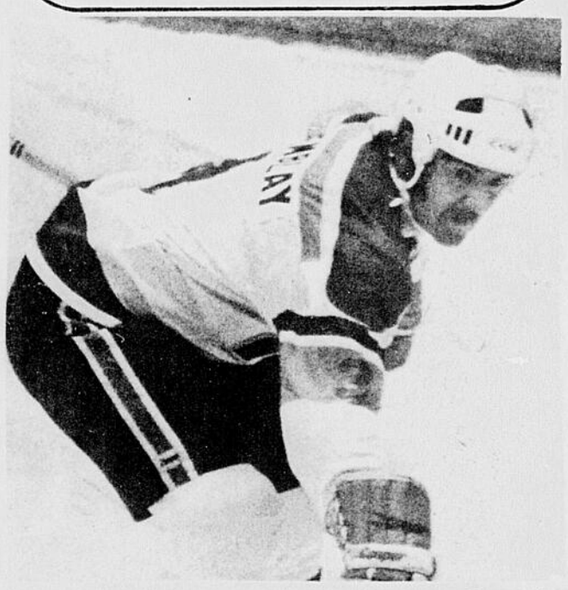
Il fut toutefois accepté à l'unanimité des membres présents à la réunion qu'un club qui n'est pas affilié à la zone qui administre son territoire, ne sera pas éligible pour la teneur d'un stage de ski ou la présentation d'une compétition sanctionnée par la division du Québec.

Un changement a été apporté dans la section du personnel technique de la division. C'est ainsi que René Beauchamp a été nommé entraîneur de l'équipe du Québec en remplacement de Claude Dumontier.

Ce dernier a été gradué au poste de directeur technique de l'Association canadienne de ski amateur, division du Québec, en remplacement de Jacques Fortier qui a dû démissionner de ce poste.



CLAUDE GIRARD... il ne peut comprendre le manque de sérieux de certains dirigeants de l'Association Ski-Canada



Si Jean-Claude Tremblay conserve sa forme...

Par Michel LEMIEUX

Comment les Nordiques de Québec se comporteront-ils au cours de la prochaine saison qui débutera dans quelques semaines? C'est une question que plusieurs milliers de personnes se posent sans évidemment pouvoir fournir la réponse.

Nombreux sont ceux qui ajoutent une opinion à cette interrogation, mais il ne s'agit là que de simple impression.

Chez les Nordiques, les joueurs ne se laissent pas impressionner par les nouveaux noms ajoutés aux listes des autres équipes du circuit, surtout aux formations de la division canadienne dont ils feront partie.

Pour un, l'ailier droit Rénald Leclerc analyse la situation froidement, mais il admet que le succès des Nordiques repose sur plusieurs interrogations, dont la principale est la performance de Jean-Claude Tremblay.

"Si J.C. affiche la tenue d'il y a deux ans, nous pourrions tout simplement renverser tous les calculs. Il semble au sommet de sa condition physique, et avec un Tremblay faisant figure de leader, comme à sa première saison avec les Nordiques, nos chances de participer aux prochaines séries éliminatoires deviennent excellentes", de poursuivre Leclerc, qui, jusqu'ici, a formé le meilleur trio du camp d'entraînement avec André Gaudet et Robert Guindon.

L'ancien joueur des Red Wings de Détroit ajoute qu'avec Jean-Guy Gendron derrière le banc, l'atmosphère sera différente à tous les points de vue sur l'équipe. "J'ai l'impression que contrairement à l'an dernier, les joueurs ne sauteront pas sur la glace quand ils en auront envie. Il y aura de l'ordre, et de la discipline"

LE CAMP

En ce qui concerne le camp, trois autres joueurs ont été remerciés, hier soir, Jean-Roch Lessard, Daniel Jutras et Claude Lachance, tandis que Gorden Talbot, un ailier gauche et Gilles Tremblay, un gardien de but, ont signé des contrats pour les Nordiques du Maine. Demain, quatre autres joueurs seront appelés à parapher des ententes avec l'équipe de Lewiston et ainsi, les instructeurs Jean-Guy Gendron et Michel Harvey connaîtront tout leur personnel.

Faisant une comparaison entre le personnel qu'il aura à sa disposition cette saison, et l'équipe qu'il dirigeait l'an dernier à Lewsiton, l'instructeur Michel Harvey a commenté en ces termes: "Nous aurons une équipe peut-être moins talenteueuse, mais beaucoup plus robuste et si nous ne gagnons pas aux points, nous l'emporterons aux poings, contrairement à la saison dernière.

Du côté des Nordiques de Québec, Jean-Guy Gendron est impatient de voir ces hommes se mesurer aux Wealers de la Nouvelle-Angleterre, demain, à Rivière-du-Loup et aux Cougars de Chicago, mercredi à Chicoutimi.

Ces deux parties hors-concours seront un excellent test pour plusieurs joueurs des Nordiques, surtout les nouveaux venus, Réal Cloutier, Charles Constantin et Rick Jordan.



CENTRES GO GOODYEAR
UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

Épargnez de l'essence grâce à une
MISE AU POINT
complète de Goodyear
comprenant pièces et main-d'oeuvre!

UNE SEMAINE SEULEMENT

22.95 voitures 4 cylindres
voitures 6 cylindres 24.95
voitures 8 cylindres 27.95

VOICI CE QUE NOUS POSONS:
★ nouvelles bougies
★ nouvelles pointes
★ nouveau condensateur
★ nouveau rotor

VOICI CE QUE NOS TECHNICIENS FERONT:
1. Vérification de la compression
2. Pose de nouvelles bougies
3. Remplacement des pointes, du condensateur et du rotor
4. Réglage de l'avance à l'allumage et de l'écartement des bougies
5. Réglage de mélange explosif du carburateur, au ralenti
6. Lubrification du manchon de réchauffage du carburateur
7. Vérification complète du fonctionnement des pièces du moteur, y compris: conducteurs des bougies, chapeau du distributeur, circuits et bobine d'allumage, batterie, toutes les courroies motrices

Épargnez grâce à cette offre sans pareille de mise au point!
Notre politique d'entretien des voitures:
"Service parfait ou tout est refait"

CENTRES GO GOODYEAR
UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

777 BOUL. TALBOT CHICOUTIMI — TEL.: 549-4975

AUCUN COMPTANT REQUIS
UTILISEZ GOODYEAR CHARGEX master charge

LE RAPIDO

Jacques Amyot attend toujours "sa" marée

Les cavaliers du Saguenay-Lac-St-Jean ont vécu une belle expérience, samedi, lors des épreuves provinciales équestres qui avaient lieu au Parc Richelieu de Montréal. Ils étaient quatre: trois du club "La clé des champs" d'Alma et une du club "L'Ecuyer" de Laterrière. Aucun classement valable mais une expérience très enrichissante. C'est déjà pas si mal pour des jeunes cavaliers qui en sont à leurs premières tentatives dans ce domaine...

Parmi les quatre de la région, on comptait trois jeunes filles: Fabienne Larouche, Andrée Bergeron et Hélène Hudon. Le seul garçon était Steve Ratthé. A remarquer que les cavaliers s'entraînent sur des chevaux qui ne leur appartiennent pas, il est alors plus difficile de réussir. A Montréal, certains participants étaient quatre de la même famille et chaque cavalier montait son propre cheval. Pas surprenant qu'ils puissent réussir aussi bien...

—o0o—

Avis aux clubs de ski dont les dirigeants veulent présenter une compétition de course de fond: il faut que le club soit affilié à la zone et que la piste soit homologuée et approuvée par Ski-Québec. Des barèmes et des normes internationaux ont été établis et on veut rendre les tracés uniformes afin de faciliter le travail des compétiteurs...

Une bonne nouvelle pour les amateurs du saut à skis. Le tremplin de 50 mètres, qui est érigé au Mont-Sainte-Anne, sera en service durant tout l'hiver. Le tremplin sera entretenu régulièrement et les sauteurs pourront pratiquer tous les jours...

Toujours dans le ski, mentionnons que la réunion annuelle de l'Association canadienne de ski amateur, division du Québec, aura lieu l'an prochain à Baie-Comeau... Par contre, la réunion de Ski-Canada sera tenue à Québec.

—o0o—

En rapport avec les différents événements de ski sur le plan provincial, en plus du ski de récréation qui sera commandité par Labatt dans trois régions, Schenley fera sa part en faisant imprimer 800,000 copies du calendrier des compétitions, Télémédia ferait la diffusion de l'information dans chaque zone où ce média d'information est diffusé, le critérium juvénile serait une fois de plus sous la commandite de l'Auberge des Gouverneurs et plusieurs autres compagnies apporteraient également leur contribution...

La compétition "Molstar" est la seule dont le sort est encore douteux. Ski-Québec ferait des démarches pour trouver d'autres commanditaires...

On prévoit que pas moins de 300 participants seront inscrits pour "l'opération- jogging-participation" dont le dernier événement sera présenté le dimanche 6 octobre prochain à Jonquière. Le départ du demi-marathon (13.1) milles sera donné à 13h30; celui du six milles, à 14h30; celui du trois milles, à 15h30 et enfin celui du mille, à 16h. Le tout sera complété par quelques activités sociales en plus d'une causerie donnée par Jean-Claude Lindsay, président de la Commission sportive régionale et par la présentation de souvenirs aux participants...

—o0o—

Les quêteux discutent à coups de croûton et les millionnaires à coups de millions. Charles Finley, propriétaire des Athletics d'Oakland aurait offert trois millions de dollars à Horace Stoneham, président des Giants de San Francisco, pour qu'il déménage son équipe dans une autre ville... Stoneham aurait refusé et ne serait pas intéressé à discuter avec Finley... A remarquer qu'Oakland n'a attiré que 800,000 spectateurs cette saison en dépit d'un quatrième championnat consécutif dans leur division. Pour leur part, les Giants en ont attiré un peu plus de 500,000...

Le roi des circuits au baseball majeur, Hank Aaron, n'a pas encore pris de décision concernant son avenir... La Hongrie s'est qualifié pour le prochain tour de la coupe Davis de tennis en battant la Finlande, à Helsinki...

A Monaco, les Monégasques se sont aussi qualifiés pour le prochain tour, où ils rencontreront les Egyptiens. Les Monégasques ont triomphé du Nigéria...

—o0o—

Le nageur Jacques Amyot ne sait pas encore quand il pourra tenter l'exploit de la traversée de la Manche depuis l'Angleterre jusqu'en France. Des vents violents qui déferlent en bourrasque sur les eaux de la Manche retardent la tentative de Amyot depuis quelques semaines déjà. Il a toujours espoir de pouvoir réussir...

Trois nouveaux records mondiaux de marche sur piste ont été abaissés, hier, à Londres par le britannique Ray Middleton. Il a couvert les 40 milles en 5h6m29s; les 50 milles en 7h31m6s et il a de plus franchi la distance de 53 milles et 350 verges en l'espace de huit heures...

Un autre record mondial à la marche a aussi été enregistré par l'Australien Terry Cox, sur une durée de 24 heures. Cox a parcouru 79 milles à la vitesse moyenne de 3.3 milles à l'heure. Cox est âgé de 38 ans...

Bob Henry qui remplaçait Ken Carter, hier à la piste de Napierville, s'est blessé en tentant de sauter par-dessus 13 camionnettes. La piste détrempée a nui à Henry qui n'a pu atteindre la vitesse désirée et qui a violemment heurté la partie inférieure de la rampe. Henry a subi des contusions multiples en plus d'une fracture de la mâchoire...

Par contre, les épreuves qui servent à déterminer les champions québécois du circuit "Mark-Ten", ont remises à dimanche 13 octobre. C'est un peu comme à l'Autodrome du Saguenay où on est dans l'obligation de remettre des épreuves de stock-cars depuis au moins trois semaines en raison de la pluie...

—o0o—

Le gardien de but Gilles Morasse a pris la vedette, hier soir, lors de la première série "Confrontation", bloquant cinq des six lancers dirigés contre lui. Dommage qu'il ne soit plus d'âge junior...

Dupérré heureux comme un roi



DE LA CASSE — Les amateurs du Boston Garden friands de jeu rude ont été servis à souhait, hier, lors d'un match hors-concours entre les Canadiens et les Bruins. Six joueurs ont été expulsés du match. Ici, Doug Risebrought a enlevé le gilet de Dave Forbes avant de poursuivre la fête.
(Téléphoto PA)

Par Claude BRIERE

MONTREAL — Quand on voit Denis Duperré dans l'uniforme des Capitals de Washington, la question ne se pose même pas à savoir s'il est heureux. Denis Duperré est heureux comme un roi!

Bruins et Canadiens règlent des comptent

BOSTON (AP) — Bobby Orr et Greg Sheppard ont marqué chacun deux buts, hier soir, procurant aux Bruins de Boston une victoire de 4-1 contre les Canadiens de Montréal dans un match hors-concours de la Ligue nationale ponctué de plusieurs échauffourrées.

Six joueurs, dont Phil Esposito, ont été expulsés de la rencontre et l'arbitre Brian Lewis a imposé 200 minutes de pénalisations.

La principale bagarre a éclaté à l'issue de la première période, au moment où Wayne Cashman, des Bruins, et la recrue Rick Chartraw, qui purgeaient déjà des pénalisations majeures pour s'être battus, en sont venus aux coups en se dirigeant vers leurs vestiaires. Chacun a écopé d'une mauvaise conduite de match, ainsi que Dave Forbes, des Bruins, et Doug Riseborough, du Tricolore. Bob Gainey a été chassé pour être intervenu dans un combat.

L'expulsion d'Esposito est survenue plus tôt, lors du premier combat Cashman-Chartraw.

Steve Shutt a réussi en troisième période l'unique filet du Canadien.

Il a complégé sa sixième saison, au printemps dernier, dans les rangs professionnels avec les Maple Leafs de Toronto, mais il n'a pris part qu'à 192 matches dans la Ligue nationale et n'a marqué que 29 buts.

"A Toronto, on ne me faisait pas jouer. Je pense qu'ils n'ont jamais eu confiance en moi," de dire Duperré.

Choisi au huitième rang du repêchage de l'expansion, par les Capitals de Washington, Denis Duperré joint un groupe de joueurs rejetés par les "vieilles" équipes. Ce n'est pas demain que Denis Duperré signera son nom sur la coupe Stanley dans l'uniforme des Capitals de Washington.

"Nous formons un bon groupe de jeunes et il est plaisant de travailler dans une telle atmosphère. Je sais, la coupe Stanley, c'est n'est pas pour demain, mais nous pourrions causer des surprises. Nous vaincrons les équipes qui ne veulent pas jouer contre nous, qui ne seront pas capables de se préparer mentalement à affronter une équipe de l'expansion," d'expliquer Denis.

Né à Jonquière, en juin 1948, Duperré s'est aligné avec l'équipe nationale du Canada en 1968-69 avant de signer un premier contrat professionnel avec les Rangers de New York. Il a ensuite été échangé aux Leafs de Toronto dans une transaction qui impliquait le regretté Tim Horton.

Même s'il est catalogué comme ailier gauche, Duperré peut jouer à toutes les positions à l'attaque, il est excellent pour s'accaparer des mises au jeu, et il peut être employé pour écouler le temps durant les punitions, domaine dans lequel il est passé maître.

Le BBR déplume les Eperviers

Normand Dupont a marqué quatre buts, hier soir, et le Junior de Montréal a défait les Eperviers de Sorel 8-5 dans une des cinq rencontres au programme de la Ligue de hockey junior majeure du Québec.

Jean Savard, Robert Picard, Richard Dalphé et Gilles Leroux ont réussi les autres filets des vainqueurs tandis que Robert Ritchie, Ernie White, Lucien Deblois et Alain Chaput ont touché la cible pour Sorel.

Dirigés à l'offensive par Michel Brisebois, qui a marqué trois buts, les Castors de Sherbrooke ont triomphé des Remparts de Québec 8-5 devant 4,391 spectateurs.

Eddy Godin a réussi deux buts pour Québec, qui a écopé deux des 11 pénalisations mineures imposées par l'arbitre Ron Harris.

Deux buts de Claude Duquette ont permis aux Dynamos de Shawinigan de battre les Draveurs de Trois-Rivières 4-1.

Dave Miglia a évité le blanchissage aux Draveurs.

Enfin, à Cornwall, les Royals et le National de Laval ont fait match nul 3-3.

Marc Brazeau a fait scintiller la lumière rouge deux fois pour Cornwall, dont l'autre compteur a été Bob Clarey. Marc Chantigny, Jean Trottier et Marc Parent ont compté pour Laval.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR MAJEURE

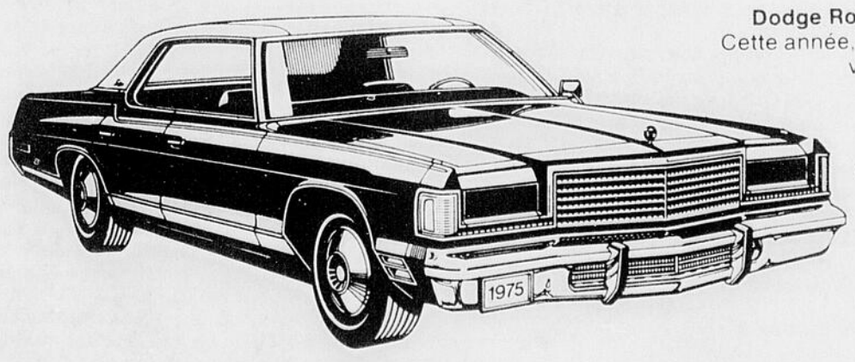
Hier
Hull 4 Chicoutimi 2
Montréal 8 Sorel 5
Sherbrooke 8 Québec 5
Shawinigan 4 Trois-Rivières 1
Cornwall 3 Laval 3

LIGUE NATIONALE

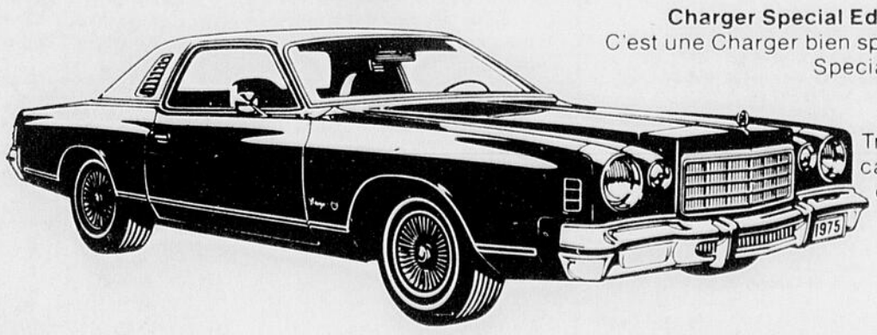
(Joutes hors-concours)
Boston 4 Montréal 1
N.Y. Rangers 5 Philadelphie 1
Kansas City 5 Minnesota 1
Chicago 3 Toronto 1

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

Mardi, 1er octobre,
DATE DODGE
chez MAISON DE l'Auto ST-FÉLICIEN LTÉE
La date Dodge, c'est le jour même où les modèles Dodge 75 sont en montre, de même que la Chrysler, l'Imperial et les camions Dodge. Ne manque pas de venir chez nous jeter un coup d'oeil. Voici ce que tu découvriras.



Dodge Royal Monaco Brougham
Cette année, la gamme des grandes voitures Dodge Monaco est d'un luxe fastueux. La Royal Monaco Brougham, hardtop à pilier, 2 portes, a des phares escamotables et de petites glaces de custode.



Charger Special Edition
C'est une Charger bien spéciale que la Charger Special Edition. Elle est très personnelle et diffère des anciens modèles. Très luxueuse avec son capitonnage en velours écrasé et sa moquette à longues fibres. Viens la voir et laisse-toi aller.

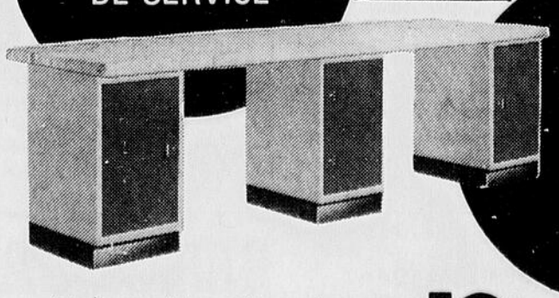
Viens voir les nouvelles 75!

Nos modèles 75: toute essence, avec ou sans plomb.

Dodge CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE

MAISON DE l'Auto
ST-FÉLICIEN LTÉE
QUARTIER BELLEVUE
Tél.: 679-1865

POUR L'INDUSTRIE LES ECOLES LES CENTRES DE SERVICE
ETABLIS MODULAIRES EN ACIER
HAUTEUR 33 5/8"
longueur au choix, avec système d'éléments interchangeables.



redistributions saguenay inc.
Laurentien INC.
20 EST, BOUL. LAMARCHE, CHICOUTIMI. TEL.: 549-5535

Singleton hisse les Expos au 3e rang

MONTREAL (Collaboration spéciale) — Ken Singleton a bien choisi son moment pour claquer le premier grand chelem de sa carrière. Hier, dès la première manche, il a réussi l'exploit pour permettre aux Expos de prendre une avance de 4-0 et du même coup leur permettre de filer vers un gain de 6-3, sur les Phillies de Philadelphie. Par ce triomphe, les Expos ont rejoint ces derniers au troisième rang, et ils inscrivent ainsi une septième victoire en huit rencontres, et une 17e au cours de leurs 21 derniers matches.

Pittsburgh, qui est sur un pied d'égalité avec St-Louis, recevra les Cubs de Chicago au stade Three Rivers ce soir, demain et mercredi soir. Hier, une foule de 23,321 spectateurs a bravé une température maussade, pour assister à ce 78e triomphe des Expos en 159 parties. Les Expos n'ont plus besoin que d'une victoire pour égaler leur record de l'an dernier qui était de 79-83.

Les Expos ont frappé avec la rapidité de l'éclair hier. Ils ont pris une avance de 4-0 dès la première manche quand Ron Schucler, le perdant (10-16) a donné des simples à Foli et Davis, après un retrait de un but sur balles à Jorgensen et un circuit à Singleton par dessus la clôture du champ droit. C'était seulement le neuvième circuit de Singleton cette saison, dont son troisième au parc Jarry. Il a porté du même coup son total de points produits à 73.

L'an dernier, Singleton a cogné 23 circuits et avait fait produire 103 points.

ENCORE MURRAY ET DAVIS

Avec une avance de 4-0, les Expos n'ont jamais tiré de l'arrière par la suite. Dennis Blair a alloué seulement quatre coups sûrs et trois points, dont deux mérités en six manches, et il a reçu le crédit de sa onzième victoire de la saison. Dale Murray l'a remplacé à la septième et a reçu le crédit d'une dixième partie sauvée.

Depuis le 10 septembre, Murray a sauvé dix parties en onze présences au monticule. Murray a lancé 34 manches depuis le début du mois, soit depuis son rappel à Memphis et a accordé seulement trois points, dont un mérité pour une moyenne incroyable de 0.26.

"Je ne m'attendais nécessairement pas à être envoyé au monticule à tous les jours, quand j'ai été rappelé de Memphis" de commenter le nouveau lançeur de relève des Expos, "mais j'espérais avoir ma chance. Je tente tout simplement de lancer des prises. Et je dois dire que j'ai pu compter sur une bonne défensive. J'envisage naturellement d'être le lanceur de relève numéro un des Expos l'an prochain" de conclure Murray qui jouera pour le club Caguas dirigé par Bobby Wine, dans la ligue de Porto-Rico, l'hiver prochain.

Willie Davis a continué sa belle poussée de fin de saison qui pourrait bien être couronnée par la récompense du joueur par excellence de la saison. Hier, Davis a obtenu deux en quatre pour hausser sa moyenne au bâton à .295 et il a compté deux points, tout en portant à 603 son total de présences officielles au bâton, ce qui brise le record de 599 de Rusty Staub en 1971.

Davis a amassé 15 coups sûrs à ses 27 dernières présences au bâton pour une moyenne de .566. Avec 88 points produits, Davis domine non seulement l'équipe locale, mais il n'est plus qu'à cinq point de sa meilleure production en une saison, soit 93 en 1970 avec les Dodgers.

Enfin, Davis a obtenu 21 coups sûrs en 64 tours au bâton contre les Phillies cette saison pour une moyenne de .318. Larry Parrish a été le meilleur des Expos avec Davis, en obtenant un double et un simple, en plus de se signaler à la défensive. Mais Barry Foote a aussi volé la vedette avec son onzième circuit en solo à la huitième contre Mac Starce, le troisième artilleur des Phillies.

Mike Schmidt, tenu en échec contre les Expos dans les deux dernières séries à Montréal, a secoué sa léthargie avec deux doubles et a fait compter un point. Larry Bown a aussi obtenu deux simples. Les Expos terminent donc leur campagne contre Philadelphie avec une fiche de 11-7, 6-3 au parc Jarry et 5-4 à Philadelphie.

Maintenant contre les Cardinals, Mauch aura-t-il recours aux mêmes joueurs? "Pourquoi pas? Si nous avions joué comme dans le moment, nous aurions battu les Pirates à Pittsburgh il y a trois semaines? Alors"?

McHale, surpris

John McHale s'est déclaré surpris de la conférence de nouvelles convoquées par Willie Davis dans le vestiaire des Expos, après la victoire d'hier sur les Phillies de Philadelphie, pour faire connaître ses sentiments aux rumeurs qui ont circulées la semaine dernière, voulant qu'il soit échangé.

"Nous avons d'autres choses à penser à cette période de l'année. Nous avons des chances de finir en troisième place, de jouer pour .500 et les Cardinals s'amènent pour une importante série de trois parties", de dire le président des Expos.

Puis il continua; "J'apprécis les compliments de Davis au sujet de son gérant, de ses coéquipiers, des amateurs de baseball, de la direction du club, des journalistes et de la ville de Montréal et du Québec en général. Mais ce n'est pas de tels propos, ni une conférence de nouvelles qui empêcheront la direction des Expos d'agir dans les meilleurs intérêts de l'équipe."

SOMMAIRE

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hull 4 Chicoutimi 2

PREMIERE PERIODE

1. Chic., Marc Desforges, (D'Amico, Dubois), 4.10
1. Hull, Ted Bulley, (Brunet, Montgomery), 13.34
2. Hull, Demis Pomerleau, (Brunet, Montgomery), 16.56
Pun.: Quintal, C., 12:18; Brunet, H., 19:59.

DEUXIEME PERIODE

3. Hull, Ted Bulley (Hunter), 10.27
Pun.: Tremblay C., et Burton H., 5:33; Tardis H., Locas C., maj., Leblanc C. et Brunet H., 8:36.

TROISIEME PERIODE

4. Hull, Rick Garcia (Young), 2.26
2. Chic., Jean-Paul Leblanc (Locas), 3.27
Pun.: Garcia, H., 0.18; Bulley H. et Quintal G., C., Maj., 11:39.

Lancers:

Hull	10	12	3-25
Chicoutimi	13	9	16-38

Assistance, 3,561.

JOUTE HORS-CONCOURS

Suède 3 Canada 4

PREMIERE PERIODE

1. AMH, Hull,(Lacroix, McKenzie), 1:57.
2. AMH, Walton, (Mahovlich, Houle), 11:20.
3. AMH, Howe (Mark Howe, Hull), 18:39.
Pén.: Selwood A. 8:20; Labraaten S. 18:07.

DEUXIEME PERIODE

4. Suède, Johansson, (Sundqvist, Brasar), 4:48.
Aucune pénalité.

TROISIEME PERIODE

5. Suède, Lundstrom (Lindstrom, Bond), 14:02.
6. Suède, Ahlberg (Lundstrom), 15:21.
7. AMH, Mahovlich (Houle, Stapleont), 17:14.
Pén.: G. Howe, A., 18:58.

Lancers:

AMH	15	9	10-34
Suède	11	11	11-33

Gardiens: Cheevers, McLeod, AMH; Holmqvist, Suède.
A-12,273.



IL NE SAIT PAS — Hank Aaron, s'adressant à ses partisans, à déclaré qu'aucune décision n'avait encore été prise au sujet de sa retraite. Il fera connaître sa décision dans deux ou trois semaines. Aaron s'adressait à la foule devant une énorme sculpture en bois le représentant en compagnie de Babe Ruth, dont il a abaissé la marque de coups de circuits cette saison. Cette sculpture sera placée en permanence au stade des Braves dès la saison prochaine. (Téléphoto PC)

Pirates et Cards: ce sera une lutte jusqu'à la fin

A moins d'une semaine de la fin de saison, les Cardinals de St-Louis et les Pirates de Pittsburgh se partagent de nouveau la première position au classement de la section Est de la Ligue nationale de baseball.

Avec l'appui offensif du frappeur auxiliaire Jose Cruz, qui a réussi un circuit de trois points en sixième manche, les Cardinals ont battu hier les Cubs de Chicago 7-3. Ils menaient 3-2 lorsque deux erreurs des Cubs ont pavé la voie au 15ème circuit de la saison de Cruz. Lou Brock a frappé un simple à la quatrième et a amélioré son record en volant un but pour la 118ème fois de l'année.

John Curtis, qui a obtenu l'aide de Al Hrabosky en relève, a été crédité de sa 19ème victoire de la campagne.

Limités à trois coups sûrs par Bob Apodaca, les Pirates se sont inclinés 7-2 devant les Mets de New York. Apodaca a récolté son sixième gain de l'année tandis que Ken Brett a encaissé sa neuvième défaite.

Dans les autres matches de la Ligue nationale, les Reds de Cincinnati ont défait les Giants de San Francisco 7-3, les Expos de Montréal ont surclassé les Phillies de Philadelphie 6-3 et les Astros de Houston ont triomphé des Braves d'Atlanta 9-6.

Dans la Ligue américaine, les Orioles de Baltimore ont eu raison des Brewers de Milwaukee 4-3, les Yankees de New York ont écrasé les Indians de Cleveland 10-0, les Tigers de Détroit ont vaincu les Red Sox de Boston 7-4, les Athletics d'Oakland ont infligé un revers de 3-2 aux White Sox de Chicago et les Rangers du Texas et les Angels de la Californie ont respectivement blanchi les Royal de Kansas City 5-0 et les Twins du Minnesota 4-0.

Johnny Bench a dirigé l'offensive des Reds avec un circuit de trois points, exploit que Cliff Johnson a également réalisé pour Houston.

Boog Powell des Orioles, a obtenu un but sur balles avec trois coureurs sur les sentiers dans la seconde moitié de la neuvième manche, produisant ainsi le point décisif.

Rudy May a limité les Indians à quatre coups sûrs tandis que Craig Nettles a claqué ses 21ème et 22ème circuits de l'année pour New York.

Les Orioles détiennent une priorité de une demi-partie sur les Yankees au sommet de la section Est de la Ligue américaine.

La victoire des Tigers a mathématiquement éliminé les Red Sox de la course au championnat dans cette section.

C'est à Montréal que Davis veut jouer. Compris!

Willie Davis a réhitéré, lors d'une conférence de presse à la bonne franquette organisée devant sa case dans le vestiaire des Expos, après la victoire de son club, hier, sur les Phillies, qu'il voulait être de retour l'an prochain afin d'aider les Expos à gagner le championnat.

"C'était mon but ultime, quand j'ai quitté les Dodgers pour signer un contrat de deux ans avec les Expos l'automne dernier. Et je tiens à le répéter devant tous mes coéquipiers et vous tous les journalistes ici présents. J'ai signé un contrat de deux ans et c'est à Montréal que je jouerai l'an prochain. Je ne veux pas aller nulle part ailleurs."

Puis Willie continua: "Je ne tiens rancune à personne. Je ne tiens pas rancune à Mauch, ni à mes coéquipiers, ni à mon épouse, ni à Willie Davis. Nous avons démontré cette saison et nous prouvons actuellement que nous avons une équipe capable de gagner. Je tiens à être de retour l'an prochain pour aider les Expos."

Quand on a demandé à Willie s'il répétait les propos émis à Chicago la semaine dernière afin d'étouffer les rumeurs d'échanges à son sujet, il a dit tout simplement: "A moins de mon consentement, les Expos ne peuvent m'échanger. Ce n'est pas un règlement. C'est Willie qui parle de la sorte. D'accord, les Expos peuvent toujours me vendre ou m'échanger, mais dans un tel cas, ils vendront ou échangeront un contrat et non Willie D. Je le répète. Je ne veux quitter Montréal et je ne vais nulle part. Je pense déjà à l'an prochain et je pense au championnat", de dire l'ancienne étoile des Dodgers.

"J'AI APPRIS DE GENE ET VICE VERSA"

Willie Davis a eu quelques différents avec son gérant Gene Mauch relativement à la discipline du club cette saison, mais tout est rentré dans l'ordre, semble-t-il. "Je répète, je n'en veux à personne. Il est naturel d'avoir des divergences d'opinions avec son gérant. Je m'y attendais. Je savais que ce ne serait pas toujours rose. Mais ce sont des choses normales. J'ai appris sous Gene Mauch à ma première année avec lui. Il a aussi appris avec moi."

Willie a probablement convoqué les journalistes devant sa "stalle" pour rétablir les choses, les accrochages, les différends d'opinoin, sa tenue indifférente au jeu à l'occasion, mais surtout pour défier la direction de l'échanger. Quand on lui eut demandé si la direction du club lui avait soufflé mot de ses projets futurs à son égars, il répondit::

"Je n'ai rien appris de la direction du club. Alors dans un tel cas, je dois faire connaître mes sentiments à ma façon, soit par la voie des journaux et des médias d'informations". D'ailleurs, les joueurs apprennent généralement ce qui les concerne en lisant les journaux".

L'ARGENT EST SECONDAIRE

Touchant la question monétaire, Willie Davis a dit: "Je suis bien payé, bien traité, mais ce n'est pas la chose principale. L'argent est un vil métal ou du papier si vous préférez. C'est bien correct d'être bien payé, mais gagner est plus important".

Plymouth 75 fait ses débuts



Plymouth
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE SERVICE

Plymouth 75 fait ses débuts et tu es invité à la fête. Notre vedette est la nouvelle Chrysler Cordoba, une Chrysler de fine taille, une toute nouvelle voiture de grand luxe. Tu seras emballé par tout ce qu'elle offre. À examiner de près!

À ne pas manquer non plus: notre toute nouvelle série de Fury. Ses nouvelles dimensions et sa fière allure donnent le ton aux voitures intermédiaires cette année.

Il faut absolument que tu vois nos débutantes et tous nos nouveaux modèles de camions et de voitures, depuis les compactes comme la Valiant jusqu'aux grandes voitures de luxe Gran Fury, Chrysler et Imperial.

Nos modèles 75: toute essence, avec ou sans plomb.

Trompe-toi pas, Plymouth a l'auto qu'il te faut!

GARNEAU AUTOS LTEE
225, BOUL. MARCOTTE, ROBERVAL

Bientôt

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier
New York 7 Pittsburgh 2
Saint-Louis 7 Chicago 3
Houston 9 Atlanta 6
Cincinnati 7 San Francisco 3
Montréal 6 Philadelphie 3

Aujourd'hui
Saint-Louis vs Montréal
Chicago vs Pittsburgh
Philadelphie vs New York
Los Angeles vs Houston

LIGUE AMERICAINE

Hier
New York 10 Cleveland 0
Détroit 7 Boston 4
Baltimore 4 Milwaukee 3
Texas 5 Kansas City 0
Oakland 3 Chicago 2
Californie 4 Minnesota 0

Aujourd'hui
Baltimore vs Détroit
Cleveland vs Boston

AU MONTICULE

LIGUE NATIONALE

Chicago (Bonham 11-21) à Pittsburgh (Kison 8-8).
Philadelphie (Chistenson 1-0) à New York (Koosman 14-11).
Los Angeles (Rau 13-10) à Houston (Dierker 10-10).
St-Louis (Forsch 6-4) à Montréal (Rogers 15-21).

LIGUE AMERICAINE

Baltimore (Grimsley 18-13) à Detroit (Lolich 16-20).
Cleveland (J. Perry 16-12) à Boston (Lee 17-14).

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	85	74	.535	—
St-Louis	85	74	.535	—
Montréal	78	81	.491	7
Philadelphie	78	81	.491	7
New York	70	89	.440	15
Chicago	66	93	.415	19

Section Ouest

Los Angeles	100	59	.629	—
Cincinnati	98	62	.613	2½
Atlanta	86	74	.538	14½
Houston	80	79	.503	20
San Francisco	71	89	.444	29½
San Diego	59	101	.369	41½

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	88	71	.553	—
New York	88	72	.550	½
Boston	83	76	.522	5
Cleveland	75	84	.472	13
Milwaukee	75	85	.469	13½
Detroit	72	87	.453	16

Section Ouest

Oakland	90	70	.563	—
Texas	83	75	.525	6
Minnesota	81	79	.506	9
Chicago	78	80	.494	11
Kansas City	77	83	.481	13
Californie	66	94	.413	24



MONTREAL 6

Lintz 2b	3	0	0	0
Foli ac	3	1	1	0
Davis cc	4	2	2	0
Jorgensen 1b	2	1	0	0
Singleton cd	2	1	1	4
Woods fu-cd	2	0	0	0
White cg	2	0	1	0
Mangual fu-cg	1	0	0	1
Foote r	4	1	1	1
Parrish 3b	4	0	2	0
Blair l	2	0	0	0
Cox fu	0	0	0	0
Murray l	1	0	0	0
Total	30	6	8	6



PHILADELPHIE 3

	AB	P	CS	PP
Cash 2b	5	0	0	0
Rowa ac	4	0	2	1
Unser cc	4	0	0	0
Montanez 1b	3	0	0	0
Luzinski cg	4	0	1	0
Johnstone cd	3	1	0	0
Schmidt 3b	4	1	2	1
Boone r	4	1	0	0
Schueler l	1	0	0	0
Hutton fu	1	0	1	1
Underwood l	0	0	0	0
Robinson	1	0	0	0
Scarce l	0	0	0	0
M. Anderson fu	1	0	0	0
Total	36	3	6	3

Philadelphie	000	021	000-3
Montréal	400	010	01x-6

E-Blair, DJ-Philadelphie 1. LSB-Philadelphie 7, Montréal 6.
2B-Parrish, Schmidt 2. CC-Singleton 9, Foote 11. BV-White. BS-Mangual.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Schueler (P, 11-16)	4	5	4	4	3	3
Underwood	2	2	1	1	2	1
Scarce	2	1	1	1	0	1
Blair (G, 11-7)	6	4	3	2	2	4
Murray	3	2	0	0	0	0

Victoire préservée-Murray 10. LE-Schueler 2. FI-Underwood.
T-2:08.
A-23,326.



PRÊTS D'ACCESSOIRES AUX MALADES

Les séries, encore à la portée des Argos

Selon (PC) — Le quart-arrière Mike Rae a complété des passes de touchés de sept verges à Larry Simpson et de 33 verges à Chuck Hurd, hier, et les Argonauts de Toronto ont triomphé des Rough Riders d'Ottawa 19-7 dans une rencontre de la Ligue canadienne de football disputée devant 18,902 spectateurs, à Ottawa.

Cette victoire permet aux Argos de s'approcher à deux points des Riders et de la troisième position au classement de la conférence de l'Est.

Zenon Andrusyshyn a complété le pointage des vainqueurs avec un placement de 25 verges, une transformation et des simples de 34, 50 et 75 verges.

Les points des Riders ont été le résultat d'un simple de 45 verges de Dirk Adams et de placements de 35 et 27 verges de Gerry Organ.

Rae a complété neuf passes en 22 tentatives tandis que Keeling en a réussi 19 sur 34. Hurd a capté quatre passes pour des gains de 141 verges.

A Régina, Ron Lancaster a complété quatre passes de touché, dont deux à la recrue Rhett Dawson et les Roughriders de la Saskatchewan ont battu les Stampeders de Calgary 34-10.

Il s'agissait seulement de la deuxième victoire des Roughriders dans leurs sept derniers matches. Les espoirs des Stampeders de participer aux séries éliminatoires de la conférence de l'Ouest sont par ailleurs virtuellement annihilés.

Bob Pearce et Tom Campana ont marqué les autres touchés des vainqueurs tandis que Brian Berg a enfilé quatre convertis et des placements de 24 et 31 verges.

Peter Liske a réussi l'unique touché des Stampeders sur un jeu au sol d'une verge. Cyril McFall a botté une transformation et un placement de 25 verges.

A Vancouver, les Lions de la Colombie-Britannique ont rejoint les Eskimos d'Edmonton au sommet de la conférence de l'Ouest de la Ligue canadienne de football, en surclassant les Tiger-Cats de Hamilton 32-10 devant 23,420 spectateurs.

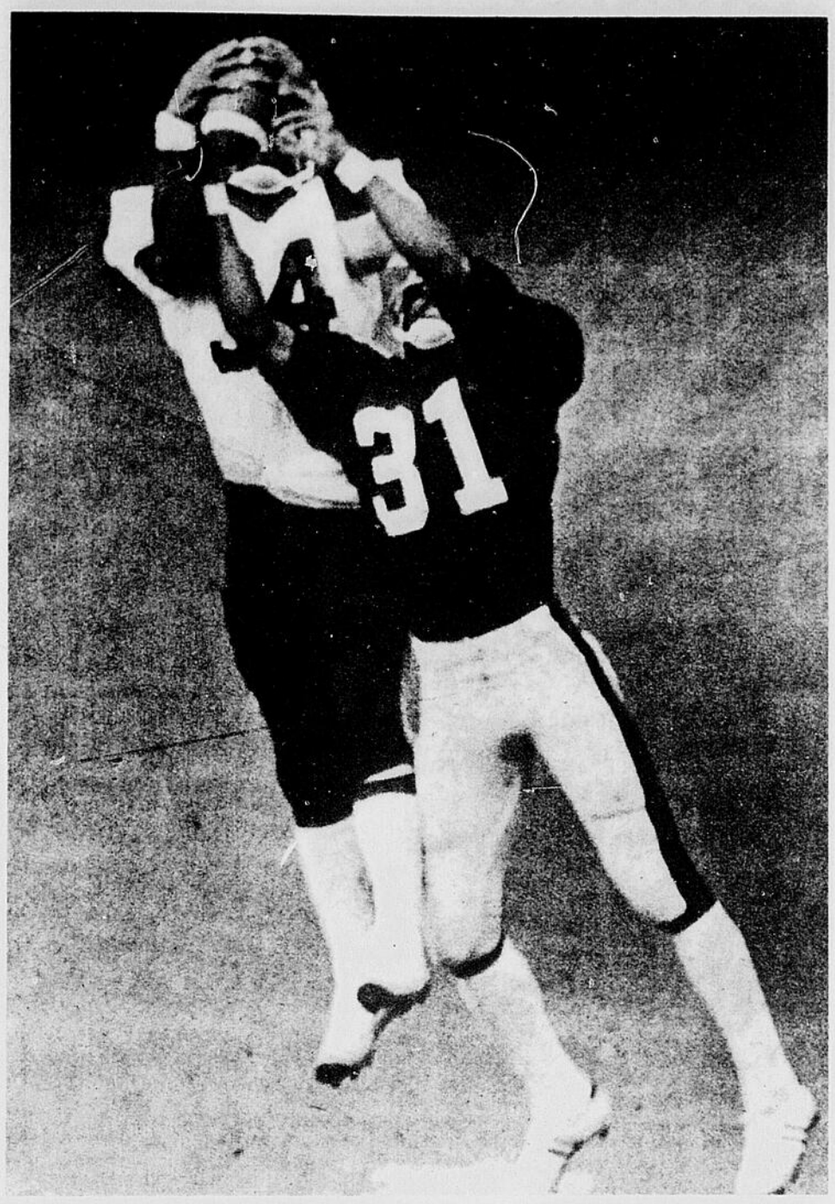
Monroe Eley a marqué deux touchés pour les Lions, le premier à la suite d'une course de 14 verges et le second après avoir capté une passe de Don Moorhead.

Lou Harris et Jim Young ont réussi les autres touchés des vainqueurs tandis que Ivan MacMillan a botté quatre transformations, un placement de 39 verges et un simple de 37 verges.

L'unique touché des Tiger-Cats a été l'oeuvre de Garney Henley, lequel a capté une passe de 23 verges de Bill Etter. Ian Sunter a enfilé un converti et un placement de 24 verges.

SAMEDI

A Winnipeg, Paul Williams a marqué un touché à la suite d'un retour de botté d'envol de 109 verges, au deuxième quart, samedi soir, pour conduire les Blue Bombers de Winnipeg à une victoire de 24-15 contre les Alouettes de Montréal devant 23,126 spectateurs.



QUI L'AURA — Bien malin celui qui pourrait dire qui d'entre Chuck Herd (34), des Argonauts de Toronto, et Al Marcellin, des Rough Riders d'Ottawa, est en possession du ballon. Mais les Argonauts ont triomphé, hier conservant encore des chances de participer aux séries de fin de saison. (Téléphoto PC).

SUR LE NEZ

Piste Saguenay

PREMIERE COURSE $400
4- Step Moraka, G. Bouchard, 9.40, 4.90, 4.70. 6- Trotwood Buz, M. Riverin, 5.50, 3.60. 2- Born To Conquer, L.-G. Martel, 2.90.
Ont aussi couru: Fea Wejover, Stormy Will, Therese de Tracy.
Temps: 2.10.2.

DEUXIEME COURSE $250
2- Princess de Tracy, Léon Jean, 3.90, 2.70, 2.30. 7- Orleans Girl, Yvon Boivin, 4.10, 2.60. 1-Abbe Ann, R. Brassard, 2.50.
Ont aussi couru: Lucelle de Tracy, Golden Jersey, Meddy Lenco, Lord Wilson.
Temps: 2.13.3.
Pari-double: (4.2) $17.00

TROISIEME COURSE $250
1- New Rythm, Yvon Boivin, 5.60, 3.30, 2.60. 7- Timely Stone, C. Corneau, 7.80, 4.10. 6- Betty's Roan Folly, R. Violette, 2.60.
Ont aussi couru: Fiery Grattan, Lieut Chief, Erla May Cash, Marlene Bunter.
Temps: 2.13.

QUATRIEME COURSE $250
7- Helga Bunter, M. Riverin, 11.50, 3.40. 3- Gallant Blue, Gaby Corneau, 2.80.
Ont aussi couru: Granby Shadow, Richard Belle, Green Acre Demon, Frisco Angus, Shadydale R.S.
Temps: 2.16.1.
Quinella: (3-7) $10.00

CINQUIEME COURSE $700
4- Mauds Champ, G. Bouchard, 8.50, 2.70, 2.10. 2- Fury Star, Donald Harvey, 2.40, 2.10. 3- Quick Asset, R. Marquis, 2.40.
Ont aussi couru: Lucky Beejay, Love Bomb, Mikes Time.
Temps: 2.08.2

SIXIEME COURSE $250
4- Miss Monik, Léon Jean, 8.10, 3.80. 6- Hasty Chance, G. Bouchard, 7.00.
Ont aussi couru: Miss Kingston, Jacquot, Cash Frisco, Enid Adio, Queens Partner.
Temps: 2.15.
Quinella: (4-6) $17.80

SEPTIEME COURSE $250
3- Marita Irish, André Dufour, 8.60, 3.60, 2.30. 2- Cape Pine Lucile, R. Violette, 3.10, 2.40. 1- La Centenaire, Clarence Tremblay, 2.40.
Ont aussi couru: Tzigane Moderne, Gayler, Miss Sag Time, Romance Adios.
Temps: 2.14.2

HUITIEME COURSE $250
1- Jimmy Joe Spangler, P.-E. Tremblay, 6.80, 3.50. 7-Star Man, D. Guay, 15.70.
Ont aussi couru: Texas G, John Glenn, Spencer Sauns, Baron de Tracy, Castor.
Temps: 2.16.1
Quinella: (1-7) $92.30

NEUVIEME COURSE $350
5- Coquette Bri, J.-N. Simard, 20.70, 7.70. 7- Leahs Lady, Léon Jean, 25.90.
Ont aussi couru: Michael Chris, Duck Rapide, High Gloss, Romeo Gold, Del Drummond.
Temps: 2.13.1
Quinella: (5-7) $79.70

DIXIEME COURSE $300
1- Bocage Fleurie, R. Lapointe, 7.80, 5.60. 6-Follow Abe, P. Gauthier, 7.30.
Ont aussi couru: Anita Counsel, Steady Candi, Smoky Seven Up, Cax Scott, Bullet Kast.
Temps: 2.16
Exacta: (1-6) $65.00

Piste Jacques-Cartier

PREMIERE COURSE, TROT, $600
3- Pompon Fleurie, Y. Pelchat, 6.60, 4.60, 2.50. 1. Amish, G. Julien, 3.90, 2.30. 7- Todd Fleimington, F. Nadeau, 2.30.
Ont aussi couru: Bayside Fury, Mountain Pride N, Prince Omahan, Ideal Lady, Virtyosity (retiré.)
Temps: 2.14.2.

DEUXIE6ME COURSE, AMBLE, $500
2- Armbro Ken, C. Dupont, 5.00, 3.40, 2.80. 4- Meddy Test, Y. Pelchat, 3.30, 2.50. 5- Prince Trevor, J. Fortin, 3.00.
Ont aussi couru: Isola Flo, Glade Run, True Fire Mama, Famous Mickey, Tovelle.
Temps: 2.15.4
Double (3X2), $16.70.

TROISIEME COURSE, TROT, $600
7- Unitas, R. Duclos, 4.70, 3.80, 2.40. 4- Daren Caleb, E.-L. Bouchard, 4.40, 2.70. 5- Avon Emily, P. Noël, 2.70.
Ont aussi couru: Armbro Oslo, Pink Diamond, Great Stepper, Murray Drummond, Eileen Drumond Ti Coune Lambert (retiré).
Temps: 2.17.2

QUATRIEME COURSE, AMBLE, $750
2- Gerry Rotan, J.-C. Guenette, 4.00, 3.30, 2.40. 3- Marie Madeleine, M. Cournoyer, 3.00, 3.80. 4- T H Bridget, C. Dupont, 2.20.
Ont aussi couru:
Duanes Torch, A.C.'S Yosemite, Gaby High Test, Wikcat Mir, Benny Brewster.
Temps: 2.15.2.
Quinella: (2X3) $17.60.

CINQUIEME COURSE, AMBLE, $2,200
5- Clermont Drummond, A. Veilleux, 9.70, 4.20, 2.90. 1- Afton Agent, G.-G. Lachance, 4.50, 3.50. 2- Afton Banker, R. Page, 3.10.
Ont aussi couru: Victory Hour, Speedy Jack.
Temps: 2.08.

SIXIEME COURSE, AMBLE, $600
2- Cold Spring Pete, L. Desrosiers, 4.90, 3.40, 2.30. 7- Crystal R E, R. Chabot, 5.50, 2.80. 5- Prima Daryl, F. Nadeau, 2.30.
Ont aussi couru: Trumpet Hanover, Twin City Adios, Henry Bunter, Kaola Mir, Frank E Braden (retiré).
Temps: 2.15.
Quinella: (2X7) $24.40.

SEPTIEME COURSE, AMBLE, $900
3-Indian Brave, M. Brousseau, 10.90, 6.70, 2.40. 5- Band Of Gold, A. Jean, 4.00, 2.50. 2- Shiloh N, G. Hébert, 2.80.
Ont aussi couru: Good Venture, Carbon Bunter, Jefferson Chief, Sped Frise, Boumfrise.
Temps: 2.10.4

HUITIEME COURSE, TROT, $1,100
7- Orange Bowl, Y. Pelchat, 5.20, 6.50, 2.60. 3- Yoo Hoo Magoo, P. Grenier, 3.60, 4.70, 3.10. 5- Lincolns Indian, A. Jean, 2.30. 6- Mix and Mingle, A. Rivard, 5.10.
Ont aussi couru: Rose Garland, Charger Lobell, Keystone Proupdly, Lovely Drummond.
Temps: 2.15.1
Quinella: (3X7) $25.10.

NEUVIEME COURSE, AMBLE, $700
3- Roan Bell, C. Dupont, 5.90, 3.10, 2.70. 2- Hy Bohemia, A. Tremblay, 3.10, 2.80. 6- Skipper Lou, E. White, 3.00.
Ont aussi couru: Senga Rascal, Another Jersey, Mr Vineddy, Ice Cutter, Two Mountains Stud.
Temps: 2.15.
Quinella: (2X3) $18.40.

DIXIEME COURSE, AMBLE, $750
8- Huntley Lad, J. Fortin, 48.40, 15.10, 30.50. 1- Tavern's Tiger, G. Labonté, 5.90, 4.10. 4- Beys Fella, G. Hébert, 4.40.
Ont aussi couru: P.T. Foster, Attention, Drummond Jewel, J.-C. Dell, J D Champ.
Temps: 2.12.4.
Exacta: (8X1) $292.00.

Les Dolphins reviennent en force

Seules équipes invaincues depuis le début de la saison, les Patriots de la Nouvelle-Angleterre, les Cardinals de St-Louis et les Vikings du Minnesota ont respectivement défait hier les Rams de Los Angeles 20-14, les Browns de Cleveland 29-7 et les Bears de Chicago 11-7.

Les Dolphins de Miami, de leur côté, ont dû marquer trois touchés au dernier quart pour combler un déficit de 21-7 et s'assurer une victoire de 28-21 contre les Chargers de San Diego.

Moins chanceux, les Colts de Baltimore se sont inclinés 30-10 devant les Eagles de Philadelphie et l'instructeur en chef de l'équipe, Howard Schnellenberger, a été congédié à l'issue du match par le président Robert Irsay. Il sera remplacé par le vice-président et directeur général des Colts, Joe Thomas.

Dans les autres matches de la Ligue nationale de football disputés hier, les Raiders d'Oakland ont blanchi les Stelers de Pittsburgh 17-0, les Saints de la Nouvelle-Orléans ont triomphé des Falcons d'Atlanta 14-13, les Bills de Buffalo ont battu les Jets de New York 16-12, les Giants de New York ont surclassé les Cowboys de Dallas 14-6, les Packers de Green Bay ont eu raison des Lions de Détroit 21-19, les Chiefs de Kansas City ont infligé un revers de 17-7 aux Oilers de Houston et les Bengals de Cincinnati ont vaincu les 49ers de San Francisco 21-3.

FOOTBALL

CLASSEMENTS

Conférence de l'Est

	G	P	PP	PC	Pts
Montréal	7	4	242	193	14
Hamilton	6	6	209	218	12
Ottawa	5	7	181	185	10
Toronto	4	7	185	223	8

Conférence de l'Ouest

Edmonton	7	3	224	148	14
C.-Britannique	7	4	235	205	14
Saskatchewan	6	6	226	227	12
Winnipeg	5	5	216	232	10
Calgary	3	8	182	229	6

Hier
Toronto 19 Ottawa 7
C.-B. 32 Hamilton 10
Saskatchewan 34 Calgary 10

Samedi
Winnipeg 24 Montréal 15

SUR LES BUTS

LIGUE NATIONALE

Philadelphie	000	021	000-3	6	0
Montréal	400	010	01x-6	8	1

Schueler 11-16, Underwood 5, Scarce 7 et Boone; Blair 11-7, Murray 7 et Foote. CCs: Mont-Singleton 9, Foote 11.

Pittsburgh	000	001	001-2	3	0
New York	040	012	00x-7	11	2

Brett 13-9, Demery 2, Morlan 6, Minshall 6, Jiminez 8 et Sanguillen; Apodaca 6-6 et Dyer.

San Francisco	011	000	010-3	8	2
Cincinnati	003	003	01x-7	11	2

D'Aquisto 12-14, Morris 7, Bryant 8 et Rader; Kirby 12-9, Borbon 8 et Bench. CC: Cin-Bench 33.

St-Louis	101	104	000-7	11	1
Chicago	100	100	100-3	7	2

Curtis 10-4, Hrabosky 7 et Simmons; Stone 8-6, Todd 6, Frailing 8, Hutson 9 et Swisher. CCs: Chi-Lock 9; SL-Cruz 5.

Houston	103	011	030-9	11	0
Atlanta	000	230	100-6	10	0

Roberts 5 10-12 et M. May; Morton et Oates. CCs: Atl-Baker 20; Hou-C. Johnson 9.

LIGUE AMERICAINE

Texas	000	002	003-5	8	0
Kansas City	000	000	000-0	6	2

Hands 6-5 et Sundberg; Briles 5-7 et Healty. CC: Tex-Spencer 7.

Milwaukee	000	021	000-3	5	1
Baltimore	000	030	001-4	6	0

Slaton 13-16, Murphy 9 et Moore; McNally, Reynolds 8, Jackson 8 4-4 et Hendricks. CC: Mil-Money 15.

New York	204	121	000-10	15	0
Cleveland	000	000	000-0	4	3

May 8-5 et Munson; Peterson 9-14, Wilcox 3, Kern 5, Gogolewski 7 et Duncan. CCs: NY-Nettles 2 22.

Boston	020	020	000-4	12	3
Detroit	120	004	00x-7	13	0

Moret 9-10, Segui 6 et Montgomery; Ruhle 2-0 et Freehan.

Chicago	000	001	100-2	6	0
Oakland	010	101	00x-3	12	1

Otten 0-1, Gossage 6, Forster 6 et Herrmann, Varney 8; Abbott, Hamilton 3 7-4, Knowles 6, Fingers 9 et Tenace, Haney 6, Fosse 8.

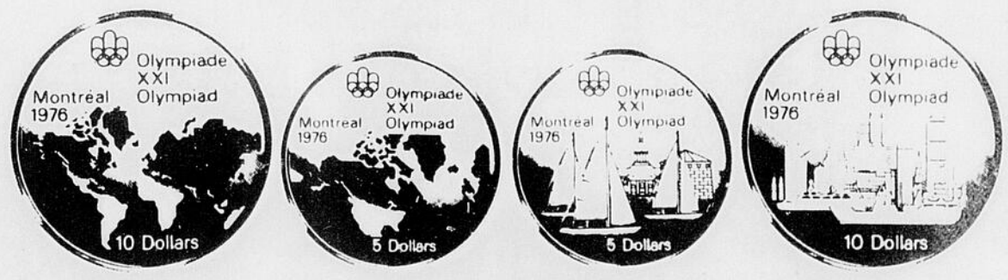
Minnesota	000	000	000-0	5	0
Californie	000	030	10x-4	7	0

Blyleven 17-17, Campbell 5 et Borgmann; Hassler 7-11 et Egan.

Gouvernement du Canada — Monnaie Olympique 1976

MONNAIE OLYMPIQUE
SERIE No I
encore disponible

(Pièces capsulées, polies hors-circulation en argent sterling pur)



PIÈCE No 1
Pièce de $10, la mappemonde avec accent spécial sur le Canada, diamètre 45mm, 750 grains, contenant en argent 1.445 once Troy.

PIÈCE No 2
Pièce de $5, carte de l'Amérique du Nord, d'où se détache également le Canada, diamètre 38mm, 375 grains, contenant en argent 0.723 once Troy.

PIÈCE No 4
Pièce de $5, au premier plan, des voiliers, à l'arrière-plan, la ville de Kingston, hôtesse des épreuves de yachting, diamètre 38mm, 375 grains, contenant en argent 0.723 once Troy.

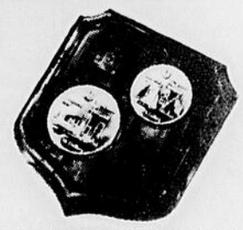
PIÈCE No 3
Pièce de $10, vue schématique de Montréal, ville hôtesse de jeux de la XXIe Olympiade, diamètre 45mm, 750 grains, contenant en argent 1.445 once Troy.

ACHETEZ MAINTENANT
la première série
et réservez les autres!



Ensemble custom $47.50*
Quatre pièces capsulées, encastrées sur velours rouge dans un écrin de fabrication soignée, doublé de satin blanc orné du symbole des jeux olympiques.

Ensemble écusson $26.50*
Deux pièces capsulées présentées dans un écusson similinoyer, à grain contrastant idéal pour suspendre au mur, contenant 1 pièce No 3 de $10.00 et une No 4 de $5.00



*Ce prix comprend la manutention, assurance, enregistrement et expédition.

SPORT NATIONAL/MONNAIE OLYMPIQUE
C.P. 130 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 3E9

MONNAIE OLYMPIQUE
DISTRIBUTEUR AUTORISÉ

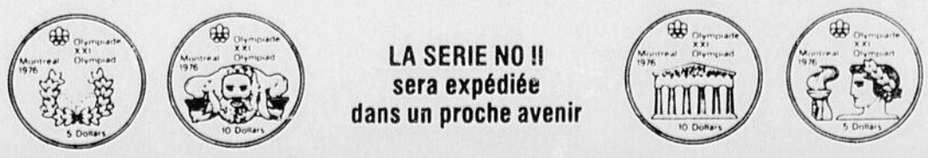
INCLUS: ☐ MANDAT POSTE, ☐ CHÈQUE
S.V.P. PORTER À MON COMPTE ☐ CHARGEX ☐ master charge
Imprimer toutes informations bosselées apparaissant sur votre carte
CARTE NO.
SIGNATURE
S.V.P. IMPRIMER TOUTES INFORMATIONS CI-DESSOUS.
INITIALES NOM
ADRESSE NO. APT
RUE
VILLE
PROVINCE CODE POSTAL

S.V.P. ME FAIRE PARVENIR
QT
CI ☐ ensemble (s) custom Série No I, $47.50 $
SI ☐ ensemble (s) écusson Série No I, $26.50 $
CII ☐ ensemble (s) custom Série No II, $57.50 $
TOTAL $

J'accepte de recevoir les séries 2 à 7 quand elles deviendront disponibles.

Signer si vous désirez les séries 2 à 7
Limite de 5 ensembles pour chaque série par personne.

Faire chèque payable à Sport National/Monnaie Olympique
Allouer de 3 à 5 semaines pour livraison.
QB



PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Face à l'incertitude économique

L'Alcan est en meilleure posture que quiconque

ARVIDA — Des membres de la direction d'Alcan Aluminium Limitée ont déclaré, vendredi, devant la New York Society of Security Analysts que, eu égard au présent climat d'incertitude économique, l'industrie de l'aluminium est en meilleure posture que jamais auparavant pour affronter une période de croissance plus ou moins nulle dans les livraisons de métal.

Bien que la demande des produits d'Alcan commence à ralentir sur pratiquement tous les marchés sauf en Amérique latine, les stocks restent bien en deçà du niveau normal, le stock strategique d'aluminium des Etats-Unis est épuisé et on ne prévoit augmenter la capacité des usines d'électrolyse que dans une proportion inférieure de 12 % d'ici le milieu de 1977.

Alcan a établi ses plans en fonction de deux critères: d'une part, elle prévoit pour 1975 une légère amélioration de la croissance économique réelle dans ses principaux marchés et, d'autre part, elle estime que le prix courant américain de $0.39 par livre restera stable. "Je ne pense pas que nous soyons aujourd'hui à la veille d'un nouvel affaissement des profits dans l'industrie de l'aluminium", a déclaré M. David M. Culver, vice-président directeur général, Transformation et Ventes.

M. Paul H. Leman, président de la compagnie, a expliqué aux analystes que, grâce aux mesures d'intégration verticale dont il avait été fait mention devant la société il y a quelques années, Alcan a pu se tirer sans trop de mal de la dégringolade qu'ont subie les profits de l'industrie de l'aluminium de 1970 à 1972. "Au cours de la dernière décennie, les livraisons de produits de transformation ont augmenté à un taux annuel compose de 12 % en moyenne et les bénéfices bruts intégrés réalisés sur les ventes de ces produits se sont accrus de près de 15 % par année en moyenne quoique, il faut bien le reconnaître, ces profits étaient bien bas à l'origine".

M. John H. Hale, vice-président directeur général, Finances, a déclaré qu'Alcan voit un signe d'encouragement dans le fait que la capacité de production croîtra à un rythme relativement lent au cours des prochaines années. "Cette situation, a-t-il dit, permettra de maintenir l'équilibre dans l'éventualité d'un soudain affaiblissement sur les marchés mais, par ailleurs, nous nous demandons dans quelle mesure nous pourrons satisfaire la demande lorsque la croissance économique mondiale retrouvera sa vitalité".

M. Hale a ajouté que les incertitudes engendrées aujourd'hui par des facteurs externes comme l'inflation, la hausse vertigineuse des taux d'intérêt et la fébrilité du marché des changes sont aggravées par l'énormité des capitaux requis.

Alcan estime qu'il faut aujourd'hui une immobilisation de $3,200 par tonne de capacité, depuis l'extraction de la bauxite jusqu'à la transformation en demi-produits, en passant par l'électrolyse de l'alumine, et qu'un rendement de 15 % sur les capitaux engagés actuellement ne permet d'accroître la production que de 4 % par année. En cette période d'inflation, le financement du fonds de roulement est également problématique. Cette année seulement, Alcan verra son fonds de roulement augmenter de plus de $150 millions ce qui fait que les appels de fonds deviendront prioritaires.

"Toutefois, a poursuivi M. Hale, deux points nous réconfortent. Tout d'abord, au cours du premier semestre de 1974, nous avons obtenu un rendement sensiblement supérieur à 15 %. En second lieu, Alcan a un bilan plus positif que la plupart de ses principaux concurrents. Par conséquent, si l'Alcan n'est pas en mesure de progresser à un rythme suffisant, peu d'autres le sont".

M. Hale a précisé que, dans le budget, la priorité serait accordée à l'expansion et à la modernisation des usines d'électrolyse déjà en place au Canada. Une fois réalisé, ce programme aura permis d'accroître de 30 % la capacité des usines canadiennes, assurant ainsi la possibilité de fabriquer 1.3 million de tonnes de métal en faisant uniquement appel aux ressources hydro-électriques existantes de la compagnie. D'autre part, Alcan devra immobiliser d'autres capitaux pour l'établissement de la future usine d'alumine en Irlande et pour donner plus d'ampleur au secteur transformation.

Le budget d'immobilisation d'Alcan en 1974 s'élève à $250 millions, soit plus que les budgets de 1972 et 1973 réunis. En supposant que la perspective reste favorable, on prévoit que les immobilisations se feront à un taux égal sinon supérieur à celui de 1974 au cours des prochaines années.

"Toutefois, la réalisation de profits sensiblement plus élevés que par le passé constitue une condition essentielle de l'engagement de ces dépenses, a souligné M. Hale. Nous sommes bien satisfaits des résultats obtenus en 1974, mais nous nous demandons si nous pourrons maintenir ce rythme vu la hausse continue des prix de revient. En dépit d'une nouvelle majoration des prix effectuée récemment, nous entrevoyons d'autres contraintes qui influeront sur nos marges et qui, possiblement, nous empêcheront de maintenir les bénéfices des six premiers mois au cours du second semestre, bien que certaines de ces servitudes financières soient transitoires".

"Permettez-moi de résumer la situation en disant que le climat économique n'a jamais été aussi incertain qu'aujourd'hui", a finalement déclaré M. Hale. Alcan demeure néanmoins optimiste, ne doutant pas que les divers pays du monde sauront surmonter les problèmes qui sévissent présentement sans mettre en oeuvre des mesures trop rigoureuses. La compagnie continue de croire que le principal problème de l'industrie au cours des deux ou trois prochaines années sera de répondre à la demande de la clientèle. A moins qu'il n'y ait un retour au contrôle général des prix, Alcan s'attend bien à obtenir des prix qui lui permettront d'accroître sa capacité. Et c'est en ces termes que M. Hale a terminé: "Dans le monde où nous vivons, nous croyons que la modicité de nos frais d'exploitation et l'expérience inégalée d'Alcan dans le monde placent la compagnie dans une position privilégiée et lui permettront d'assurer à ses actionnaires un rendement supérieur à la moyenne au cours des prochaines années".

Trois types de personnes achètent des titres boursiers

Par LA PRESSE CANADIENNE

Trois principaux genres de personnes achètent des titres boursiers, selon le Canadian Business Service.

Il y a l'investisseur qui choisit des titres pour leur qualité élevée, le spéculateur qui s'intéresse surtout au prix et, enfin, le parieur qui acquiert des actions plus ou moins au hasard.

L'investisseur recherche plutôt les titres d'entreprises qui ont réussi à surmonter des circonstances difficiles et qui se sont révélés prospères dans des circonstances favorables, précise le service de placement, dans une récente circulaire financière. Pour l'investisseur, la sécurité est plus importante que les gains à court terme.

Ainsi, l'investisseur qui réussit dans ses transactions, n'achète pas des actions au hasard mais, avant de se lancer obtient des renseignements pertinents et demande l'avis des experts.

PROCESSUS

Il se tient au courant de l'état fondamental du marché des valeurs, sans insister tellement trop sur les tendances ou les "modes", qui, pour lui, ne tiendront pas le coup.

Le Canadian Business Service ajoute que les investisseurs ne s'enrichissent pas du jour au lendemain, mais le temps qu'ils prennent à investir, et l'argent qu'ils mettent en jeu, ont pour effet de leur faire obtenir un très haut taux d'intérêt.

Pour un spéculateur, le prix courant d'un titre et le prix prévu ou probable pour le mois ou les six mois qui viennent est beaucoup plus intéressant que les perspectives à long terme dans le cas des gains et des dividendes.

Il est plus important pour les spéculateurs de trouver quand acheter que de trouver quoi acheter. Toutefois, toujours selon le Canadian Business Service, le spéculateur ne peut plus espérer acheter un titre descendu à son plus bas niveau pour le revendre lorsqu'il est ensuite à la hausse.

La RFA proposera la création d'une banque mondiale

BONN (Reuter) — L'Allemagne fédérale va appuyer de tout son poids les plans prévoyant la création d'une banque mondiale d'investissements qui permettrait de recycler les "pétrodollars" actuellement détenus par les Etats producteurs de pétrole.

M. Karl Otto Poehl, secrétaire d'Etat ouest-allemand aux Finances, a déclaré que la RFA proposerait la création de cet organisme lors de la réunion annuelle, à Washington, du Fonds monétaire international (FMI).

Cette banque, dont les capitaux seraient en majeure partie constitués par les excédents monétaires des pays producteurs de pétrole, accorderait des crédits à long terme aux gouvernements et aux entreprises, a-t-il précisé.

Levant devant les journalistes le voile sur les propositions de Bonn, M. Poehl, le principal expert monétaire du cabinet ouest-allemand, a également suggéré la création d'un fonds international d'investissements qui prendrait des participations sur les marchés des valeurs industrielles au nom des Etats producteurs de pétrole.

Ce système s'avérera plus efficace que des investissements parcelaires de certains producteurs de pétrole, a-t-il ajouté.

LA BALANCE DES PAIEMENTS

M. Poehl et M. Hans Apel, ministre ouest-allemand des Finances, ont tous deux affirmé que les problèmes de balance des paiements qu'éprouvent tous les pays du monde constituera le thème central de la réunion de Washington.

D'après les dernières estimations, les excédents monétaires des pays de l'OPEP devraient atteindre 65 milliards de dollars cette année, contre cinq milliards l'année dernière.

Par contrecoup, les pays industrialisés devraient connaître un déficit global de 31 milliards de dollars, au regard de l'excédent de neuf milliards de dollars qu'ils avaient eu en 1973. Par ailleurs, le déficit des pays en voie de développement devrait passer de huit milliards de dollars en 1973 à 21 milliards de dollars en 1974.

Le FMI doit pouvoir jouer un rôle important dans la réinjection des "pétrodollars", ont déclaré MM. Apel et Poehl.

L'euromonnaie doit pouvoir également être utilisée de manière appréciable, mais elle devra être davantage protégée contre les risques, ont-ils ajouté.

Taux d'intérêt inchangé à la FNCB

NEW YORK (AFP) — La First National City Bank a décidé, vendredi de conserver son taux d'intérêt privilégié au niveau de 12 p.c., refusant ainsi de suivre le mouvement de baisse d'un quart de point amorcé, mercredi, par la Morgan Guaranty.

Cette décision confirme l'impression de certains experts qui estiment que la baisse adoptée cette semaine par un certain nombre de banques était prématurée.

Cependant, il est fort probable que la réduction du taux d'intérêt privilégie des banques commerciales américaines s'étendra et s'accélèrera au cours des prochaines semaines, surtout si la Réserve fédérale poursuit sa politique de relâchement du crédit. Selon les spécialistes, ce taux devrait s'établir à 11 1-2 ou même 11 1-4 p.c. d'ici la mi-octobre.

La First National City Bank, deuxième établissement commercial américain, utilise pour calculer son "prime rate" une formule — basée en grande partie sur les taux des effets commerciaux — imposant pour cette semaine un taux encore supérieur à 12 p.c. et qui est en décalage de une ou deux semaines par rapport aux conditions du marché.

Marchés de valeurs

Il n'y aura pas de véritable reprise en raison de l'inflation

La cote a régressé cette semaine sur les marchés de valeurs au Canada et l'activité y a été faible.

Des banques aux Etats-Unis ont baissé leur taux de base. C'était leur réaction devant un certain adoucissement de la politique monétaire et devant une baisse des taux d'intérêt du court terme. Mais tout cela n'a pu donner de la vigueur à la Bourse, aux Etats-Unis et au Canada.

De l'avis d'analystes boursiers, il n'y aura pas de véritable reprise à la Bourse tant que l'on n'aura pas réglé les grands problèmes économiques, notamment l'inflation.

A Toronto, l'indice industriel perd cette semaine 9.88 points et se situe ainsi à 154.11. Depuis sept semaines, sa chute est de plus de 31 points.

A Montréal, l'indice industriel régresse cette semaine de 12.42 points et tombe ainsi à 160.71 et l'indice composé y recule de 10 points et tombe à 157.46.

A New York, l'indice Dow Jones termine vendredi à 621.95, son plus bas niveau depuis le 9 novembre 1962. Il a reculé cette semaine de 48.79 points. Depuis moins de huit semaines, sa chute est de près de 163 points.

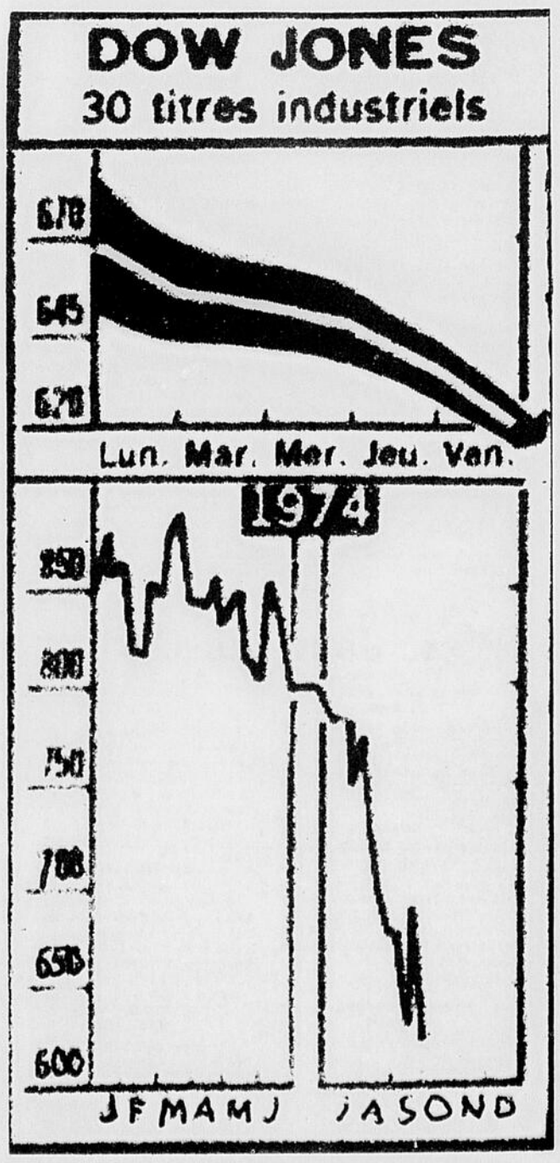
En Europe, le prix de l'or fin a monté un peu, ce qui a donné de la vigueur aux aurifères à la Bourse. A Toronto, l'indice de l'or enregistre un gain de 11.25 points, ce qui le place à 339.47. Reste que cet indice est aujourd'hui 278 points plus bas qu'il ne l'était le 2 avril dernier, alors qu'il atteignait le plus haut niveau qu'il ait jamais eu.

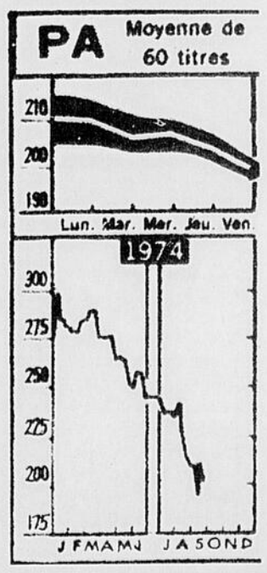
L'industrie des ressources est à la baisse à la Bourse et l'activité y est plutôt faible.

L'indice des métaux de base, à Toronto, recule de .90 points et tombe à 65.90 et l'indice des pétroles de l'Ouest y baisse de 11.21 et tombe à 129.98.

Le virement à Toronto se situe à 7.80 millions d'actions d'une valeur totale de $54.35 millions, contre 10.25 millions d'actions d'une valeur totale de $72.72 millions la semaine dernière.

A Montréal, le virement a été de 208 millions d'actions d'une valeur totale de $17.58 millions, au regard de 3.36 millions d'actions d'une valeur totale de $23.51 millions la semaine dernière.





HOROSCOPE

Par *LISE PIERS*
ASSISTANTE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER

A cause d'une baisse de vitalité, votre rendement au travail sera quelque peu déficient, ce qui peut vous amener des contrariétés ou encore des reproches de la part de votre patron. Sachez accepter ces reproches, il y va de votre intérêt. Bientôt tout ira mieux.

TAUREAU

Il vaudrait beaucoup mieux pour vous de laisser vos problèmes sentimentaux à la maison sinon des relations de travail vous le reprocheraient grandement. Les signatures de contrats sont à éviter en cette journée, les aspects sont contre vous et vous en seriez désavantagés.

GEMAUX

Le milieu professionnel en tout vous causera beaucoup de problèmes en cette journée. Les aspects frappant le milieu sentimental se répercutent à votre secteur d'affaires. Prenez sur vous et laissez les dissonnances familiales à la maison et vous ne le regretterez pas.

CANCER

Des nouvelles désagréables qui pourraient être d'une certaine gravité, vous parviendront de l'étranger en cette fin de journée. Essayez de votre côté de mettre votre courrier à jour. Vous êtes très nerveux aujourd'hui et tout votre entourage vous le reproche et avec raison.

LION

Nous vous prions de suivre attentivement ce conseil à la lettre: si vous avez des litiges, une cause devant s'entendre devant le tribunal, faites tout en votre pouvoir ou en celui des autres afin de faire remettre à plus tard ce débat. Le règlement en serait à votre désavantage.

VIERGE

Evitez toute association avec une personne qui se dit et que vous croyez être votre ami car elle prendrait tout le mérite pour elle. La gloire de votre travail excellent ne rejaillirait que sur cette dernière personne. Rien ne vous empêche cependant de faire ce labeur seul.

BALANCE

Le travail routinier semble vous accabler grandement en cette journée. Il y irait de votre intérêt d'y mettre un peu plus de vigueur pour l'accomplir du mieux que vous pouvez et cela jusqu'au bout. Certaines personnes chatouilleuses ne manqueront pas de vous le souligner froidement.

SCORPION

La Chance semble s'envoler vers un autre gîte et remarquez en somme que vous ne faites rien pour la retenir ou l'amadouer. On ne vous apporte pas tous les crédits que vous désirez et des problèmes familiaux vous suivront jusqu'à votre travail. Détendez-vous et s'il le faut, prenez des vacances.

SAGITTAIRE

Des transactions immobilières s'effectueront en cette journée mais il vous faudra user de beaucoup de prudence lors de ces dernières afin de ne pas vous engager dans un mauvais sentier et vous pourriez le regretter. Si tout est bien fait, il n'y aura pas de problèmes pour sûr!

CAPRICORNE

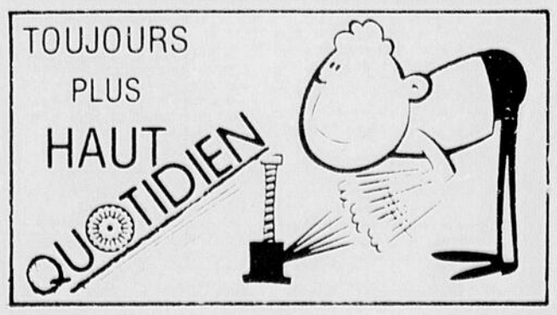
Que voulez-vous, la correspondance vous apporte des nouvelles plutôt décevantes mais, heureusement vous savez les accepter avec optimisme. Vous verrez, tout peut s'arranger. Alors profitez-en donc également pour mettre à jour votre propre courrier. Il en est d'ailleurs grand temps.

VERSEAU

Le secteur financier en prend réellement pour son rhume aujourd'hui. Vous offrez des cadeaux au-dessus de vos moyens. Contrôlez mieux votre budget sinon vos billets de banque auront des ailes! Ayez donc la force de caractère de patienter afin d'obtenir ce que vous convoitez!

POISSONS

N'entreprenez rien de nouveau. Suivez le courant habituel des choses, car la routine vous convient plus en ce jour. Vos supérieurs seront fiers de votre bon travail, continuez ainsi, cela peut vous valoir une augmentation salariale. Par contre n'acceptez pas de nouvelles responsabilités.



VENTE et SERVICE
Equipement électrique et mécanique
46 ANNEES D'EXPERIENCE
H. ROBERGE inc.
1077 BOUL. ST-IGNACE
CHICOUTIMI
TEL.: 543-0753 TELEX.: -011-36115

L'affaire Morgentaler

On se presse autour des juges de la Cour suprême du Canada

OTTAWA (PC) — Les galeries réservées au public dans les immeubles abritant la Cour suprême du Canada seront bondées cette semaine alors que les membres du plus haut tribunal du pays seront appelés à se prononcer sur la délicate question de l'avortement.

La Cour, en effet, examinera le pourvoi en cassation interjeté par le médecin montréalais, Henry Morgentaler, accusé de pratique d'avortements illégaux. La lutte que se feront les badeaux pour suivre les débats sera presque aussi dramatique que les débats eux-mêmes.

Parmi les personnes qui se presseront à la porte de la salle d'audience, il faut noter les membres d'organismes tels que la Pro-avortion Foundation for Women in Crisis, et ceux d'un organisme dont la philosophie se situe aux antipodes, l'Alliance pour la vie. Dans les deux camps, les militants sont généralement de sexe féminin.

La moitié au moins de la superficie de la salle d'audience, 41 par 50 pieds, sera occupée par les neuf membres de la Cour suprême et plusieurs autres personnalités judiciaires.

La Cour, présidée par le juge Bora Laskin et ses huit collègues, désignés sous le nom de juges puînés, devront décider de la constitutionnalité des lois canadiennes relatives à l'avortement.

Généralement, le travail des membres de la Cour suprême se poursuit devant un nombre restreint de spectateurs. Les savants juges s'inquiètent un peu de l'attention portée à leurs débats.

L'un d'eux, le juge Ronald Martland affirmait au cours d'une interview vendredi: "L'usage veut que nous ne discutions qu'entre nous des affaires qui nous sont soumises."

Un seul des neuf magistrats est célibataire. Les autres sont mariés et ont des enfants. Trois d'entre eux sont de foi catholique romaine, confession religieuse qui s'oppose à l'avortement et aux pratiques dites "du contrôle des naissances". Trois autres sont de foi anglicane, un est presbytérien. Le juge-en-chef, M. Bora Laskin, est lui-même de foi hébraïque.

Suit ci-après une courte description des membres de la Cour suprême:

— Bora Laskin, âgé de 61 ans. Devenu juge en chef de la Cour suprême en décembre 1973, battant en brèche la séniorité de plusieurs collègues. L'an dernier, le juge-en-chef avait signé un jugement minoritaire dans lequel il affirmait que la déclaration canadienne des droits prévaut contre toute autre loi.

— Ronald Martland, âgé de 67 ans. Siège à la Cour suprême depuis janvier 1958. Reconnu comme une sommité en matières juridiques.

— Wilfred Judson, âgé de 72 ans. Membre du plus haut tribunal du pays depuis 1958. Parle peu, est reconnu pour ses attitudes dites "terre à terre". Sa foi religieuse n'est pas mentionnée dans le Guide parlementaire.

— Ronald Ritchie, âgé de 64 ans. Représente les provinces maritimes à la Cour suprême. Autrefois professeur à l'Université Dalhousie, avant d'accéder à la Cour suprême. Père d'une fille et de foi anglicane.

— Wishart Spence, âgé de 70 ans. Père de deux enfants. Semble appartenir à la même école que le juge-en-chef. A accédé à la Cour suprême en 1963. De foi presbytérienne.

— Louis-Philippe Pigeon, âgé de 67 ans. De foi catholique et père de six enfants. Ancien conseiller juridique spécial de premiers ministres libéraux, il est membre de la Cour suprême depuis 1967.

— Robert Dickson, âgé de 58 ans. De foi anglicane. Père de quatre enfants. Membre de la Cour suprême depuis 1973.

— Jean Beetz, âgé de 47 ans. Célibataire, de foi catholique. Ancien doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal. A agi à titre de conseiller juridique près du premier ministre jusqu'à 1973.

— Louis-Philippe de-Grand-Pré. De foi catholique et père de quatre enfants. A accédé à la Cour suprême l'an dernier. Farouche fédéraliste, il estime que les pouvoirs législatifs appartiennent au Parlement et non aux tribunaux.

Téléphone au N.-B.

Déblocage des négociations

FREDERICTON (PC) — On a appris en fin de semaine que les négociations reprenaient lundi entre les représentants de la compagnie de téléphone du Nouveau-Brunswick et ceux de ses 430 standardistes.

Ces derniers ont quitté leur travail la semaine dernière pour faire pression en vue d'obtenir des hausses de salaire et, depuis lors, la compagnie opère ses installations du standard avec l'aide de ses cadres.

La majorité des 600 employés de l'usine de Fredericton, dont les réparateurs et les préposés à la pose des lignes, ont également refusé de travailler au cours de la dernière semaine.

Les Francophones-Ontariens passent à l'action politique

Par FAY LARIVIERE

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne-française de l'Ontario s'est donné un Comité d'action des Francophones-Ontariens à la vie politique à tous les niveaux, au cours de son congrès annuel en fin de semaine dans la capitale nationale.

Le vingt-cinquième congrès annuel de l'AFCO, sous le thème de "La prochaine étape", était entièrement consacré à la politique pour une première fois dans l'histoire de cet organisme.

L'AFCO n'a naturellement pas décidé de faire de la politique en tant que groupe mais bien de sensibiliser ses membres à la nécessité de la participation très active des Franco-Ontariens à la vie politique et de leur accession aux postes "où se prennent les décisions".

Plusieurs résolutions du congrès ont précisé, déjà, le mandat du nouveau comité d'action politique qui se penchera déjà sur les prochaines élections municipales ontariennes pour assurer une bonne représentation francophone aux divers postes municipaux.

D'autre part, ce comité provincial d'action politique doit présider à la formation d'un "comité d'action politique-jeunesse qui stimulerait la participation des jeunes à tous les niveaux politiques" ainsi que d'une "équipe de personnes-ressources qui serait disponible aux conseils régionaux ainsi qu'aux associations affiliées à l'ACFO pour préparer des ateliers de formation ayant comme objectif d'organiser une équipe locale qui pourrait sensibiliser la population aux affaires publiques".

ECOLES SEPAREES

Les quelques 300 délégués et observateurs ont cependant refusé d'approuver une résolution de l'atelier portant sur le domaine scolaire qui signifiait, à toutes fins pratiques, l'abolition des conseils scolaires séparés qui "ne répondent pas de façon optimale aux besoins des Franco-ontariens, pour les remplacer par "l'établissement de conseils scolaires publics français qui offriraient l'enseignement à partir de la pré-maternelle jusqu'à la 13ième année".

Plutôt que d'autoriser l'AFCO à entreprendre des démarches en ce sens auprès des services gouvernementaux, les délégués ont préféré référer l'idée à leur conseil exécutif qui devra faire rapport au prochain congrès sur les implications diverses d'une telle restructuration du système scolaire.

L'atelier sur le système judiciaire, de son côté, a demandé à l'ACFO, d'une part, d'étudier "les possibilités d'utilisation du français devant toutes les cours provinciales ou fédérales en Ontario", possibilité que le gouvernement ontarien disait à l'étude déjà en mai 1971, et, d'autre part, a recommandé que l'AFCO exige la "mise sur pieds par le procureur général, d'un comité d'étude officiel qui examinera le fonctionnement du système judiciaire afin de présenter des recommandations visant un éventuel service en français dans les cours en Ontario".

Le même atelier a demandé à l'AFCO de faire "des pressions auprès du Law Society of Upper Canada pour que l'on obtienne une personne bilingue au niveau des services de l'assistance judiciaire, en commençant par les districts prioritaires énoncés par le discours du Trône du gouvernement ontarien en mai 1971".

L'AFCO a également reçu mandat de "faire pression auprès des autorités "pour que le personnel engagé dans les tribunaux administratifs soit bilingue".

Les tribunaux administratifs sont les tribunaux rattachés aux organismes comme la Commission d'assurance chômage.

Ce congrès de trois jours s'est terminé par un court discours du nouveau président de l'Association, M. Jean-Louis Bourdeau, de North Bay, qui a rappelé à chacun que l'AFCO et ses conseils régionaux ne sont que des outils et qu'il appartenait à chaque membre de faire avancer la cause des Franco-Ontariens.

MOT MYSTERE

Problème no 23 — 7 lettres cachées — THÈME Un orchestre symphonique

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
aimer
archet
art

B
banjo
baryton
bémol
blanche
bombarde
bondir

bugle

C
clairon
cor
corde
court
croche
cuir
cuivre

D
diapason

E
épinette

G
guitare

H
harmonica
harpe
haut
hautbois

L
luth

lyre

M
métronome

N

noire
note

O
orgue

P
pianiste
piano

portée

Q
quartette
quinte

R
rêve
rime

S
saxhorn
second
septième
sixte
son
sonore
soupir

T
ton
triton

V
vent
vielle
violon
voix

La réponse du problème précédent: zibeline

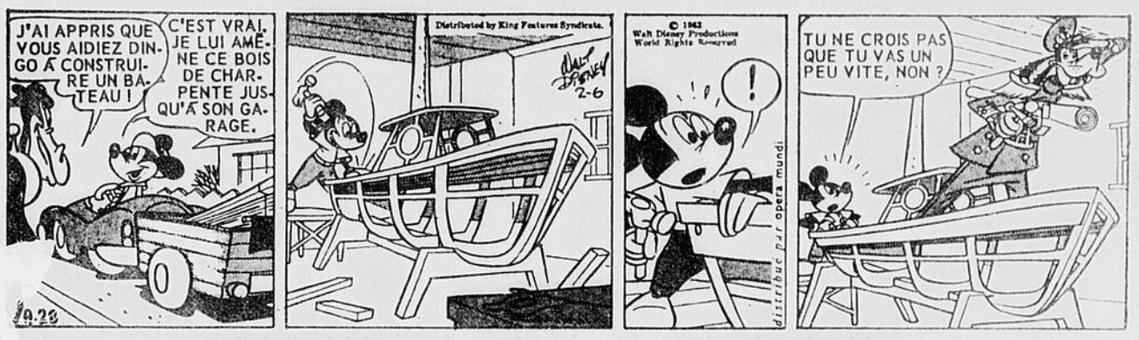
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	M	S	E	B	P	I	A	N	O	S	I	X	T	E
2	E	L	L	E	I	V	N	C	R	O	C	H	E	E	H
3	N	R	M	T	P	D	O	E	U	E	T	E	R	A	C
4	T	O	N	R	N	T	T	P	E	U	L	Y	U	A	N
5	L	C	S	O	N	O	I	P	L	G	L	T	R	O	A
6	R	A	C	P	N	R	R	E	U	R	B	C	R	A	L
7	H	E	I	U	E	A	T	B	M	O	H	I	E	N	B
8	S	A	V	M	H	T	S	E	I	E	A	R	T	O	O
9	A	E	R	E	E	A	T	S	T	L	G	R	N	L	M
10	X	D	R	M	N	R	U	E	C	S	U	D	I	O	B
11	H	R	X	V	O	B	O	T	T	O	I	I	U	I	A
12	O	O	I	N	I	N	A	N	C	R	T	N	Q	V	R
13	R	C	O	M	R	U	I	N	O	S	A	P	A	I	D
14	N	M	V	O	E	U	C	C	J	S	R	U	U	I	E
15	E	P	I	N	E	T	T	E	A	O	E	C	Q	E	P

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

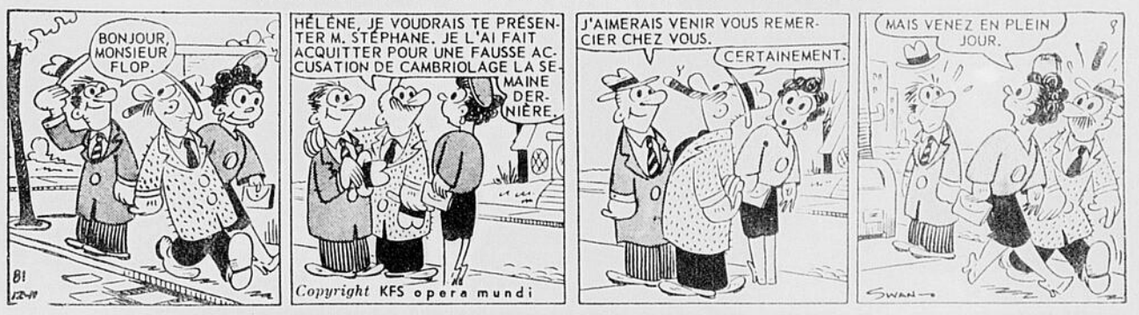
LE COWBOY MASQUE



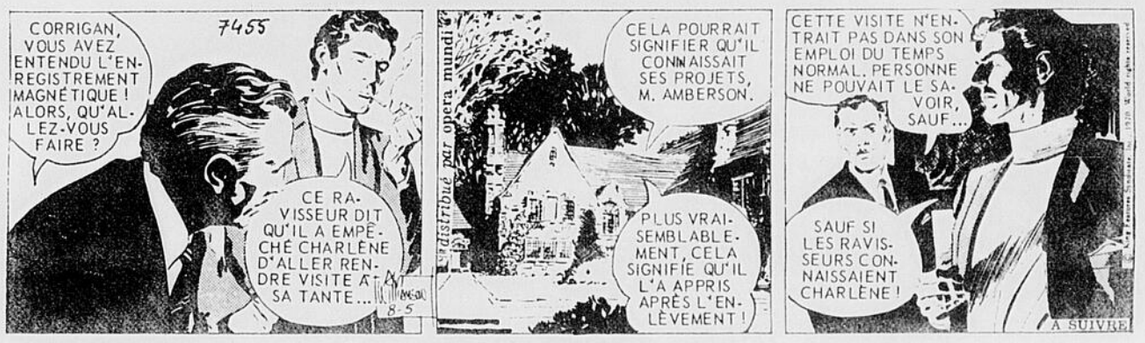
SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



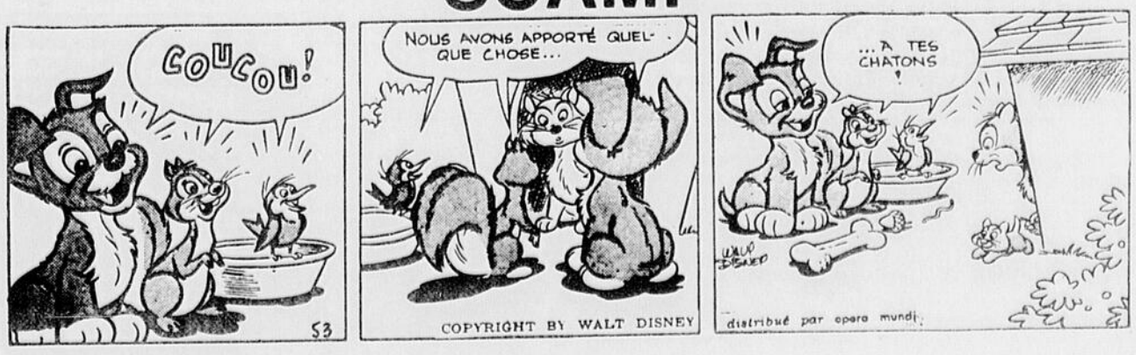
BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

ANIMAUX A VENDRE

CHIENS de chasse "Braques allemands" pure race, enregistrés, 7 semaines, $100.00. Tél.: 543-8977.
F-2289

AUTOS A VENDRE

VALIANT 1967, peinture neuve: $750.00. Aussi Chevrolet 1969, station-wagon: $695.00. Météor 1967: $295.00, Chevrolet 1967: $195.00. Tél.: 549-3912.
F-2310

NOVA 1973, 6 cyl. automatique, servo-direction, 23,000 milles, prix à discuter. Cause retour à l'école. Tél.: 544-3272.
F-2306

MAZDA 1971, sport, bas millage, excellente condition, stéréo-cassettes, radio combiné, transmission ordinaire au plancher. Tél.: 548-2368.
F-2300

DATSUN 1200, 1973, manuelle, 17,000 milles, très bonne condition. Prix à discuter. Tél.: 549-7983.
F-2290

VOLVO SPORT, P-1800-E, 1972, 34,000 milles, pneus Michelin, prix de cotation. Mécanique, carosserie A-1. Appelez avant 3.30 hres à 668-2225, demandez Charlotte Côté.
F-2182

COMMERCES A VENDRE

COMMERCE à vendre. Situé à Arvida. Pour informations: 548-8272.
F-2181

DIVERS A VENDRE

REPRIS DE FINANCE: Motoneige Yamaha, 1973, GT-292, 27-HP, état neuf. Appelez à 549-9844 demandez le gérant.
F-2377

2 BICYCLETTES: 28 pouces, ordinaires. 1 garçon, 1 fille, à prix d'aubaine. Pour informations: 549-6459.
F-2376

ROULOTTE APALACHE 1973. 17 pieds, toute équipée, état neuf, prix raisonnable. Tél.: 668-8689.
F-2324

ON OFFRE A VENDRE, antiquités comprenant: horloges grand-père, coutellerie, meubles de tous genres, miroirs, lampes Tiffany, lit en cuivre. Tél.: 662-3029.
F-2311

DOUCHES, toilettes neuves. Lavabos usagés, neufs, à vendre. Tél.: 549-3984.
F-2307

ROULOTTE 26', "Airstream" 4 places, $3,800.00 pour informations: 673-7141.
F-2302

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons, des machineries tel que: skidder, pult jack, loader, tracteurs, camions, chargeuses, etc. Pour informations: communiquez à 418-899-6840.
F-2297

SET de cuisine chromé (6 chaises) fenêtres scellées (Twindow) 60 verges de sous-tapis en caoutchouc, fournaise de plancher à huile, réservoir 200 gallons, aussi chaufferette électrique. Tél.: 548-6037.
F-2296

POELE MOFFAT en acier inoxydable, ayant 2 plaques chauffantes de 7½ x 7½", avec grand fourneau. Pour chalet ou cuisine de restaurant. Offre raisonnable acceptée. Visible au PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, Ave. Labrecque, Chicoutimi.
F-2382

FAIRE-PART. Futur(e)s marié(e)s; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-2260

MAISONS A VENDRE

RESIDENCE familiale, directement du propriétaire, grandeur 30½ X 42', 2,200 p.c. d'occupation, 20,160 pi. cubes, 11½ pièces, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle à diner, foyer, sous-sol fini de qualité, toit cathédrale, cuisinière encastrée, tapis mur à mur, chauffage à eau chaude fournissant eau chaude domestique extérieure en briques, terrain 50' X 100', pavage, entrée asphaltée, située près des services, bon voisinage, visite sur rendez-vous, à 549-7335, 412, St-Michel, Jonquière, paroisse de Fatima.
F-2365

A VENDRE, directement du propriétaire, maison de 8 logements, construction d'un an, située Rivière-du-Moulin. Aussi vendons poêle-réfrigérateur- set de cuisine neufs, outils électriques de menuiserie. Tél.: 549-4704.
F-2303

MAISONS à vendre, directement du propriétaire avec revenus, situées à Chicoutimi- et Chicoutimi-Nord. Tél.: 549-3756.
F-2284

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT 1½ pièce, meublé, chauffé, éclairé, stationnement auto, entrée indépendante, tapis mur à mur, Téls: 673-7261 ou 549-3338 ou 549-9400.
F-2339

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE: avec accès cuisine, pour étudiant(e), 274, Bégin, app. 5. Tél.: 545-4587, demandez Diane ou Serge.
F-2374

JONQUIERE CHAMBRE: avec entrée indépendante, tapis mur à mur, possibilité de cuisine légère, stationnement, située près de l'Hôpital. Tél.: 547-4149.
F-2372

LOCAUX A LOUER

BUREAU à louer, 1301'c, 443 est rue Racine, vue sur le Saguenay, chauffage contrôlé. Téls: 549-1058 bureau: 549-0950.
F-2304

LOGEMENTS A LOUER

CHICOUTIMI logement: 3½ pièces, chauffé, éclairé, entrées laveuse-sécheuse, stationnement, libre immédiatement. Tél.: 549-4176. (Situé Jardin Talbot.)
F-2375

LOGEMENT: 3½ pièces, situé à 22 A, St-Joseph, Kénogami. Libre immédiatement. Tél.: 547-3261.
F-2369

JONQUIERE: Logement, 3½ pièces, libre, très moderne, chauffé, tapis. S'adresser à 542-6951.
F-2337

CHICOUTIMI-NORD, 3½ pièces, non meublé, 2ème, entrées laveuse-sécheuse. Paroisse St-Luc. $65.00. Tél.: 543-2084.
F-2312

LOGEMENT 2½ pièces, chauffé, eau chaude, stationnement, $110.00, 97, D'Youville, Chicoutimi. Tél.: soir et fin de semaine: 549-0204.
F-2305

LOGEMENT 4½ pièces, à sous-louer, chauffé, éclairé. $115.00 par mois. Tél.: 548-3989.
F-2295

CHICOUTIMI, près Centre d'achats, 4½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse-sécheuse, ultra-moderne. Tél.: 549-6656 (jour seulement).
F-2298

LOGEMENTS situés à Chicoutimi-Nord, 3½ pièces, rue Roussel, $130., meublé, chauffé, éclairé, libre 1er octobre. AUSSI 4½ pièces, situé dans bloc appartement, fini moderne, meublé ou non. AUSSI 5½ pièces, rue Roussel, $110. Téls: 542-6419, 547-2393.
F-2334

CHICOUTIMI, logement 4 pces, salle de bains, entrées laveuse-sécheuse. Libre immédiatement. Tél.: 543-4711.
F-2308

DEMANDES

DEMANDE pour voyager entre Jonquière-Chicoutimi, le matin 8 heures et le soir 3 heures. Tél.: 547-7197.
F-2313

DESIRERAIS acheter piano, de seconde main. Tél.: 543-4179.
F-2309

ACHETONS MONNAIES canadiennes, $1.00, $0.50, $0.25 et $0.10, 1968 en baissant. Allons chercher. Tél.: 543-6247.
F-2170

AMATEUR DE SPORT désire acheter du terrain convenable à la chasse ou à la pêche. Intéressé à acheter des terrains d'une superficie petite ou grande, sans bâtiments. SVP envoyez les détails concernant dimension et autres informations à L. Tailor, B.P. 852, Station K, Toronto, Ontario.
F-2154

DIVERS

FAITES-LE VOUS-MEME: nettoyez votre tapis, avec machine à la vapeur, nouveau procédé, résultat excellent, démonstration gratuite. Location à la journée ou demi-journée. Tél.: 547-8494.
F-2278

FEMMES DEMANDEES

AIDE familiale demandée à la semaine pour garder 2 enfants en bas âge. Tél. 543-6217.
F-2301

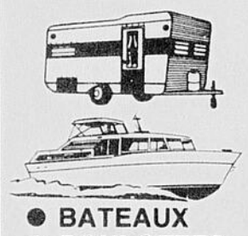
HOMMES DEMANDES

AGENTS DE SECURITE DEMANDES: Tous vétérans qui a fait partie de l'Armée canadienne, qui veut entrer dans le corps canadien des commissionnaires comme agent de sécurité, se présenter à l'Université du Québec au local B. 003, demandez le Lieutenant Tremblay ou téléphonez à: 545-5510.
F-2371

ASSOCIE DEMANDE, pour petite entreprise, possibilité de revenu très intéressant. Pour informations: 548-8271.
F-2180

ENTREPOSAGE

LOCATION
D'espaces d'entreposage au mois.



- BATEAUX
- ROULOTTES
- TENTE-ROULOTTES
- MOTOS
- AUTOS

Taux spéciaux pour l'hiver, assurance disponible.

S'adresser à:

Déménagements JORON LTEE
362, SAVARD, CHICOUTIMI
545-4764

VENDEZ VOTRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles

Hôtel de 27 chambres, plus 1 salle à manger, 1 licence pour taverne, 2 pour salons bars. Situé au 1601-1621 rue Des Pins, Dolbeau.

146, Coventry, Arvida. Duplex, 5½ pièces. Sous-sol vaste avec entrées laveuse et sécheuse.

Prop. 2 logements, 25 x 32 p.c. 4½ pièces, avec chauffage électrique individuels. Située au 100 St-François, Bagot.

CHICOUTIMI 549-5746 | ALMA 668-2411

Fiducie du Québec
COURTIER
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

Louis-Georges Perron INC.
COURTIER EN IMMEUBLES

CONSEILLER EN HABITATION
509 Sacré-Coeur, ALMA, 668-8316
ARVIDA — 548-3125

VILLE ALMA, commerce bien etabli, pour dames, situé aux Galeries Lac-St-Jean, possession immédiate, bon revenu, Robert Boivin, tels: 662-6878 — 668-8316.

ALMA, restaurant à louer, possibilité d'achat, possession immédiate, Robert Boivin, tels: 662-6878 — 668-8316.

ALMA, bungalow, 36 x 25, chauffage électrique, terrain 60 x 100, boisé, construction neuve, Charles Boudreault, tels: 668-7664 — 668-8316.

ALMA, restaurant avec ranch, bonne opportunité d'affaires, Jules Bettez, tels: 662-5800 — 668-8316.

ALMA, bloc appartements, rue Collard, 21 logements, très bon prix, Jules Bettez, tels: 662-5800 — 668-8316.

ALMA, maison de chambres dans le centre-ville, très bon revenu, Rock Maltais, tels: 668-8503 — 668-8316.

ALMA, plein-pied, 36 x 25, chauffé électrique, terrain boisé, 100 x 60, construit 1974, Bernard Boudreault, tels: 668-7369 — 668-8316.

CHICOUTIMI, maison neuve, 7½ pièces, 3 chambres; briques extérieur, Marcel Lalancette, tels: 548-2650 — 548-3125.

CHICOUTIMI
350 terrains, boul. Charlevoix, 70 prêts à construire, avec service. Tels: 549-6565 et 548-3125. J.-D. Tremblay.

ARVIDA
Duplex unifamilial rue Downing, très belle maison, refaite à neuf. J.-D. Tremblay, tels: 549-6565 et 548-3125.

Maison unifamiliale, 302, boul. Taschereau, quartier Ste-Thérèse. J.-D. Tremblay, tels: 549-6565 et 548-3125.

JONQUIERE, propriété 3 logements, briques, revenu $5,200.00, 117, boul Taschereau. $4,000. comptant, Marcel Lalancette, tels: 548-2550 — 548-3125.

JONQUIERE, maison 2 logements, 589, St-Dominique, $3,000. comptant, Marcel Lalancette, tels: 548-2650 — 548-3125.

ROBERVAL
Résidence 3 logements, rue Notre-Dame, 81 x 115, Ronald Dumontet, tels: 668-2071 et 668-8316.

Rue St-Jean, maison 2 logements, terrain 50' x 100', $13,500.00. Ronald Dumontet, tels: 668-2071 et 668-8316.

Commerce pour jeune travailleur de pièce d'équipement, bon revenu, conditions faciles. Ronald Dumontet, tels: 668-2071 et 668-8316.

Louis-Georges Perron INC.
COURTIER EN IMMEUBLES

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.



Attentat à la bombe anti-arabes

TEL AVIV (Reuter) — Une personne au moins a été tué dimanche et plusieurs autres ont été blessées, à la suite de l'explosion d'une bombe dans un autobus qui conduisait à Tel Aviv des travailleurs arabes de la bande de Gaza.

L'explosion, qui s'est produite à une heure de pointe sur la grand route qui relie Holon à Tel Aviv, a probablement été déclenchée par une forte quantité d'explosion, estime la police, d'après les débris projetés à des dizaines de mètres à la ronde.

De meme source, on souligne que le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd si l'explosion s'était produite quelques moments plus tard, au moment où l'autobus aurait dû arriver à la station centrale, bondée d'usagers.

Un porte-parole de la police a précisé par la suite que trois blessés ont été conduits à l'hôpital.

Les autres ont été emmenés aux commissariat pour être entendus par la police.

L'engin a explosé sur un siège, à l'arrière de l'autobus.

Mme Ford dort bien... sur un sein

WASHINGRON (AP) — Mme Betty Ford a passé une nuit relativement calme et son état était considéré dimanche comme satisfaisant, après l'ablation du sein droit qu'elle a dû subir la veille, en raison de la présence d'une nodule cancéreux.

L'hôpital naval de Bethsda, où elle est soignée, a fait savoir dans un bulletin de santé que son pouls, sa tension et sa température demeuraient stables et qu'aucune complication n'était survenue.

Le président Ford, qui devait rendre visite à son épouse dans la journée, a confié qu'ils ont eu "beaucoup de chance" que la lésion cancéreuse ait pu être détectée très tôt, car la première dame des Etats-Unis ne devait normalement pas subir de nouvel examen médical avant quatre à cinq mois.

"Tout s'est finalement très bien passé, étant donné les circonstances", a-t-il déclaré au ministre brésilien des Affaires étrangères, M. Antonio Azeredo da Silveria, qui lui rendait visite à la Maison Blanche.

Le Sud-Vietnam attaque Thieu

SAIGON (Reuter) — L'opposition sud-vietnamienne a démontré à nouveau sa résusgence, en manifestant dimanche dans la capitale et dans une ville provinciale, en accusant le président Nguyen Van Thieu de corruption et en réclamant les libertés démocratiques et la fin de la guerre.

Pendant que la radio de Saigon répétait à plusieurs reprises que le président du Sud-Vietnam ferait une déclaration spéciale, mardi, des milliers de manifestants se rassemblaient dans la ville côtière de Nha Trang, au centre du pays, et exigeaient du président qu'il réponde des accusations de corruption proférées à son encontre par des dirigeants de mouvements catholiques.

A Saigon, des copies d'un "réquisitoire de corruption" ont été distribuées au cours d'une manifestation de protestation qui a eu lieu sur la place du marché central. Plusieurs députés y ont participé et, certains d'entre eux portaient des banderolles où l'on pouvait lire: "La paix, du riz et des vêtements", ainsi que "le président Thieu doit appliquer les accords de paix de Paris".

Près de 200 personnes ont acclamé les discours de députés réclamant le départ du président Thieu.

Quelques bousculades ont eu lieu quand la police a tenté de saisir les banderolles, mais la manifestation s'est achévée dans le calme.

Un groupe de moines et de nonnes bouddhistes d'une faction anti-gouvernementale ont défilé du marché de Saigon jusqu'à l'Assemblée nationale, en demandant la liberté des prisonniers politiques.

Les observateurs estiment que le président Thieu répondait, dans son discours de mardi, à certaines des critiques qui se sont multipliées récemment contre lui. Jusqu'à présent, la réaction gouvernementale à la vigoureuse campagne de l'opposition, animée par des catholiques et des bouddhistes, a été des plus modérées. La police a reçu l'ordre de ne pas intervenir dans les manifestations.

Par contre, plusieurs journaux ont été saisis pour avoir publié, la semaine dernière, des informations sur les accusations de corruption contre le président. Dimanche, la police a saisi deux autres journaux d'opposition, après la publication d'un communiqué des directeurs de journaux menaçant les autorités d'une grève d'un jour si les saisies se poursuivaient.

Par ailleurs, le haut-commandement de Saigon a annoncé que 13 soldats gouvernementaux ont été tués dans la province de Binh Thuan, sur la côté, à l'est de Saigon. Trois autres sont portés disparus après une attaque communiste samedi.

Un total de cent-un incidents a été décompté, au cours des dernières 24 heures dans le pays. Des accrochages ont eu lieu près de l'ancienne capitale impériale de Hue, où 22 communistes et un gouvernemental ont été tués.

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

CARRIERES ET PROFESSIONS

ON DEMANDE POUR LA BAIE JAMES:

"Officier de Sécurité, 5 ans d'expérience approuvé par le ministère des Mines.
Parler et écrire le français correctement.
Possibilité de salaire jusqu'à $25,000.00.

S.V.P. envoyez curriculum vitae complet à:

C.P. 3009,
Le journal "Le Quotidien",
Chicoutimi, P. Q.

SOLLICITEURS DEMANDES

(HOMMES OU FEMMES)

A TEMPS PLEIN OU PARTIEL

SECTEURS:

Bagotville, Port-Alfred.

Chicoutimi et les environs.

Arvida, Jonquière, Kénogami.

COMMISSIONS INTERESSANTES.

POUR ENTREVUE:
545-4664, du lundi au vendredi de 9:00 hres a.m. à 5:00 hres p.m.
M. Jean-Louis Lavoie.

TECHNICIENS

Les LABORATOIRES VILLE MARIE INC. est à la recherche de techniciens répondant à l'une ou l'autre des exigences suivantes:

— Diplômés en technique de génie civile avec ou sans expérience.

— Ayant quelques années d'expérience dans la surveillance et l'exécution des essais qualitatifs pour les sols, béton de ciment et béton bitumineux.

— Ayant quelques années d'expérience dans l'exécution des essais de laboratoire en mécanique des sols.

— Ayant de l'expérience dans l'inspection des forages.

— CONDITIONS AVANTAGEUSES:

— ENDROIT DE TRAVAIL: Région de Montréal et extérieur.
— POSTES PERMANENTS.
— AVANTAGES SOCIAUX USUELS.
— SALAIRE SELON QUALIFICATIONS.

Les personnes intéressées feront parvenir leur curriculum vitae à:

SERVICE DU PERSONNEL,
400, boulevard Curé Labelle,
Chomedy (Laval). H7V 2S7
ou
TELEPHONERONT A : 514-681-9221

AVIS DIVERS

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE
DE CHICOUTIMI

AVIS D'ASSEMBLEE

AVIS est par la présente donné qu'il y aura une assemblée régulière du Conseil des Commissaires, mardi le 8 octobre 1974, à 7.30 heures, en la salle de l'audio-visuel à 36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, au cours de laquelle sera soumis le rapport du vérificateur pour l'année 1973-74.

DONNE à Chicoutimi, ce 26e jour de septembre 1974.

RENE TREMBLAY, Directeur général

AVIS

Prenez avis que M. Dollard Turcotte de Jonquière s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de faire du transport en vrac dans la région no 2.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première publication dans le journal.

Yvon Chouinard
Procureur du requérant.

La requérante location d'autos Verreault, filiale de Maison de l'auto St-Félicien Ltée, demandera à la Commission des Transports du Québec l'autorisation d'opérer un commerce de location d'automobiles et de camions à court et à long termes dans les secteurs suivants.

1- St-Félicien
2- Chibougamau

MAISON DE L'AUTO LTEE

DÉCÈS



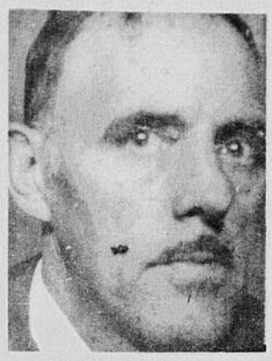
MME ELIE BOUCHARD

Est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, samedi le 21 septembre 1974, **Mme Elie Bouchard,** née Réjeanne Pilote, à l'âge de 32 ans et 8 mois, elle demeurait à la paroisse St-Mathias, Arvida.

Elle laisse dans le deuil son époux et ses enfants: Robin, Etienne et Sonia, son père et sa mère, M. Mme Xavier Pilote, ses soeurs: Lise, Mme Paul-Emile Gravel (Lucette), ses frères: Gérard (Marie-Paule), Léonard (Marie-Paule), Gaston, André (Renée), Roger (Fernande), Jeannot (Marie), Bruno et Marcel. Sa belle-mère Mme Aimé Bouchard, ses beaux-frères et belles-soeurs, Rosaline (Albert), Francis (Irène), Anne-Marie (Yvon), Annette (Raymond), Antonio (Frédérica), Maurice (Francine), Fernand (Ruth), Rita (Anatole), Jeanna (Fernand), Mme veuve Thérèse, Marie-Paule (Roland) et plusieurs oncles, tantes, neuveux et nièces.

Le service a eu lieu mardi le 24 septembre à 3 hres, en l'église de St-Ambroise, l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Emery Gravel, Chicoutimi-Nord.



M. JEAN-NOEL LAVOIE

A Port-Alfred, le 28 septembre 1974, à l'âge de 53 ans et 9 mois, est décédé subitement **M. Jean-Noël Lavoie,** époux de Dame Marie-Marthe Girard. Il demeurait au 2712, appt 6, avenue du Parc, Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures 30. Départ de la résidence funéraire Gravel & Fils, 651, 2ième Rue, Port-Alfred, à 10 heures pour l'église Saint-Edouard et de là au cimetière communautaire de la Baie.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Gilles (Marlène Gagnon), Jean (Andrée Saint-Hilaire), Serge (Lise Lavoie), Alain, Chantal, Louise, Sylvie.

Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.

Lavigne, épouse de feu Preston Copman. Elle demeurait au 9, rue Goya, à Kénogami.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures. Départ du salon funéraire Nault & Girard, 105, rue Ste-Famille, à Kénogami, à 9 heures 30 pour l'église Sainte-Famille et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard de Jonquière-Kénogami.

MME BELLA MUNGER

A l'hôpital de la Baie, le 28 septembre 1974, à l'âge de 74 ans, est décédée **dame Bella Lapointe,** épouse de feu Ernest Munger. Elle demeurait au 642, 4e Rue, à Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures 30. Départ de la maison funéraire Gravel & Fils, 651, 2e Rue, Port-Alfred, à 2 heures, pour l'église Saint-Edouard et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils de Port-Alfred

M. JEAN-NOEL LAVOIE

A Port-Alfred, le 28 septembre 1974, à l'âge de 53 ans et 9 mois, est décédé **M. Jean-Noël Lavoie,** époux de dame Marie-Marthe Girard. Il demeurait au 2712, avenue du Parc, à Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures. Départ de la maison funéraire Gravel & Fils, 651, 2e Rue, Port-Alfred, à 9 heures 30 pour l'église Saint-Edouard et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils de Port-Alfred.

M. ABEL VILLENEUVE

A Chicoutimi, le 29 septembre 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé **M. Abel Villeneuve,** époux de dame Juliette Lefebvre. Il demeurait à Ste-Rose-du-Nord.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ du salon funéraire Emery Gravel Enr., 2075, boulevard Tadoussac, à 2 heures 30 pour l'église Sainte-Rose-du-Nord et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Emery Gravel Enr. de Chicoutimi-Nord.

M. PAUL-EMILE LEGARE

A Arvida, le 27 septembre 1974, à l'âge de 61 ans et 6 mois, est décédé subitement **M. Paul-Emile Légaré,** époux de dame Florence Laroche. Il demeurait au 230, rue Castel, à Arvida.

Les funérailles auront lieu lundi, à 2 heures. Départ du salon funéraire Nault & Girard, 223, rue Lasalle, Arvida, à 1 heure 30 pour l'église Sainte-Thérèse et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard d'Arvida.

M. ARMAND RIVARD

A Jonquière, le 28 septembre 1974, à l'âge de 65 ans, est décédé **M. Armand Rivard,** époux de dame Violette Fontaine. Il demeurait au 327, rue Brassard, Arvida.

Les funérailles auront lieu lundi, à 2 heures 30. Départ du salon funéraire Nault & Girard, 223, rue Lasalle, Arvida, à 2 heures pour l'église Saint-Mathias et de là au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Nault & Girard d'Arvida.

MME ALICE COPMAN

A l'hôpital de Jonquière, le 27 septembre 1974, à l'âge de 71 ans et 11 mois, est décédée **dame Alice**



DECES AU BON-CONSEIL

Le 25 septembre dernier, décédait au Bon-Conseil, **Soeur Yvonne Larouche (Ste-Ursule),** âgée de 70 ans 8 mois dont plus de 48 passés dans la vie religieuse.

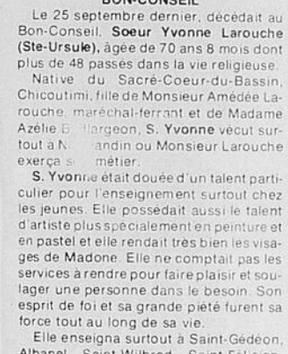
Native du Sacré-Coeur-du-Bassin, Chicoutimi, fille de Monsieur Amédée Larouche, maréchal-ferrant et de Madame Azélie Baillargeon, **S. Yvonne** vécut surtout à Normandin ou Monsieur Larouche exerça son métier.

S. Yvonne était douée d'un talent particulier pour l'enseignement surtout chez les jeunes. Elle possédait aussi le talent d'artiste plus spécialement en peinture et en pastel et elle rendait très bien les visages de Madone. Elle ne comptait pas les services à rendre pour faire plaisir et soulager une personne dans le besoin. Son esprit de foi et sa grande piété furent sa force tout au long de sa vie.

Elle enseigna surtout à Saint-Gédéon, Albanel, Saint-Wilbrod, Saint-Félicien, Kénogami, Lac Bouchette etc. où elle donna aussi des cours d'art et de peinture.

Lui survivent: trois soeurs, Mme Denis Darveau (Gabrielle) de Saint-Félicien, Mlle Juliette Larouche, employée au Centre de Réadaptation, Lac Edouard (Portneuf), S. Bella Larouche, du Bon-Conseil en rééducation, en lecture de l'Institution Mgr Guay, Lauzon; deux beaux-frères: MM. Camil Servais de Normandin et Daniel Mathieu de Saint-René de Beauce; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines dont les Pères Samuel Baillargeon, c.ss.r., Maurice Baillargeon, o.f.m. et les abbés Germain Dallaire et Gaétan Hudon.

Son service fut chanté samedi, le 28 septembre dernier et sa dépouille mortelle repose au cimetière de la Communauté.



M. ELIE TREMBLAY

Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, mardi le 24 septembre 1974, à l'âge de 86 ans et 6 mois, **M. Elie Tremblay,** époux de feue Hélène Gauthier. Il demeurait au 137, St-Albert, Chicoutimi-Nord.

Il était le père de Mme Maurice Villeneuve (Germaine), Patrick, Mme Jean-Maurice Tremblay (née Gertrude), Julien, Elie-Marie, Mme Georges-Henri Tremblay (née Yolande), Serge, Gilles, Mme Gervais Gaudreault (née Gervaise), Mme Reno Lizotte (née Marie), Mme Laurier Tremblay (née Marie-Hélène), Mme Gérard Desbiens (née Céline), Jean, Norbert.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 27 septembre 1974, à 11 hres a.m., en l'église Ste-Anne de Chicoutimi-Nord, l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Emery Gravel Enr., rue Roussel, Chicoutimi-Nord.



MME ERNEST MUNGER

A l'hôpital de la Baie, le 28 septembre 1974, à l'âge de 74 ans, est décédée **Dame Bella Lapointe,** épouse de feu Ernest Munger. Elle demeurait au 642, 4ième Rue, Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures 30. Départ de la résidence funéraire Gravel & Fils Ltée, 651, 2e Rue, Port-Alfred, à 2 heures 15 pour l'église Saint-Edouard et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil: Mme Jean-Joseph Bouchard (Marie-Paule), Mme Jean-Baptiste Martel (Marie-France), Mme Vianney Girard (Rose), Mme Marcel Tremblay (Huguette), Mlle Jeannette, Roger (Colette Boulianne), Nil (Yolande Simard), Ernest (Liliane Allard), Yvon (Denise Paquet), Jean-Yves (Claire Boies).

Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.



MONSIEUR ANTHONY LESVEQUE

Père, il y a déjà un an, que tu nous as quittés, la souffrance dans notre coeur est toujours la même, avec le temps nous avons appris à vivre sans toi mais ton image reste gravée en nous.

Le service anniversaire de **M. Anthony Lesvèque,** sera chanté vendredi le 4 octobre 1974 à 7 hres p.m., en l'église de St-Antoine de Chicoutimi.

Parents et amis sont invités à y assister.

Service Anniversaire



MONSIEUR RAYMOND LAMY

Le service anniversaire de **Monsieur Raymond Lamy,** sera chanté le samedi 5 octobre 1974 à 4 heures p.m., en l'église St-Jérôme, Lac-St-Jean.

Parents et amis sont invités à y assister.

M. EGIDE MORIN

Le service anniversaire de **M. Egide Morin,** sera chanté lundi le 7 octobre 1974 à 7 hrs ¼ p.m., du soir, en l'église du Christ-Roi, Chicoutimi.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.



MADAME RENE FORTIN

Le service anniversaire de **Madame René Fortin,** née Marie Bouchard, de Chicoutimi, sera chanté samedi le 5 octobre à 4 hres p.m., en l'église de la Cathédrale de Chicoutimi.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.

MADAME PHILOGENE LEDUC

Le service anniversaire de **Madame Philogène Leduc,** sera chanté samedi le 4 octobre 1974 à 19 heures, en l'église Ste-Thérèse d'Arvida.

Parents et amis sont invités à y assister.

M. ADRIEN PILOTE

Le service anniversaire de **M. Adrien Pilote,** du 26, Carillon, Chicoutimi-Nord, sera chanté samedi le 5 octobre 1974 à 4 hres p.m., en l'église Ste-Anne de Chicoutimi-Nord.

Parents et amis sont invités à y assister.



JOHANNE LANGLOIS

Mme Philippe Langlois et ses enfants vous invitent à venir assister à la messe anniversaire de **Johanne** qui aura lieu samedi le 5 octobre à sept heures p.m., en l'église St-Jacques d'Arvida.



MME IDOLA BOUCHARD

Une messe anniversaire sera chantée samedi le 5 octobre à 15 heures pour le repos de l'âme de **Mme Idola Bouchard,** née Emma Desbiens, à l'église de St-Alphonse de Bagotville.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.



MAGDELEINE GAUTHIER

Le service anniversaire de **Magdeleine Gauthier,** sera chanté le lundi 30 septembre 1974, en l'église de la Cathédrale à Chicoutimi.

Parents et amis sont invités à y assister.

MME JOSEPH-NIL TREMBLAY

Le service anniversaire de **Mme Joseph-Nil Tremblay,** née Germaine Poisson, sera chanté samedi le 5 octobre 1974, à 4 hres p.m., en l'église St-Joachim de Chicoutimi.

Parents et amis sont invités à y assister.



MONSIEUR RAYMOND POTVIN

Le service anniversaire de **Monsieur Raymond Potvin,** époux de Judith Tremblay, de St-Félix-d'Otis, sera chanté samedi le 5 octobre à 8 hres p.m., en l'église de St-Félix d'Otis.

Parents et amis sont cordialement invités à y assister.

Remerciements



M. CLERmont linteau

M. Gérard Linteau et Dame Pierrette Fortin, son épouse, ainsi que les membres de leur famille: ses soeurs: Mme Serge Boucher (Jeannine), Mme Benoît Lespérance (Louise), Mlles Sylvie, Jacynthe, Catherine, Martine; ses frères: Marcel et Michel, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Clermont Linteau,** du 504, rue Dréan, à Chicoutimi, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.



MME GEORGES VILLENEUVE

La famille de **Mme Georges Villeneuve,** remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de leur mère, **(Mme Georges Villeneuve),** soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistances aux funérailles, visites au salon funéraire ou autrement.



SERGE VACHON

M. et Mme Vincent Vachon et leur famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leurs ont témoigné des marques de symptahie lors du décès de **Serge Vachon,** soit par offrandes de messe, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon mortuaire, assistances au funérailles ou autrement.

ous un cordial merc.'



MME GAUDIOS BOUCHARD

La famille de feue Gaudios Bouchard, remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de **Mme Gaudios Bouchard,** (née Rose-Hélène Simard), de Jonquière, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites au salon funéraire, assistances au funéraille, ou autrement.



MLLE MARGUERITE OUELLET

M. Rosaire Ouellet et Dame Blanche-Alice Dallaire, ainsi que ses soeurs: Mme Raymond Gilbert (Marie), Mme Clothilde Tremblay (Claire), Mme Réal Tremblay (Laurette), Jacynthe, Raymonde, Guylaine, Manon et Nancy, ses frères, M. Adolphe Ouellet (Nicole Tremblay), M. camil Ouellet (Louise Brouillet), Cyril, Renald et Michel Ouellet, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **Mlle Marguerite Ouellet,** du 159, rue Victoria, à Bagotville, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.



ANDRE FORTIN

M. Rémi Fortin et Dame Marguerite Milliard, son épouse, ainsi que leurs enfants: Nathalie et Steeve, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **André Fortin,** du 1111, rue St-André, à Port-Alfred, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Nous en profitons également pour remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont bien voulu participer aux recherches pour retrouver le corps d'André Fortin.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

M. DANIEL BEAULIEU

M. Laurent Beaulieu et Dame Anégline Tardif, son épouse, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Daniel Beaulieu,** du 648, boulevard Laterrière, à Laterrière, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.



M. ISIDORE RICHARD

Mme Isidore Richard, née Gabrielle Simard, ainsi que les membres de sa famille: ses filles: Mme Claude Gagnon (Huguette), Mme Renald Bouchard (Réjeanne), Mme Claude Rousseau (Michèle), Mme Louison Dufour (Thérèse), Mme René Blackburn (France), Mlle Céline, Mlle Marlène, Mlle Marielle, ainsi que ses fils: Claude, Guy, Camil et Maurice Richard, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. Isidore Richard,** du 274, rue St-Pierre, à Bagotville, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, viviste à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

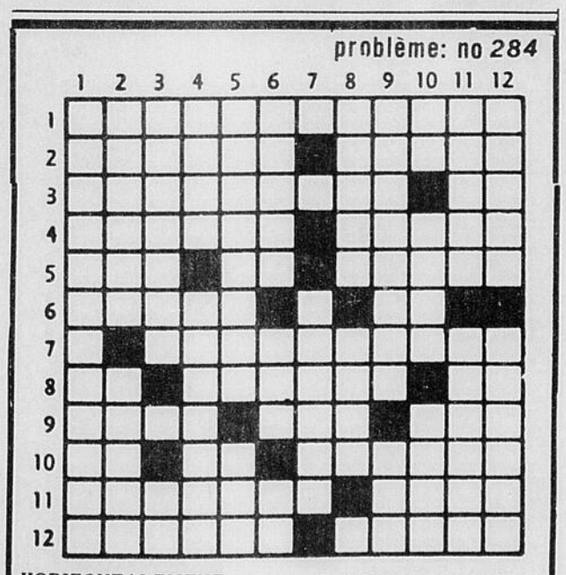
M. ANDRE LEPINE

M. Lorenzo Lépine et Dame Rita Belley ainsi que ses frères: Ghislain Raymond-Marie, Marcel; sa soeur: Claudette, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de **M. André Lépine,** du 1862, 8ième Avenue, à Port-Alfred, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite à la maison mortuaire, assistance aux funérailles ou autrement.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

MOTS CROISES

problème: no 284



HORIZONTALEMENT

1- Que l'on ne peut faire disparaître (pl).
2- Montant intérieur qui sert à diviser une baie en compartiments.-- Appareil destiné à produire de la lumière.
3- L'un des règne du monde vivant (pl).--Unité.
4- Machines à roues, mues au moyen d'une pédale.--Poisson.
5- Interjection espagnole.--Deux.-- Fils de Robert le Fort.
6- Port d'Athènes.--Article.
7- Termineras à l'amiable.
8- Fille d'Inachos.--Résultat de l'action des basses températures sur les tissus vivants.--Part.
9- Fils naturel de l'empereur Frédéric II (v. 1220-1272).--Roi d'Israël.-- Pièce de la charrue.
10- Ferrure.-- Pronom personnel.--Aime à croire.
11- Détaches le grain de l'épi.-- Pilier de renforcement.
12- Hareng nouvellement sauré.--Stable.

VERTICALEMENT

1- Qualité de ce qui est impropre, en parlant du langage (pl).
2- Huile volatile extraite de la fleur d'oranger.--Lac de l'U.R.S.S.
3- Débarrassera les étoffes des noeuds.--Petit ruisseau.
4- Réjouissances organisées par un particulier.-- Chicaner sur des riens.
5- Lucarne.--Lié.
6- Egalement.-- Bière.--Conjonction.
7- Plantes de la famille des composées.
8- Se dit des pièces dont les extrémités ne touchent pas les bords de l'écu.--Abondant.
9- Perdue l'équilibre.--Trace du pied sur le sol.
10- Lumen.-- Père de l'aviation.-- Exhales un odeur de .
11- Dessin achevé.--Instruit, avisé.
12- Cassiers d'Afrique.--Détruites avec le pic et la pioche.



L'IRA manque une manoeuvre-pirate

BELFAST (Reuter) — Une manoeuvre combinée entreprise par l'IRA, samedi soir, pour attaquer un poste de l'armée britannique en Irlande du Nord, a tourné court, déclarant dimanche les forces de sécurité dans la province britannique.

Un petit monomoteur de type Cessna a été détourné sur un terrain d'aviation de Dundalk, en territoire de la république d'Irlande, à soixante-dix kilomètres de Dublin, et juste à côté de la frontière entre les deux Irlande.

Deux des assaillants sont montés à bord, emmenant avec eux quatre bombes cylindriques. Ils ont ordonné au pilote, M. Ian Swales, un ancien commandant de la RAF, de prendre la direction du nord.

Les forces de sécurité estiment que la cible choisie pourrait avoir été le poste de l'armée britannique proche de Cross Maglen, dans le comté d'Armagh, qui était à cet instant attaqué par une vingtaine d'hommes en tenue camouflée, appartenant à l'aile provisoire de l'Armée républicaine irlandaise.

On pense que l'appareil devait bombarder le poste des airs tandis que les tireurs au sol l'attaquaient au mortier.

L'attaque si bien préparée ne devait jamais réussir. Du Cessna, une bombe fut larguée, mais on pense qu'elle est tombée bien loin de son objectif et ne semble pas avoir explosé.

Le pilote a fait savoir à ses ravisseurs que l'appareil allait bientôt se trouver en panne sèche. Ceux-ci prirent la fuite après un atterrissage forcé, quelques minutes après, à Ravensdale, dans le comté de Louth, en Irlande du Sud, et non loin de la frontière.

Sur le poste britannique, plus d'une vingtaine d'obus de mortiers et soixante coups de feu ont été tirés. Les soldats ont répondu. On ne signale aucune perte de part et d'autres.

Dimanche, des patrouilles de police et de soldats ont fouillé les environs du village-frontière de Forkhill, pour retrouver l'engin explosif lancé de l'avion.

Les trois autres bombes que les ravisseurs avaient emportés avec eux ont été retrouvées dans l'appareil. Elles ont été désarmorcées par l'armée.

La branche provisoire de l'Armée républicaine irlandaise, IRA, est déterminée à poursuivre ses opérations jusqu'au départ d'Irlande du Nord des Britanniques.

Dans un message lu dimanche devant le Congrès du Sinn Fein, l'IRA, provisoire reconnaît que 135 de ses membres ont été tués en cinq ans de violence en Irlande du Nord.

BRIDGE

B-4636

SANS SURCHARGE

Si chaque joueur doit accepter la tâche qui lui revient, il ne doit pas cependant excéder la charge qu'il peut supporter.

Si le développement d'un squeeze peut chez un joueur démontrer un certain raffinement, la prévention d'un squeeze est généralement d'une plus grande subtilité et très souvent elle échappe à bien des joueurs.

Donneur: Nord
Est-Ouest vulnérables

Pi- R-10-9
Co- D-4
Ca- R-D-6-5
Tr- A-7-4-2

Pi- 3 / Co- R-V-10-9-7 / Ca- V-10-9-8 / Tr- D-10-3 — O — N — E — S — Pi- 7-4 / Co- 5-4-3-2 / Ca- A-7-3-2 / Tr- V-9-6

Pi- A-D-V-8-6-5-2
Co- A-8
Ca- 4
Tr- R-8-5

Nord	Est	Sud	Ouest
1-carreau	passe	2-piques	passe
3-piques	passe	4-S-A	passe
5-carreaux	passe	6-piques	passe
passe	passe		

Entame:- valet de carreau.

Le valet de carreau est couvert par la dame et l'as. Sur le changement au deux de coeur le déclarant refuse les risques de l'impasse et prend de son as, tout en se disant que la dame au Mort sera une menace favorablement orientée. Le Mort encaisse ses trois atouts, puis le déclarant dispose de son huit de coeur sur le roi de carreau et finalement prend la main en coupant un troisième carreau, ce qui donne le tableau suivant:-

Pi- -----
Co- D
Ca- 6
Tr- A-7-4-2

Pi- ----- / Co- R-V / Ca- 10 / Tr- D-10-3 — O — N — E — S — Pi- ----- / Co- 5-4 / Ca- 7 / Tr- V-9-6

Pi- A-D-V
Co- -----
Ca- -----
Tr- R-8-5

Ayant appris avec satisfaction que son partenaire surveillait le six de carreau au Mort, Ouest en abandonne le dix alors que le déclarant est revenu avec l'as de pique. Comme le déclarant fait suivre la dame de pique, Ouest dispose du valet de coeur, le Mort d'un deuxième trèfle et Est de son dernier coeur. Mais voici que sur le jeu du valet de pique la dame de coeur au Mort oblige Ouest à l'abandon d'un trèfle. De même, le Mort ayant disposé de la dame de coeur, pour surveiller le six de carreau Est doit également se réduire à deux trèfles. Ainsi par l'as, le roi et le huit de trèfle le déclarant complète son contrat, les adversaires ayant été victimes d'un double squeeze.

Si nous revenions au dernier tableau, il nous est facile de constater qu'il s'agissait plutôt d'un pseudo-squeeze, Ouest ayant été le joueur fautif.

Comme il était évident que par le jeu de ses trois derniers atouts le déclarant réduirait les mains à trois cartes sans toucher aux trèfles, Ouest ne pouvait donc accepter la surcharge de surveiller la dame de coeur et le troisième trèfle. De plus en abandonnant à son partenaire la garde du six de carreau ceci devenait également une surcharge pour le partenaire.

Aussi alors que le déclarant jouait l'as de pique, Ouest se devait d'abandonner le trois de trèfle, indiquant ainsi à son partenaire qu'il lui confiait la surveillance de cette suite. Ainsi alors que les trois dernières cartes d'Ouest seraient devenues le roi de coeur, le dix de carreau et la dame de trèfle et son partenaire ayant conservé V-9-6, ainsi malgré tous ses efforts le déclarant aurait été forcé d'accepter la chute d'une levée.

S'il convient de lutter avec courage, il convient également d'observer la mesure de ses forces.

Noël Duchesne

Watergate: le dernier acte commence demain

WASHINGTON (Reuter) — Le dernier acte de l'affaire Watergate commence cette semaine devant le tribunal fédéral du district de Washington.

Repoussant une demande de report du procès introduite à la dernière minute, le juge John Sirica a fixé pour mardi l'ouverture des débats au cours desquels comparaîtront six accusés, dont l'ancien attorney general, John Mitchell, l'ancien secrétaire général de la Maison-Blanche, Bob Haldeman, et l'ancien conseiller présidentiel pour les Affaires intérieures, John Ehrlichman.

Tous sont inculpés de tentative d'étouffement de l'affaire du Watergate.

L'éventualité d'une venue de M. Richard Nixon à la barre des témoins, domine ce procès. L'ex-président des Etats-Unis, actuellement en traitement à l'hôpital Long Beach de Californie pour une phlébite, a été cité à comparaître par M. Ehrlichman, une convocation officielle a été envoyée à la requête de ce dernier par le procureur spécial Leon Jaworski.

On s'attend à ce que le juge Sirica décide rapidement si l'ancien chef de l'Exécutif est suffisamment bien remis de son mal pour effectuer le voyage et venir déposer. Le magistrat pourrait désigner des médecins pour l'examiner si son avocat, M. Herbert Miller, fait valoir que son patient est encore trop fatigué pour subir une telle épreuve, souligne-t-on de source judiciaire.

Le procureur spécial veut que M. Nixon confirme l'exactitude des principales preuves qui seront produites au cours des débats, des enregistrements, des conversations que l'ex-président a eues avec ses anciens collaborateurs après le cambriolage en 1972 du siège du Parti démocrate.

A CONTRE-COEUR

M. Jaworski avait envoyé à contre-coeur la citation à comparaître, les avocats de M. Ehrlichman ayant refusé de s'en tenir à une déclaration écrite de M. Nixon. Il voudrait cependant que l'ex-président vienne présenter sa déposition au tout début des débats, qui pourraient durer jusqu'à trois mois, de manière à ce qu'ensuite, les enregistrements puissent être présentés comme des preuves à conviction aux douze jurés.

Il sera particulièrement intéressant de voir si l'ex-président confirmera à la barre que M. Ehrlichman n'a pas su, comme il l'a affirmé, pendant près d'un an, que l'ancien attorney general, John Mitchell était au courant de l'effraction au siège du Parti démocrate, disent les avocats de la défense. Ils s'attendent à ce que l'ancien conseiller rejettte la responsabilité de la tentative d'étouffement sur l'ancien secrétaire général, Bob Haldeman et sur M. Nixon lui-même. Cette théorie a gagné du terrain depuis qu'a été publiée la transcription de l'enregistrement d'une conversation, tenue le 23 juin 1973, entre MM. Nixon et Haldeman. Cette bande, dont la remise par la Maison-Blanche a précipité en août la chute du président, révèle que les deux hommes ont discuté de l'affaire Watergate quelques jours seulement après le cambriolage.

En diffusant son contenu, la Maison-Blanche prouvait que tous les démentis publiés au cours des deux années précédentes sur sa non-ingérence dans l'affaire, n'étaient que mensonges.

De tous les accusés, M. Haldeman éprouvera le plus de difficultés à convaincre le jury de son innocence. S'il n'y parvient pas, il encourt 25 ans de réclusion. M. Mitchell de son côté risque sans doute le plus: 30 ans de prison pour une accusation de conspiration, une autre d'obstruction au cours de la justice, deux de parjures à un grand jury, une autre de parjure à la Commission sénatoriale d'enquête sur l'affaire Watergate, une dernière de parjure au FBI.

QUARANTE-QUATRE TEMOINS

Le procureur public a l'intention de citer 44 témoins à charge et de produire une trentaine d'enregistrements. De tous les défenseurs des accusés, seuls ceux de M. Ehrlichman ont annoncé leurs intentions: ils veulent faire venir 85 personnes à la barre.

Avant que ne commencent les débats, il faudra désigner un jury de 12 membres. Dans une ville où la population est aux deux-tiers noire, on s'attend qu'il soit en majorité composé de gens de couleur. Sur leur choix, les défenseurs entendent engager une bataille de procédure, espérant ainsi gagner un délai considérable, voire plusieurs semaines, avant le début d'un procès dont ils ont longtemps, mais en vain demandé le report en raison de la publicité nuisible, selon eux, aux intérêts de leurs clients dont il a été l'objet après la démission de M. Nixon.

Le procureur spécial a suggéré 44 questions auxquelles chaque juré pressenti devra répondre. De leur côté, les seuls avocats de M. Ehrlichman ont établi une liste de deux cent trente questions qui sera soumise à chacun d'eux, ils pensent ainsi parvenir à écarter toute personne ayant des idées préconçues sur les responsabilités dans l'affaire.

Certains des témoins devront être sortis des prisons où ils purgent des peines pour des condamnations relatives à l'affaire Watergate. Ce sera notamment le cas de M. John Dean, l'homme qui a le premier affirmé que M. Nixon, alors en fonctions, était impliqué dans l'affaire.

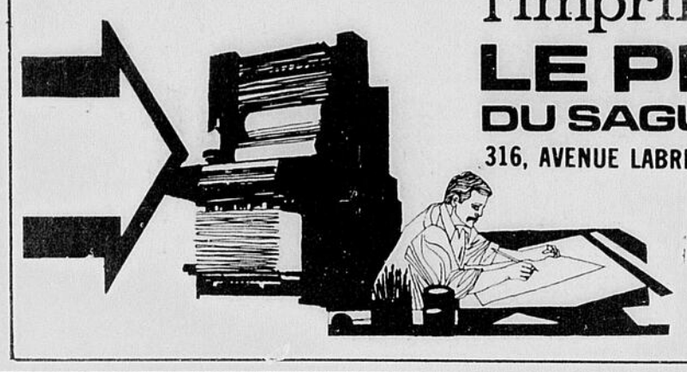
L'ancien conseiller juridique de la Maison-Blanche a été condamné au début de l'année à une peine de un à quatre ans de prison après avoir été reconnu coupable d'obstruction au cours de la justice.

Charles Colson, considéré comme le chef des "plombiers" de la Maison-Blanche, devrait être également entendu.

Condamné de un à trois ans pour ses agissements dans l'affaire Watergate, il a introduit vendredi dernier, un recours en grâce auprès du président Gerald Ford.

Outre MM. Haldeman, Ehrlichman et Mitchell, sont également inculpés, l'ancien attorney général-adjoint Robert Mardian, l'ancien collaborateur à la Maison-Blanche, Gordon Strachan et M. Kenneth Parkison, ancien avocat du Comité pour la réélection du président Nixon(CREEP).

M. Strachan a demandé que son cas soit disjoint de celui des cinq autres inculpés. Le procureur spécial a accepté, mais le juge John Sirica ne s'est pas encore prononcé.



l'imprimerie
LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE
316, AVENUE LABRECQUE — CHICOUTIMI — TEL.: 545-4474

TOUT CE QUI S'IMPRIME
NOUS L'IMPRIMONS



Castro critique Ford

LA HAVANE Reuter — Le premier ministre cubain Fidel Castro a sévèrement critiqué le président Gerald Ford pour ses propos vigoureux à l'égard des pays producteurs de pétrole.

Devant plusieurs milliers de personnes réunies sur la Place de la Révolution, samedi, il s'est longuement étendu sur le rôle de la CIA américaine dans le regroupement du président Salvador Allende au Chili, accusant le gouvernement des Etats-Unis d'être responsable de milliers de morts, tortures, exils et emprisonnements, tout en ayant amené "la répression, le chômage et la pauvreté pour des millions de personnes dans ce pays frère".

Dans un discours de quarante minutes pour marquer le quatorzième anniversaire de la naissance des "comités de défense de la révolution", Fidel Castro a ajouté que "le gouvernement des Etats-Unis a ouvertement proclamé son droit d'intervenir par n'importe quel moyen criminel ou peu avouable dans les affaires intérieures de cet hémisphère, quand les intérêts réactionnaires de ce pays sont en jeu".

Fidel Castro a également fait l'éloge du Venezuela, à la suite des menaces du président Ford contre les pays producteurs de pétrole et a appelé tous les pays d'Amérique latine à faire preuve de solidarité, car les Etats-Unis vont probablement durcir leur attitude.

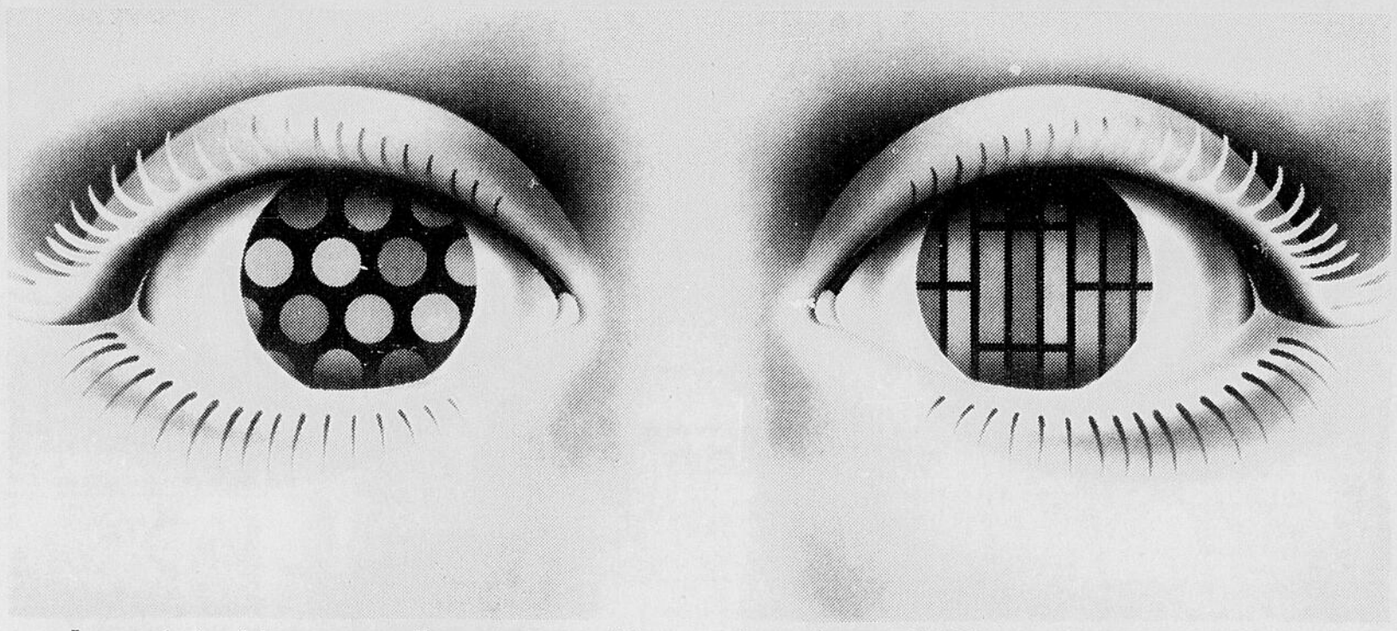
Grâce à l'aide de l'Union soviétique, Cuba n'a pas souffert de la crise de l'énergie et "n'a pas hésité à proclamer son soutien total à la juste position du Venezuela".

Le discours de Fidel Castro coïncide avec la présence à Cuba de deux sénateurs américains, MM. Jacob Javits et Claiborne Pell. Les observateurs estiment que leur passage dans l'île était directement lié au contenu anti-américain de l'allocution. Mais Fidel Castro ne les a pas mentionnés dans ses remarques. Il a probablement voulu faire clairement savoir que, malgré le désir de Cuba de normaliser ses relations avec les Etats-Unis, le pays n'était pas disposé à renoncer à sa politique révolutionnaire et anti-impérialiste, ajoutent les observateurs.



LA DIPLOMATIE QUI DONNE LA SOIF — Le sénateur Jabob Javits, qui effectue une "mission" à Cuba profite d'un moment de repos pour causer avec un travailleur cubain, en buvant une bonne bouteille de fabrication locale. Le sénateur tente d'adoucir les relations américo-cubaines. (Téléphoto PC)

Voici pourquoi $500 de bandes qui défilent devant vos yeux valent mieux que $500 de points.



La prochaine fois que vous allumerez votre télécouleur, allez examiner votre lampe-écran en détail avec une loupe et regardez bien ce qui crée la couleur. La réponse: des points. Des points rouges, bleus et verts. Sont-ils légèrement flous? ... alors, ils apparaissent sur une matrice blanche ... ...et nous pouvons tout de suite vous dire que votre télécouleur date d'au moins 5 ans car c'est à cette époque que la matrice noire — une amélioration de premier ordre — a fait son apparition sur le marché. En effet, les couleurs placées sur un fond noir offre une bien meilleure définition que celles placées sur un fond blanc.

Si c'est le cas, c'est peut-être le moment de changer votre télécouleur et de vous rendre dans un magasin pour choisir un nouveau modèle. Alors n'oubliez pas d'emporter avec vous une loupe. Quand le vendeur fera sa démonstration, vous ferez passer l'épreuve de la loupe à la lampe-écran de son télécouleur. En regardant bien, vous verrez que si les points sont bien plus brillants aujourd'hui c'est qu'ils traversent une matrice noire. Une fois l'épreuve terminée, reculez et regardez l'image. Vous serez si impressionné par la brillance (en comparaison avec l'image de votre téléviseur) que vous serez déjà prêt à sortir votre carnet de chèque pour vous en offrir un autre.

Arrêtez! n'en faites rien!

Allez plutôt chez un concessionnaire Toshiba ... ...avec votre loupe. Précipitez-vous alors sur la lampe-écran dès que le vendeur aura tourné le bouton du télécouleur C-335 de 14". Pendant qu'il vous vantera la sûreté de sa transistorisation à 100%, les mérites de ses modules à fiches facilement interchangeables, la syntonisation et le contrôle automatique d'image (ABC) vous étudierez ce qui se passe au niveau de la couleur. Vous verrez qu'il y a le fond noir pour la définition, mais qu'il n'y a pas de points car ils ont été remplacés par des bandes de couleurs. Et il n'est pas nécessaire de sortir de Polytechnique pour comprendre qu'il y a plus de couleur dans une bande que dans un point ... et que lorsque ces bandes apparaissent sur un fond noir, elles vous donnent alors les couleurs les plus brillantes qui puissent exister.

Après ce coup d'oeil reculez et regardez, vous avez devant vous un télécouleur Toshiba Blackstripe[MD]. C'est tout un monde de couleur qui vaut bien ses $500 ... et que vous pouvez obtenir pour $479.95 seulement (prix suggéré).

Toshiba TOSHIBA
en contact avec l'avenir



Toshiba Blackstripe

Les produits Toshiba ne sont en vente que dans les bons magasins.